





Université de Blida 1  
**Institut d'Architecture et d'Urbanisme**



**Master 2**  
**ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN**  
**MEMOIRE DE FIN D'ETUDES**

**Intitulé du mémoire**  
**La revitalisation urbaine intégrée de la ville de**  
**Chebli**  
**Agro-quartier**

**Eudiantes:**  
**BOUAICHAOUI Dhehbiya**  
**DAMMANE DEBBIH Yasmine**

**Encadreur:**  
**Mr. SEDOUD Ali**  
**Co-Encadreur:**  
**Mr. Bradai**  
**Mr.**

2017-2018





<i>Figure 2.</i>	Figure 0-1 .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<i>Figure 3.</i>	Figure 0-2 .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>



## **REMERCIEMENTS**

*Nous tenons particulièrement à remercier notre promoteur Dr. SDEOUD, pour avoir accepté de diriger ce travail, pour leur patience, l'encouragement, l'orientation et leurs conseils précieux.*

*Nous tenons ainsi à remercier les enseignants : Monsieur SAIDI président notre jury, monsieur DERDARA maitre-assistant pour avoir accepté d'examiner ce modeste travail et de l'attribuer des remarques et des corrections très intéressantes.*

*Notre Porteur de Master Mr Zerarrka.M Et Son équipe pédagogique pour son aide précieux durant la réalisation de ce Projet.*

*Je dédie ce Modest travail, à mes chers parents qui je dois toute ma réussite, grâce à leurs soutiens, encouragement et prière, que dieu me les garde.*

*A mes sœurs : Bachira ; Nassima ; amira ; ritadje.*

*A mens frères : Slimane ; Mohamed*

*A Mon binôme ma sœur, et mon chère collègue, DAMMANE DEBBIH Yasmine pour son foi durant toutes les périodes de réalisation de ce projet*

*Je ne pourrais oublier de dédier à mes amis de: - Toute ma promotion sortie en (2017/2018) d institue d'architecture et d'urbanisme  
A tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin pour réaliser ce travail.*

*Nos remerciements vont également à tous les enseignants de l'institut d'architecture Saad dahleb Blida spécialement nos enseignants qui nous ont accompagnées durant notre cursus universitaire : Mme NAIMI Mme, Mr Chawati.*

*A toute la famille BOUAICHAOUI*



*dhehbiya*



## **Résumé :**

La plaine de Mitidja connaît un territoire riches aux terres agricole, mais aujourd'hui elle semble avoir perdu sa vocation agricole, donc beaucoup urbanisé, elle est illuminée la nuit ce qui était prévisible, c'est à cause de conflit d'usage entre les terres agricole et l'urbanisation ne peuvent que se multiplier. Il serait indispensable de favorisé la production national.

A cet égard nous souhaitons mettre l'accès sur les potentialités agricoles de la plaine de Mitidja en vue de parvenir à l'autosuffisance.

Dans ce sens notre attention s'est portée sur la situation de la ville de Chebli et de son avenir , elle est une région d'une vocation purement agricole , malgré ces forte potentialité mais le tissu économique et social soit très faible et celui-là à cause de la consommation agressive des terres agricoles ou ce que appelle l'étalement urbain qui mène l'usage agricole continué à reculer au bénéficié de l'urbanisation à la périphérie.

Dans cette optique, la présente étude vise à la récupération du caché agricole de la ville par l'approche de la revitalisation urbain intégré, ses stratégie, ses conséquences sur la ville dans le but de vivre une population importante dans des conditions économique et social satisfaisants.

En inspirant d'expérience étrangers afin d'améliorer nos ville d'aujourd'hui et d'assurer leur avenir

**Mots clés :** terres agricole, vocation agricole, la production nationale, l'autosuffisance, chebli, l'étalement urbain, conditions économique et social,



## Remerciement

### Résumé

<b>1</b>	<b>. CHAPITRE INTRODUCTIF .....</b>	<b>4</b>
<b>1.1</b>	<b>Introduction A La Thématique Générale Du Master :.....</b>	<b>4</b>
<b>1.2</b>	<b>introduction à la thématique d'intervention : .....</b>	<b>7</b>
1.2.1	Le choix de thème (la revitalisation urbaine intégrée de la ville de Chebli) .....	7
1.2.2	Présentation succincte du cas d'étude (ville de chebli) :.....	7
<b>1.3</b>	<b>Introduction à la problématique.....</b>	<b>8</b>
1.3.1	Présentation de la problématique générale : .....	8
1.3.2	Présentation de la problématique spécifique :.....	10
<b>1.4</b>	<b>. Les hypothèses :.....</b>	<b>12</b>
<b>1.5</b>	<b>. Les Objectifs de recherche .....</b>	<b>12</b>
<b>1.6</b>	<b>.présentation succincte de la démarche méthodologique.....</b>	<b>13</b>
<b>1.7</b>	<b>Présentation succincte de contenu de chapitre :.....</b>	<b>15</b>
<b>2</b>	<b>. CHAPITRE ETAT DE L'ART .....</b>	<b>16</b>
<b>2.1</b>	<b>Nouvelles pratiques en matière d'urbanisme .....</b>	<b>16</b>
2.1.1	Le projet urbain .....	16
2.1.1.1	Essai de définition de concept projet urbain .....	17
2.1.1.2	Origine, apparition du concept projet urbain .....	18
2.1.1.3	Projet urbain comme alternative au instrument d'urbanisme, cas de l'Algérie..	19
2.1.1.4	Principes de la démarche ' projet urbain' .....	20
2.1.1.5	Les modèles de projet urbain selon ASCHER .....	21
2.1.1.6	Les dimensions du projet urbain.....	21
2.1.1.7	Echelles de projet urbain .....	22
2.1.1.8	Les étapes d'un projet urbain .....	22
2.1.1.9	Conclusion .....	22
2.1.2	. L'agriculture urbaine et périurbaine un nouveau rapport ville compagne, nouvelle relation à la nature.....	23
2.1.2.1	Essai de définition de 'l'agriurbanisme' .....	23
2.1.2.2	Identification des espaces ouverts et leurs fonctions.....	25
2.1.2.3	La périphérie de la ville, des fronts urbains qui nécessitent une maitrise :.....	25
2.1.2.4	La périphérie de la ville face à l'étalement urbain.....	26
2.1.2.5	Les actions d'agriurbanisme.....	26
2.1.2.6	Typologie et enjeux des projets intra-urbains de l'agriculture urbaine en Ile-de-France	29
2.1.2.7	Les fonctions d'un projet agri-urbain.....	30
2.1.2.8	La multifonctionnalité de l'agriculture urbaine .....	30

2.1.2.9	Conclusion .....	31
2.1.3	La revitalisation urbaine intégrée .....	31
2.1.3.1	Définition de la RUI .....	31
2.1.3.2	Les objectifs de la RUI .....	32
2.1.3.3	La RUI face l'exclusion socio-économique .....	33
2.1.3.4	Les dimensions d'intervention de la RUI.....	33
2.1.3.5	Conclusion.....	33
<b>2.2</b>	<b>Analyse thématique.....</b>	<b>34</b>
2.2.1	Exemple de projet d'agriurbanisme :.....	34
2.2.1.1	Exemple 01 : Genève-Eaux Vives-Annemasse .....	34
2.2.1.2	Exemple 02 : projet de territoire agri-urbain en région parisienne triangle vert « Ile-de-France » .....	38
2.2.1.3	Tableau comparative des exemples d'agriurbanisme :.....	42
2.2.2	exemple de RUI (revitalisation urbaine intégrée).....	43
<b>2.3</b>	<b>Schéma de recommandation .....</b>	<b>47</b>
2.3.1	Schéma de recommandation par rapport de territoire .....	47
2.3.2	Schéma de recommandation par rapport la ville .....	47
<b>2.4</b>	<b>Synthèses de chapitre :.....</b>	<b>48</b>
<b>3</b>	<b>Chapitre cas d'étude .....</b>	<b>49</b>
<b>3.1</b>	<b>Présentation de la ville de Chebli.....</b>	<b>49</b>
3.1.1	Aspect géographique de la ville de Chebli : .....	49
<b>3.2</b>	<b>Diagnostic de la ville de Chebli .....</b>	<b>51</b>
3.2.1	Analyse typo-morphologique.....	51
3.2.1.1	Lecture de mutation de territoire .....	51
3.2.1.2	Analyse diachronique.....	52
3.2.1.3	Analyse synchronique .....	56
3.2.1.4	Synthèse de l'analyse typo morphologique .....	67
3.2.2	Analyse de la revitalisation urbaine intégrée.....	67
3.2.2.1	Sommaire des caractéristiques démographiques.....	67
3.2.2.2	Sommaire des caractéristiques sociales .....	68
3.2.2.3	Sommaire des caractéristiques économiques .....	68
3.2.2.4	Sommaire cadre de vie.....	69
3.2.2.5	synthèse de l'analyse de RUI.....	70
3.2.3	Les orientations des instruments d'urbanisme.....	70
3.2.3.1	Les orientations du SRAT (schéma régional d'aménagement du territoire) :.....	70
3.2.3.2	Les orientations du PAW (plan d'aménagement de la wilaya) : .....	70

3.2.3.3	Principes d'aménagement :.....	70
3.2.3.4	Orientations d'aménagement de pos n 03 : .....	71
<b>3.3</b>	<b>Problématique spécifique : .....</b>	<b>72</b>
<b>3.4</b>	<b>.Proposition urbaine.....</b>	<b>72</b>
3.4.1	. Echelle de territoire.....	72
3.4.2	. Echelle de territoire de Chebli.....	73
3.4.3	. Echelle de transition nature–ville projet d'agro-quartier .....	75
3.4.3.1	. Aire d'intervention .....	75
3.4.3.2	.Démarche D'intervention.....	76
3.4.3.3	.Directive d'aménagement.....	77
<b>4</b>	<b>.CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>83</b>
<b>5</b>	<b>Références .....</b>	<b>87</b>

# **1 . CHAPITRE INTRODUCTIF**

## **1.1 Introduction A La Thématique Générale Du Master :**

La problématique générale du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans le cadre des études concernant le contrôle des transformations de la forme urbaine, au sein de l'approche morphologique à la ville et au territoire. Elle s'insère dans le large corpus des recherches urbanistiques critiques sur le contrôle et la production des formes urbaines en réaction à l'approche fonctionnaliste de production de la ville des années 1950-70 qui recourait aux modèles de l'urbanisme moderne. Elle privilégie le fonds territorial comme fondement de la planification des ensembles urbains et support (réservoir, matrice affecté par des structures multiples) pour définir et orienter leur aménagement : les forces naturelles qui ont assuré par le passé le développement organique des villes seront mises en évidence pour constituer le cadre nécessaire à la compréhension des rapports qu'entretiennent ces villes avec leur territoire. S'appuyant sur le considérable capital de connaissances produit et accumulé au cours du temps par la recherche urbaine, la recherche urbanistique investit actuellement, d'une manière particulière, le domaine des pratiques nouvelles et des instruments nouveaux de projet ainsi que les nouveaux moyens de contrôle de l'urbanisation et de ses formes. Dans ce vaste domaine (de contrôle de l'urbanisation et de ses formes), le master 'Architecture et Projet Urbain' soulève tout particulièrement la problématique spécifique de la capacité des instruments d'urbanisme normatifs et réglementaires en vigueur à formuler et produire des réponses urbaines adéquates aux transformations que connaissent les villes dans leurs centres et périphéries. Les pratiques de l'urbanisme opérationnel (à finalité strictement programmatique et fonctionnaliste) nécessitent une attitude critique de la part des intervenants sur la ville : c'est le projet urbain qui constituera l'apport spécifique de l'architecte dans la pratique plurielle de l'aménagement de la ville, correspondant à une nouvelle manière de penser l'urbanisme. Le projet urbain devient alors un élément de réponse possible pour la reconquête de la fabrication de la ville face à la crise de l'objet architectural et à la crise de l'urbanisme, devenu trop réglementaire.

Plus qu'un concept ou qu'une grille de lecture historique des phénomènes urbains, la notion de projet urbain sera dans les années 70 l'expression qui « cristallisera les divers aspects de la critique de l'urbanisme fonctionnaliste, et simultanément, celle qui exprimera la revendication par les architectes d'un retour dans le champ de l'urbanisme opérationnel »

Au cours de la décennie qui suivra, parmi les différents auteurs et théoriciens du projet urbain, Christian Devillers se distinguera sur la scène architecturale comme auteur – et acteur- dont la contribution épistémologique sur le thème du projet urbain sera la plus

Conséquente. Après avoir rappelé les principales qualités qui font la ville : sédimentation, complexité, perdurance des formes pour de nouveaux usages, etc., Devillers développera trois aspects :

- Le premier concerne une théorie de la forme urbaine : la ville considérée comme un espace stratifié, c'est-à-dire constitué de différents niveaux de projet correspondant à autant d'échelles spatiales (réseau viaire, îlot, unité parcellaire...) et de réalisations relevant chacune d'acteurs et de logiques spatiales différents.

- Le deuxième aborde les méthodes du projet urbain, et reprend en écho aux qualités de la forme urbaine traditionnelle, l'idée de décomposition des temps et des acteurs de projets en fonction de deux échelles : celle de la définition du fragment urbain et celle de la conception de l'édifice.

- Le troisième s'attaque à la difficile question des logiques institutionnelles et procédurales. L'auteur se livre à une critique en règle de l'urbanisme opérationnel et pointe l'absence de vision spatiale, l'abstraction du règlement par rapport à la notion traditionnelle de règle ; une nuance qu'il illustre par l'évolution des notions d'alignement et de gabarit.

C'est l'alternative à l'urbanisme au travers de la notion de 'Projet Urbain', qui se définit en filigrane de l'ensemble de ces propos qui nous permettront de construire une démarche de substitution au sein de laquelle l'histoire et le territoire constitueront les dimensions essentielles. Dans les faits, le projet urbain est aujourd'hui un ensemble de projets et de pratiques qui gèrent notamment de l'espace public et privé, du paysage urbain.

« Sans refléter une doctrine au sens étroit du terme, l'idée de projet urbain renvoie cependant à un point de vue doctrinal qu'on s'efforce de substituer à un autre : l'urbanisme opérationnel, et qui peut s'exprimer plus ou moins en fonction de seuils ».

Il s'agira alors, d'une part, de développer les outils de définition, de gestion et de contrôle de la forme urbaine et de réintroduire la dimension architecturale et paysagère dans les démarches d'urbanisme, et, d'autre-part, situer la démarche du projet urbain entre continuité avec les données de la ville historique et référence à l'expérience de la modernité. Dans la démarche du master 'Architecture et Projet Urbain', le passage analyse-projet a constitué une préoccupation pédagogique majeure dans l'enseignement du projet architectural et urbain. Dans ce registre, on citera Albert Levy et Vittorio Spigai [1989] dans leur 'Contribution au projet urbain', qui privilégieront la dimension historique pour assurer le passage entre analyse et projet : la continuité historique devant permettre d'assurer la 'conformation' du projet à (et dans) son milieu.

Cette même préoccupation est abordée par David Mangin et Pierre Panerai [1999] sous une autre optique : celle de la réinsertion des types bâtis, majoritairement produit par l'industrie du bâtiment, dans une logique de tissus. L'histoire des villes, quant à elle, nous enseigne la permanence des tracés (voieries, parcellaires...) et l'obsolescence parfois très rapide des tissus. Il convient donc à partir de la production courante d'aujourd'hui (types, programmes, financements et procédés constructifs habituels des maîtres d'œuvre moyens) de travailler dans une perspective nouvelle qui intègre dès l'origine une réflexion sur les évolutions et les transformations possible, d'origine publique et privée. Cette tentative d'actualiser les mécanismes et les techniques qui ont permis de produire les villes, débouche ici sur des indications très pragmatiques et pratiques (tracés, trames, dimensionnements, découpage, terminologie...).

L'objectif principal du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans une construction théorique qui fait de l'abandon de l'utopie de la ville fonctionnelle du mouvement moderne et de l'acceptation de la ville concrète héritée de l'histoire, la référence essentielle de la démarche du master. La ville héritée de l'histoire est le contexte obligé d'inscription de l'architecture. En retour l'architecture... construit la ville.

Le retour à l'histoire ne signifie cependant pas le rejet 'simpliste' de la modernité pour une attitude nostalgique envers la production urbaine ancienne : les productions architecturales et urbaines du XXe siècle nécessitent en effet une plus large évaluation critique de leurs modèles et méthodes, suscitant de nombreuses voies de recherche

Au courant de l'année universitaire 2014/2015 et parmi les différentes optiques à partir desquelles le projet urbain a été abordé et développé, on citera :

- Le Projet Urbain en centre historique
- Le Projet Urbain en périphérie
- Le Projet Urbain et les Instruments d'urbanisme
- Le Projet Urbain et les nouvelles centralités
- Le Projet Urbain et le développement durable

A travers le thème du projet urbain, les étudiants pourront alors proposer un territoire de réflexion et d'expérimentation sur la ville.

Dr. Arch. M. Zerarka

Porteur du master 'Architecture et Projet Urbain' octobre 2018.

## 1.2 introduction à la thématique d'intervention :

### 1.2.1 Le choix de thème (la revitalisation urbaine intégrée de la ville de Chebli)

Visé à nombreux ville du pays qui est dévitalisé surtout sur le plan économique et social et environnemental ce que veut dire les plier de développement durable. Nous avons proposé de revitaliser l'un des villes de l'Algérie qui est la ville de Chebli.

La revitalisation urbaine intégrée vise à améliorer globalement les conditions sociales, économiques, et urbanistiques d'un secteur précis.

### 1.2.2 Présentation succincte du cas d'étude (ville de Chebli) :

La ville située au cœur de la plaine de Mitidja enclavée entre l'Atlas Tellien au Sud et le sahel de Birkhadem au Nord.

Ville de l'Algérois située au nord-est de Blida à 8 km à l'Est de BOUFARIF, à 23 km au Nord-est de BLIDA et à 29 km au Sud d'ALGER.

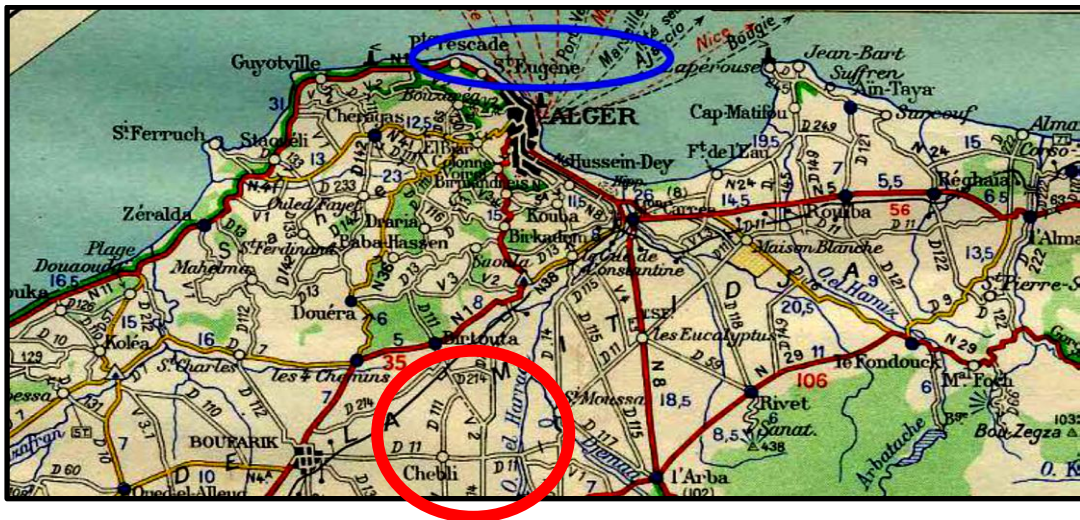


Figure 1.1: situation de la ville de Chebli dans le territoire algérienne.

Source : Google image traité par l'auteur

Critère de choix :

On a choisi la ville de Chebli, une ville de fondation coloniale à vocation purement agricole. Chebli une des villes de la Mitidja qui est en phase d'étalement urbain sur ses périphérie car, « les besoins socio-économiques en foncier urbain trouvaient satisfaction dans les espaces périphériques, chose qui a rendu bien difficile l'exercice de l'activité agricole Périurbaine et ont conduit à son recul. Cette situation a été accentuée par une planification urbaine peu efficace »<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cherif Rahmani, La croissance urbaine en Algérie, OPU, p 239

. Notre choix était dicté donc par l'état de crise des villes de plaine traduisent par le phénomène d'étalement urbain et la situation socio-économique de cette ville qui propose un objet de recherche pour nous.

Ce qui justifie notre choix de cas d'étude, la ville de Chebli présente une situation délicate dans la plaine de la Mitidja non seulement par sa situation mais aussi par le développement et la croissance de cette dernière, le long de l'histoire de sa formation et de sa transformation.

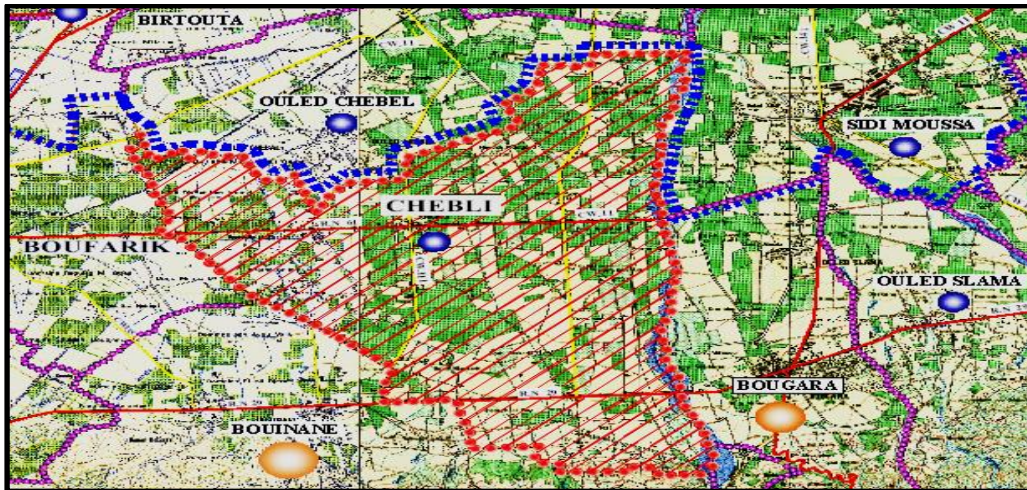


Figure 1.2. carte représentent la situation de la ville de Chebli Source ; PDAU de Chebli 2010

## 1.3 Introduction à la problématique

### 1.3.1 Présentation de la problématique générale :

La Mitidja connaît un territoire riche en structure naturelle par son évolution, qu'il s'agisse du premier temps les parcours principaux, les villes, les villages ...etc.

A travers l'analyse et l'étude de l'organisme de territoire, on révèle les parcours et les structures permanente du territoire avec ses hiérarchisation.

L'anthropisation de Mitidja se fait en 04 phases :

Phase 01 : c'est le premier cycle d'implantation et d'humanisation de territoire, représente le chemin de crête principal par l'homme ainsi que le découlement et l'appropriation d'autre parcours territoriaux tel que le chemin de crête secondaire et contre crête.

La plaine de Mitidja connaît une dynamique spatio-temporelle, c'est telle qu'elle est dépassée une imaginaire qui l'enferme dans une vision de richesse d'hier, de crise agricole d'aujourd'hui et de plaine bétonnée demain.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> La Mitidja, 20ans après réalité agricole aux portes d'Alger, Amar IMACHE Tarik HARTANI

Sami BOUARFA Marcel KUPER, © Editions Alpha, 2010 ISBN : 9947-886-65-6



La progression de l'urbanisation qui est marquée par la croissance démographique dominant au détriment des terres agricoles qu'est marquée la réduction de la production agricole.

Qu'est la nuisance de la décroissance tenant compte du caractère socio-économique de cette région.

L'expansion des villes a donné naissance à une forme urbaine appelée : l'étalement urbain, s'il s'agit d'un ((stade transitoire dans un processus permanent d'évaluation des tissus urbains périphériques))<sup>3</sup>

Le territoire agricole ne doit plus être considéré comme une réserve foncière naturelle disponible et destinée à l'accueil d'une croissance urbaine centrifuge inéluctable.

« L'étalement urbain, consommation d'espace ou périurbanisation est un phénomène physique d'extension de la ville sur son pourtour. Le changement d'utilisation des sols de fonction agricole à une fonction urbaine, induit une perte de terres pouvant contribuer à la production agricole et à pourvoir aux besoins alimentaires, ou une perte de fonctions écologiques des sols »<sup>4</sup>

L'urbanisation accélérée qu'a connue l'Algérie est l'un des causes de l'apathie et de dysfonctionnement qui connaît les villes algériennes, ce trouble qui génère une précarité de la vie urbaine touche à la fois les hommes (emploi informel, condition de vie déplorable), le Bâti (non-conformité des règles architecturales avec le non-respect du règlement), ainsi que la relation sociale charriée par les habitants<sup>5</sup>

La croissance urbaine en Algérie se caractérise par un confort au sur la périphérie des villes, Dans la région d'Alger, la plaine de Mitidja risque d'urbanisation excessive sur ses terres agricoles de haute valeur (classe 01) due à un besoin sociaux-économique.

Le SNAT 2030 définit le nouveau pôle à dimension métropolitaine Alger-Sidi Abdellah-Bouinan caractérisé par une double bipolarité, une bipolarité interne entre le techno parc de la ville de Sidi Abdellah et Alger d'une part, et Bouinan-Blida d'autre part et ensuite une bipolarité externe entre ces deux ensembles.

---

<sup>3</sup> ETALEMENT URBAIN ET EVOLUTION DE L'URBANITE CAS DE LA VILLE D'ORAN, BENDOUINA KHADIDJA, mémoire de magister 2008, page 30.

<sup>4</sup> Urbanisation et consommation de l'espace, une question de mesure, La Revue du CGDD, Mars, 2012  
« [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

<sup>5</sup> WEBER.M la ville édition allemande 1947 Aubier Montaigne. Paris 1982

La plaine de Mitidja plus précisément la Mitidja centrale devient le réservoir foncier pour l'urbanisation future de la capitale, Blida et les deux nouvelles villes Sidi Abdallah et Bouinan.

Comment peut-on freiner l'étalement urbain sur les terres agricoles ?

Quelle élément de la production urbanistique nous amènent à cette incohérent ?

Ces questionnements viennent soutenir notre problématique générale qui est « de Quelle manière répondre à la crise qui se présente aujourd'hui au cœur des villes et territoires de la Mitidja en nous basant sur les connaissances apportées par l'étude du l'anthropisation de ce territoire ? » Ou en d'autres termes « comment orienter le Développement urbain de façon à reconquérir les anciennes structures urbaine et territoriale dans le but de minimiser l'étalement urbain ? »

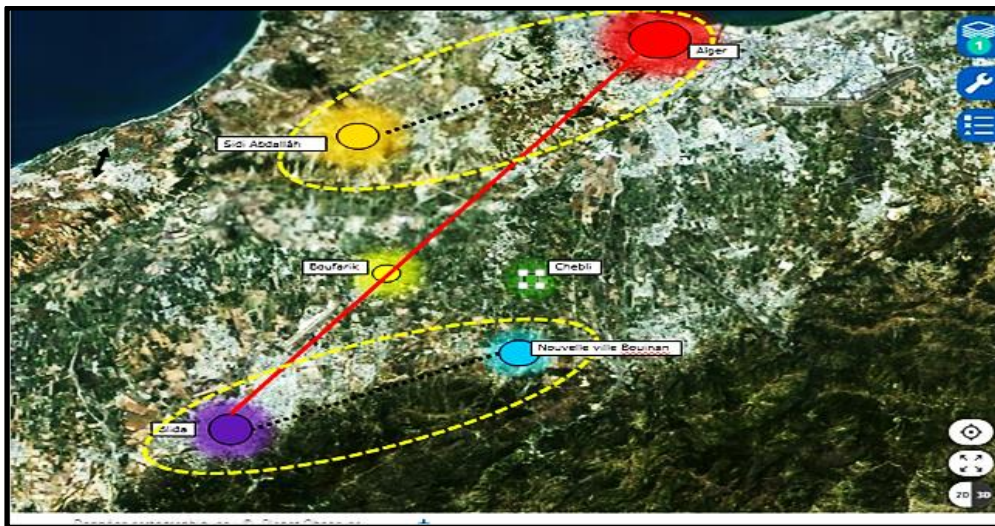


Figure 1.3. Image Google earth traité par auteur représente l'organisation de POC d'Alger

### 1.3.2 Présentation de la problématique spécifique :

L'activité agricole est d'une importance économique majeure dans la plupart des pays, et s'accompagne d'un important agro-alimentaire, Elle constitue Ainsi une source d'emplois considérable, La conservation du potentiel agricole méditerranéen constitue donc un enjeu pour le maintien de la structure sociale et économique des sociétés. On peut ajouter que la sécurité alimentaire, même relative, est considérée comme un objectif majeur par de nombreux pays.<sup>6</sup>

La ville de Chebli se situe dans l'aire urbaine de la ville de Boufarik, donc dans son aire d'influence et d'attractivité. Cette situation est traduite par une forte migration vers Boufarik, et un déplacement quotidien entre le domicile situé à Chebli et le lieu de travail

---

6

situé à Boufarik, Cette migration est due à la situation socio-économique de cette dernière, caractérisée par un taux d'activité plus élevé que Chebli, ça veut dire plus d'offre d'emploi. Mais en même temps Chebli offre un cout de logements moins élevé par rapport à Boufarik, Chebli va devenir une cité résidentiels par excellence surtout quand ce scénario sera répété par la création de la ville nouvelle de Bouinan et probablement avec un effet plus à cause de la grande taille de ce nouveau pôle

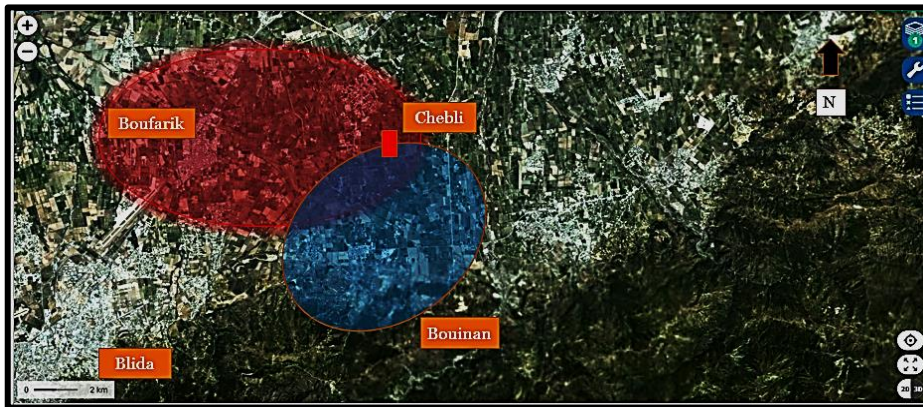


Figure 1.4. : Carte représente la situation de la ville de Chebli par rapport à son territoire  
Source : image Google traité par l'auteur

Donc la ville de Chebli risque de perdre son caractère agricole en se transformant une cité dortoir, d'autre par la migration des citoyens vers Boufarik, ville nouvelle de Bouinan et Blida fait que cette petite ville agricole devient une ville fantôme.



Figure 1.5. image de la faible animation  
Source : PDAU de Chebli 2010



Figure 1.6 : la vocation agricole de la ville  
Source : PDAU de Chebli 2010

C'est pour cela la ville subit une dévitalisation en est subit un processus de réduction des caractéristiques précise de la ville. Chebli malgré ses fortes potentialités agricole elle reste timide sur le plan économique, et sur le plan social, une animation faible et une absence d'une vie urbaine de qualité tout ça fait que elle ne propose pas un site attractive pour les citoyens, malgré sa situation stratégique au carrefour qui lie le cœur de la pleine à la Capitale Alger, elle reste un secteur défavorisé nécessite une revitalisation.

La ville ne doit plus considérer l'espace agricole comme un « vide » à combler. A l'inverse, la ville ne doit plus être considérée comme un handicap à l'exploitation, en milieu périurbain, mais bien comme un atout à valoriser.<sup>7</sup>

Sur la base de ce constat nous avons tenté de : utiliser la démarche de la revitalisation urbain intégrée de la ville de Chebli, en renforçant sa vocation agricole à travers l'agro-urbanisme. Tous ce discours donc nous mène à poser la question suivante

- Comment revitaliser la ville de Chebli en assurant une attractivité et une compétitivité dans le territoire de Mitidja ?
- Comment réduire l'inégalité social et lutte contre la pauvreté ?

#### **1.4 . Les hypothèses :**

Pour tenter de répondre à notre problématique, nous avons soumis trois hypothèses majeures.

- Création un nouveau modèle d'urbanisation durable
- La revitalisation de la ville par rapport à sa vocation agricole.
- Réaliser un projet qui reflète le caché agricole de la ville

#### **1.5 . Les Objectifs de recherche**

Nos objectifs sont à deux échelles macro et micro :

Macro :

- Liée la ville à la continuité de parc de Chera (futur métropole Blida).
- Renforcer la relation ville nature.
- Assurer la protection des terres agricoles et freiner l'étalement urbain.

Micro :

- Revitaliser la ville de Chebli sur les plans, économique et sociale.
- Rendre la ville de Chebli une ville attractive et compétitive qui reflète sa situation comme carrefour important.
- Renforcer la vocation agricole de la ville.
- Améliorer la qualité de vie.
- Inclure l'avis de citoyen de l'étude.
- Produire une ville compacte par l'utilisation rationnelle du foncier.
- Lutter contre la pauvreté et se tenir la population dans l'appropriation de pouvoir d'agir dans une perspective de développement social.

## 1.6 .présentation succincte de la démarche méthodologique



Figure 1.7 : schémas représente la démarche méthodologique  
Source : auteur

Notre travail s'appuie sur plusieurs approches se défèrent et s'organisent selon l'échelle d'intervention, et selon la spécificité de cas d'étude car notre projet comme étant un projet urbain doit être inscrit dans des différents échelles (territoire, ville, quartier jusqu'au projet architecturale).

La démarche de projet urbain se base sur la compréhension territoire d'intervention et de prendre en considération la mémoire du lieu, pour que le projet puisse s'inscrire dans son tissu urbain.

Et pour analyser et comprendre le territoire d'intervention on a s'inscrit dans l'approche typo-morphologique. « L'approche typo-morphologique est la combinaison de la morphologie urbain et de la typologie architecturale »<sup>8</sup>

Cette approche est utilisée pour comprendre les phénomènes urbains, les théoriciens ont utilisé une méthode structurale selon laquelle la ville est observée comme totalité selon différents niveaux de structuration.

- Le bâtiment est regardé non comme un objet isolé, mais en rapport avec le non bâtis, parcelle, îlots...

<sup>8</sup> Cours design urbain, Pr Saïd MAZOUZ

- Le groupement de parcelle est analysé selon leur emplacement dans la ville, la période de leur formation et les modalités de leur croissance.
- Le type ne se caractérise pas en dehors de son application concrète c'est-à-dire en dehors de son tissu urbain.
- Le tissu urbain à son tour ne se caractérise pas en dehors de son cadre c'est-à-dire en dehors de la structure urbaine.
- L'étude d'une structure urbaine ne se conçoit que dans sa dimension historique car sa réalité seconde dans le temps sur une succession de réactions et de croissances à partir d'un état antérieur.

« L'approche typo-morphologique se distingue des autres méthodes d'analyses de trois manières :

- Le type combine les caractères volumétriques du bâti avec ceux des espaces afférents : typologie du cadre bâti. Le lien est la parcelle, unité de base de la méthode.
- Inclut le parcellaire et la trame urbaine, lien entre l'échelle du bâti local et l'échelle de la ville.
- La classification typologique du cadre bâti est d'essence morphogénétique plutôt que morphologique (4 temps conception, production, usage et mutation). »<sup>9</sup>

-A l'échelle de la ville, basé sur une expérience lavalienne à Montréal qui a les mêmes spécificités de notre cas d'étude surtout dans sa situation socioéconomique on s'inscrit dans l'approche de la RUI (Revitalisation Urbaine Intégrée) : « inspirée de la politique européenne et américaine, la RUI vise une transformation sur plusieurs plans des quartiers défavorisés. En plus de transformer l'apparence physique de ces quartiers, de stimuler leurs vie économique par de nouvelles activités, d'améliorer le climat social (sécurité, civisme,...), c'est une approche qui se veut intégrée, car elle caractérise d'abord un processus d'action collective mise en œuvre dans la revitalisation. »<sup>10</sup>

-Avec la montée des préoccupations environnementales l'urbanisme végétal devient partie prenante de la réflexion sur le développement urbain durable donc, dans la même échelle et en prend en considération la vocation agricole de notre ville on a inscrit dans l'approche d'urbanisme durable. « Cette approche consacré à la nature en ville et à son rôle pose la question de l'articulation entre deux exigences apparemment paradoxales de la durabilité

---

<sup>9</sup> *Cours design urbain, Pr Saïd MAZOUZ*

<sup>10</sup> *Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée, DIVAY Gérard, J.HAMEL Pierre, ROSE Damaris, S2GUIN Anne-Marie, S2N2CAL Gilles et BERNARD Paul, INRS, Responsabilité scientifique : Institut national de la recherche scientifique Urbanisation, Culture et Société, Montréal, 2006*

urbaine : la densification de l'habitat et la naturation de la ville. Le projet urbain durable ne rejette ni le minéral ni le végétal. Au contraire, il les présuppose. Il les ouvre l'un à l'autre et les met en relation sans pour autant les confondre. Le végétal devient ainsi une des lignes de force de la production urbaine. Il s'agit alors d'articuler des échelles d'aménagement, des densités, des rapports d'intensité entre le minéral et le végétal, favorables à la qualité des lieux et des liens sociaux »<sup>11</sup>

### **1.7 Présentation succincte de contenu de chapitre :**

Le 1<sup>er</sup> chapitre : c'est le chapitre introductif qui contient une introduction général, problématique général, problématique spécifique sur notre ville, d'où on a proposé des hypothèses pour arriver à notre objectif souhaiter, avec notre démarche méthodologique, la présentation de cas d'étude.

Le 2<sup>ème</sup> chapitre : c'est l'état de l'art, il s'agira dans ce chapitre d'apporter une assise théorique qui nous permettra de mieux cerner notre thème, à la base des définitions des termes relatifs à notre sujet, et la recherche thématique consiste à faire une analyse comparative des exemples traitent les grandes actions à une déférent échelle sur notre ville.

Le 03<sup>ème</sup> chapitre : c'est le cas d'étude il comportera deux parties :

Parti écrit : c'est la lecture des différentes structures composante le territoire, une lecture synchronique et diachronique de la ville de Chebli.

Une partie graphique : présentation du projet (développement de plan de composition, élaboration de plan d'aménagement du site d'intervention), au-delà nous pouvons confirmer ou infirmé les hypothèses de travail.

#### **I.7 Synthèse de chapitre :**

Avec le développement excessif, la ville prend une mauvaise urbanisation, elle voit le phénomène de l'étalement urbain sur les terres agricole, c'est là que le projet urbain intervient afin de mettre un terme à ce problème.

Dans notre cas il s'agit de revitaliser la ville de chebli , pour rendre cette dernier plus attractive.

---

<sup>11</sup> Antonio da Cunha, Introduction : urbanisme végétal et agriurbanisme, *La ville entre artifice et nature, URBIA Les Cahiers du développement urbain durable, Observatoire universitaire de la Ville et du développement durable, n°8 - juin 2009 p 10*

## **2 . CHAPITRE ETAT DE L'ART**

Au cours de ce chapitre, nous procéderons à la définition de déférentes concepts à travers de plusieurs échelle de l'urbain jusqu'à le projet architectural ; donc il s'agit d'analyser les concepts relatif au thème de recherche, et établir la mise en place de la revitalisation sur la ville.

### **2.1 Nouvelles pratiques en matière d'urbanisme**

#### **2.1.1 Le projet urbain**

« Le projet urbain : une nouvelle approche de conception urbaine » Marcus ZEFT 2004

Le projet urbain est une nouvelle pratique urbaine apparu comme alternative à l'urbanisme fonctionnaliste, sectoriel. Cette notion cherche comme souci majeurs une meilleure qualité de vie urbaine pour l'usager.

Le projet urbain s'inspire de l'histoire de lieux. Il se caractérise aussi par le retour vers les valeurs du passé « Par son retour aux valeurs du passé, le Projet Urbain tend à retrouver une architecture plus communicative et symbolique, qui puise ses ressources dans la ville traditionnelle, et tend à humaniser la ville contemporaine.

Cependant le Projet Urbain n'est pas un retour à la ville ancienne, mais une proposition de modernisation de l'appareil de production de l'espace. Au-delà d'une vision passéiste c'est une tentative d'amélioration du présent avec des moyens, des idées et des concepts, en harmonie avec les enjeux de notre époque, (enjeux territoriaux, sociaux, économiques,...etc.)»<sup>12</sup>

Dans cette optique, le respect de spécificités locales et l'intégration des différentes données sociales, économiques et politiques des contextes d'intervention, montrent la contextualisation du projet urbain.

Le projet urbain est pensé d'une part comme un processus de décision, de concertation et de négociation en intégrant des différents acteurs de la ville (publics, privés, techniciens, décideurs et habitants). D'autre part il signifie pour les architectes et les urbanistes, une composition des formes urbaines<sup>13</sup>

---

<sup>12</sup>Mlle Sihem BOUCHERIT, *Mémoire de magister, L'utilisation du Projet Urbain dans la requalification des grands ensembles, université de MENRTOURI, Constantine, p 67*

<sup>13</sup> MOUDJARI Messaoud et DAHMANI Krimo, *Projet urbain, Edition office des publications universitaires, 2016, p 40*



Lorsqu'on parle de développement durable, le projet urbain apparaît comme un meilleur outil pour sa mise en œuvre, puisque il gère la complexité de la réalité et prend en compte les trois dimensions du développement durable (économique, écologique et sociale).

### 2.1.1.1 Essai de définition de concept projet urbain

Selon **Ch. DEVILLERS**, suivant le mémoire de **Sihem BOUCHERIT** sur L'utilisation du Projet Urbain dans la requalification des grands ensembles « le projet urbain est une pensée de la reconnaissance de ce qui est là, des traces, du substrat, de la fondation, une reconnaissance du mouvement et du flux sur lesquels on s'appuie, des fondations sur lesquelles on s'appuie pour établir des fondations pour d'autres qui viendront après. Faire du projet, c'est parler de la relation plutôt que des objets, dans le temps autant que dans l'espace. »<sup>14</sup>

Selon **Maouia SAIDOUNI** « Le projet urbain est un concept élaboré pour désigner des pratiques urbanistiques qui rompent avec la démarche bureaucratique, linéaire, autoritaire et peu soucieuse des contextes locaux et de la composition de cadre physique telle que développée par l'urbanisme des instruments.

Ce concept intègre dans les projets urbanistiques les notions de concertation entre les différents acteurs (décideurs, concepteurs, investisseurs, usagers) dans la prise de décision. La maîtrise des échelles mineures de l'espace urbain, la réponse aux exigences du contexte local et la composition des espaces publics – aussi importante que les aspects fonctionnels. L'utilisation croissante du terme projet urbain, s'explique aussi en partie par sa facile appropriation par divers groupes d'acteurs impliqués dans l'organisation de l'espace urbain tels que les politiciens qui l'utilisent pour désigner la conception d'un fragment de ville circonscrit et organismes de réalisation – entreprises, promoteurs – pour parler d'une opération d'urbanisme. »<sup>15</sup>

**Ariella MASBOUNGI**<sup>16</sup> a essayé de définir le Projet Urbain comme étant « Une stratégie pensée et dessinée de la ville. Il est une expression architecturale et urbaine de mise en forme de la ville qui porte des enjeux sociaux, économiques, urbains et territoriaux. »<sup>17</sup>

La démarche de projet urbain est définie par **Alain AVITABILE**<sup>18</sup> comme « Une démarche d'initiative publique qui a pour objet de définir un cadre et une stratégie d'action en vue d'induire des dynamiques urbaines (ou un processus de mutation urbaine) en prenant en

---

<sup>14</sup> Ch. DEVILLERS, *Le projet urbain, conférence au Pavillon de l'Arsenal, 5 mai 1994.*

<sup>15</sup> Maouia SAIDOUNI, *Elément d'introduction à l'urbanisme, Edition KASBAH, Alger, 2000, p 21*

<sup>16</sup> Architecte urbaniste en chef de l'Etat français, *Elle est responsable des ateliers Projet Urbain,*

<sup>17</sup> Ariella MASBOUNGI, *Le Projet Urbain à la française, in projets urbains en France, op.cit. P : 23.*

<sup>18</sup> *Urbaniste, architecte de formation initiale docteurs en urbanisme et aménagement*

compte les logiques des agents et les jeux d'acteurs et en articulant les différents registres d'action aux différentes échelles inférant sur ses conditions de concrétisation ». <sup>19</sup>

Autre essai de définition de ce concept par **Toufik GUERROUDJ**<sup>20</sup> comme un « Terme à l'origine ambigu, a suscité des réflexions et des pratiques qui ont permis de le clarifier. La lecture d'ouvrages sur le sujet montre, avec une forte convergence, qu'une nouvelle façon de faire, en rupture avec les pratiques antérieures a émergé. Elle a deux caractéristiques essentielles :

- Elle veut replacer les habitants et usagers au centre des préoccupations, d'où l'importance de la prise en compte de leur expertise d'usage, ce que permet la concertation.
- Une grande importance est donnée à la forme urbaine en elle-même et comme levier pour élargir le champ des actions possibles

Le projet urbain par son action globale et ses effets induits est créateur de patrimoine et de ressources ; il vise à transformer une collection de coûts sectoriels en un investissement urbain. »<sup>21</sup>

Le projet urbain selon **MOUDJARI Messaoud et DAHMANI Krimo** « n'est pas une procédure réglementaire supplémentaire, c'est une démarche, une méthode de travail, un outil stratégique. Il s'applique à tous ou partie d'un territoire, mais son efficacité est aussi une résultante de l'attachement pertinence du circonscrit, du pragmatisme. » <sup>22</sup>

### **2.1.1.2 Origine, apparition du concept projet urbain**

La notion de projet urbain est apparue vers la fin des années 70, en Europe. Il marque une volonté de changement de méthode face celle existante qui est d'une part n'a pas aboutie la qualité urbaine espérée, et d'autre part elle est incapable de maîtriser la croissance urbaine. « L'expression projet urbain a été apparemment utilisée pour la première fois dans une rencontre en 1977, puis dans une revue par Christian DEVILLERS en 1978. Elle s'inscrit dans une recherche plus ancienne de méthodes mieux adaptées qui s'était déjà manifesté au CIAM de 1953 et a été confirmée par celui de 1956. Elle a été par l'expérience largement médiatisée dans les milieux professionnels, de la ville de Bologne, qui s'était engagée, en

---

<sup>19</sup> Alain AVITABILE, *La mise en scène du projet urbain*, Editions Le Harmattan, Paris, 2005

<sup>20</sup> Architecte urbaniste, a une longue liste d'études d'urbanisme avant de devenir directeur de l'urbanisme au ministère, il a largement contribué à la loi sur les instruments d'urbanisme de 1990

<sup>21</sup> Rachid SIDI BOUMEDINE Toufik GUERROUDJ, *L'urbanisme en Algérie, Echec des instruments ou instruments de l'échec*, Edition ALTERNATIVES URBAINES, Alger, 2013, p 154

<sup>22</sup> MOUDJARI Messaoud et DAHMANI Krimo, *Projet urbain*, Edition office des publications universitaires, 2016, p 100

1965, dans une nouvelle démarche de préservation de son centre historique en attachant une grande importance à la dimension sociale.»<sup>23</sup>

### 2.1.1.3 Projet urbain comme alternative au instrument d'urbanisme, cas de l'Algérie

« Après l'échec de l'utopie du tout planifié fondé sur le concept de programmation préalable de l'urbanisme (analyse linéaire des besoins et définition d'outils théorique à long terme : plans, grilles), un concept nouveau est à la mode parmi les décideurs, les théoriciens et les professionnels de l'urbanisme. Il s'agit du projet urbain »<sup>24</sup>

Lorsque on parle des instruments d'urbanismes en Algérie on trouve que

- L'aménagement à l'échelle du bâti n'a pas pris en charge, aucun urbanisme opérationnel n'a été créé.
- Les possibilités d'action des collectivités locales et des agences foncières sont réduites.
- La problématique de la croissance et de l'extension urbaine ne sont pas prises en compte.
- L'échelle même du courant d'étude entre la seule commune et le maître d'œuvre limite les possibilités de « penser » au-delà des limites communales et d'anticiper aussi les implications foncières internes qui bornent déjà l'horizon du plan ramené à 20 ans seulement.

La loi relative à l'aménagement et à l'urbanisme affiche dans son premier article de larges ambitions : ' Organiser la production du sol urbanisable, la formation et la transformation du bâti.' La suite de la loi ne prend pas réellement en charge ces objectifs.<sup>25</sup>

Dans la même optique **Nadir DJERMOUNE** a parlé et expliqué le dysfonctionnement et la défaillance des instruments de planifications en Algérie comme suit « Le sol reste une simple surface neutre qui doit prendre en charge une programmation basée sur des quantités et des besoins théoriques. Le bâti, quant à lui, est réduit à des surfaces habitables suivant un taux d'occupation du logement (TOL) et un coefficient d'occupation du sol(COS) organisé en entités basées sur le nombre d'habitants définies comme « unités de voisinage » et non pas rapport de voisinage !

(...)Tout le problème réside donc dans la définition de l'entité d'intervention urbaine, cette unité appelée encore « unité de voisinage », entité définie à partir du nombre d'habitants et

---

<sup>23</sup> Rachid SIDI BOUMEDINE Toufik GUERROUDJ, *L'urbanisme en Algérie, Echec des instruments ou instruments de l'échec*, Edition ALTERNATIVES URBAINES, Alger, 2013, p 153

<sup>24</sup> Maouia SAIDOUNI, *Elément d'introduction à l'urbanisme*, Edition KASBAH, Alger, 2000, p 238

<sup>25</sup> Rachid SIDI BOUMEDINE Toufik GUERROUDJ, *L'urbanisme en Algérie, Echec des instruments ou instruments de l'échec*, Edition ALTERNATIVES URBAINES, Alger, 2013, p 75-76

de leurs besoins théoriques et non pas à partir des relations entre ces habitants qu'exprime la typologie du bâti. Le quartier comme « unité de voisinage » reste une entité abstraite, faussement sociologique. Le découpage ainsi effectué est réduit à son aspect formel. C'est une sorte de « zoning » formel qui se substitue au « zoning » fonctionnel qui prédominait dans l'ancien PUD. Toute l'attention est portée sur la densification des surfaces résiduelles situées au centre de la zone définie.»<sup>26</sup>

Le projet urbain est donc un outil urbain de l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Il ne pense plus la ville en plan et en droits de sols, mais comme étant un projet de société qui renforce le lien social, qui s'appuie sur <sup>27</sup>:

- Le sentiment d'appartenance.
- La possibilité d'appropriation des espaces.
- La diversité des fonctions urbaines.
- La qualité architecturale et paysagère.
- La transition raisonnée entre espaces publics et privé.
- L'aménagement des espaces publics en liens avec les attentes des habitants.

Il élargie également le périmètre d'aire d'étude opérationnel et s'appuie sur l'histoire et la géographie de chaque lieu.

#### **2.1.1.4 Principes de la démarche ' projet urbain'**<sup>28</sup>

1- Le projet urbain est pensé à la fois comme processus et résultat, et non comme résultat sans processus.

2- Le projet urbain est pensé avec la ville existante (et contre elle ou en dehors d'elle), comme reproduction de la ville sur elle-même, non comme croissance ou étalement de la ville.

3- Le projet urbain est pensé dans la totalité de ses dimensions, intégrées (et non sectorialisées), appréhendées à travers leurs interactions (politique, économique, social, culture, technique) et non seulement dans l'une de ses dimensions.

4- Le projet urbain est pensé dans un équilibre du court terme et du long terme, et non dans l'urgence ou l'utopie.

5- Le projet urbain est pensé en rapport avec la totalité des acteurs de la ville

---

<sup>26</sup> Nadir DJERMOUNE, *Dysfonctionnement et défaillance des instruments d'urbanisme en Algérie (2ème partie)*, lundi 17 février 2014 08:56

<sup>27</sup> MOUDJARI Messaoud et DAHMANI Krimo, *Projet urbain*, Edition office des publications universitaires, 2016, p 52-53

<sup>28</sup> MOUDJARI Messaoud et DAHMANI Krimo, *Projet urbain*, Edition office des publications universitaires, 2016, p 70-72

6- Le projet urbain est pensé comme un dispositif acceptable, réalisable, donc ajustable et réversible.

7- Le projet urbain est pensé comme un dispositif ouvert, adaptable aux temps, aux aléas et à la négociation.

8- Le projet urbain est pensé comme un dispositif complexe en termes de spatialité (mixité urbaine), et en termes de temporalité.

#### 2.1.1.5 Les modèles de projet urbain selon ASCHER<sup>29</sup>

1- projet politique qui définit les objectifs donné par un acteur spécifique.

2- projet architectural et urbanistique est la traduction formelle que le concepteur donne de la commande qui lui est faite et qui ensuite réalisée par des divers prestataires<sup>30</sup>

3- le projet urbain opérationnel : qui a un impact opérationnel réel sur les habitants et le cadre bâti dans un temps long mais délimité, avec une obligation de résultat.<sup>31</sup>

#### 2.1.1.6 Les dimensions du projet urbain

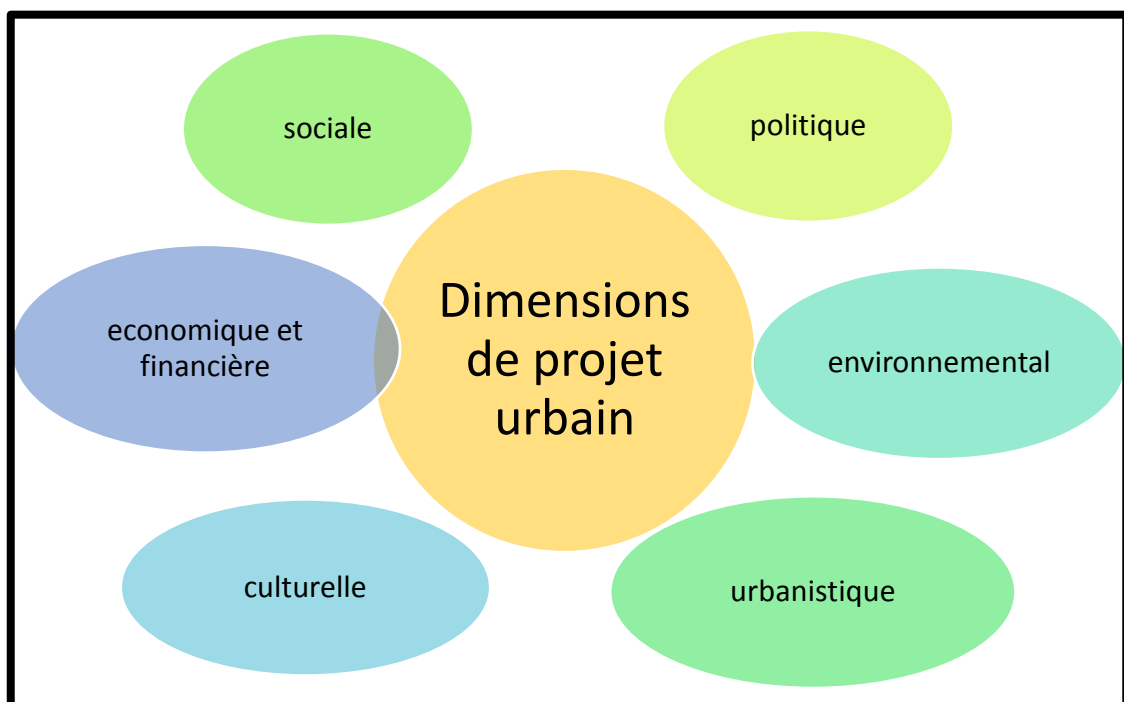


Figure 2.1: les différentes dimensions du projet urbain (dessiné par auteur)

<sup>29</sup> ASCHER, François, professeurs à l'institut français d'urbanisme et à l'université de Genève

<sup>30</sup> MOUDJARI Messaoud et DAHMANI Krimo, *Projet urbain*, Edition office des publications universitaires, 2016, p 47

<sup>31</sup> Rachid SIDI BOUMEDINE Toufik GUERROUDJ, *L'urbanisme en Algérie, Echec des instruments ou instruments de l'échec*, Edition ALTERNATIVES URBAINES, Alger, 2013, p 162

### 2.1.1.7 Echelles de projet urbain

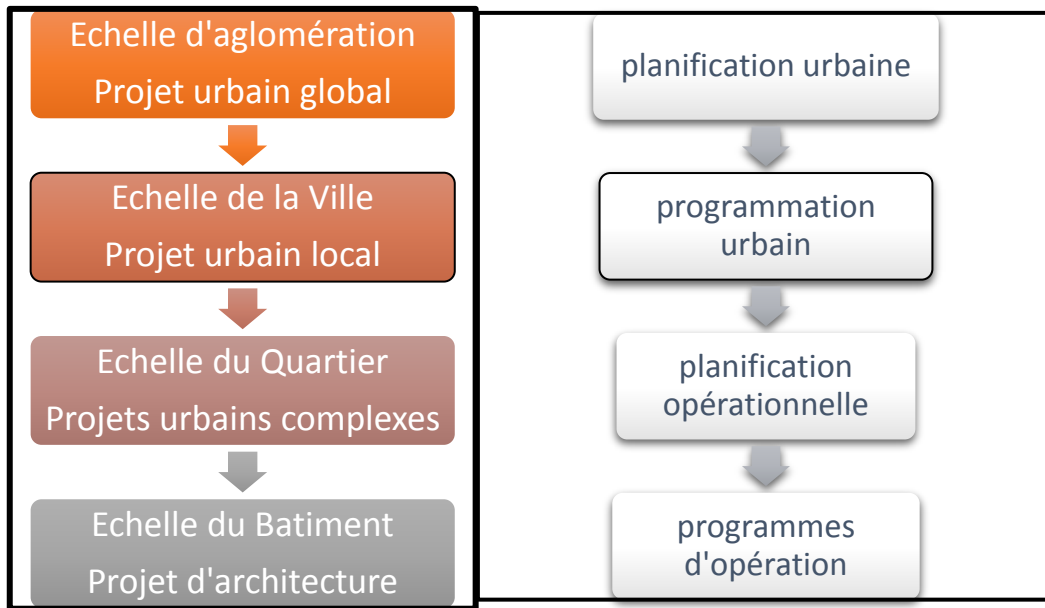


Figure 2.2 : Les échelles de projet urbain, inspiré du schéma Patrizia INGELLINA, le projet urbain, Edition Que sais-je, paris, 2001, p37 dessiné par l'auteur

### 2.1.1.8 Les étapes d'un projet urbain

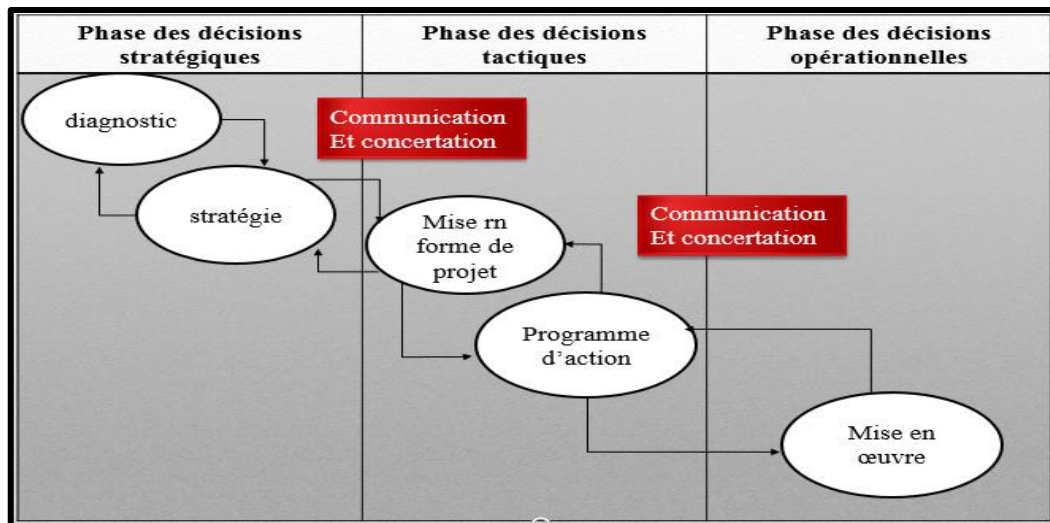


Figure 2.3: les différentes phases de projet urbain inspiré de schéma de Mm DJELLATA, cour de développement durable, master 02 projet urbain, université de Blida, 2018 dessiner par auteur

### 2.1.1.9 Conclusion

Le projet urbain est une démarche complémentaire et alternative à l'urbanisme sectoriel. Une démarche participative qu'il articule l'innovation avec identité d'une part, et la forme urbaine avec processus d'élaboration et de réalisation d'autre part.

## **2.1.2 . L'agriculture urbaine et périurbaine un nouveau rapport ville campagne, nouvelle relation à la nature.**

L'agriurbanisme est une pratique de nouveauté, apparu dès les années 70 en Ile-de-France. Mais la nature en ville, « n'est pas une invention récente. Les parcs et les jardins, les espaces minéraux plantés, les ceintures vertes, les espaces verdoyants de toute espèce, publics et privés, utilitaires ou décoratifs, jardins suspendus, jardins de poche ou grandes trames vertes, bois et bosquets, terres agricoles, ménagés ou aménagés dans les interstices des zones bâties, ont toujours été présents dans la ville.

On parle aujourd'hui d'agriculture urbaine et d'agriculture périurbaine. La nature reste une valeur sûre. Spontanée, apprivoisée, domestiquée ou fabriquée, elle résiste aux transformations des régimes de l'urbain, à ses temporalités et à ses modes de régulation. »<sup>32</sup>

### **2.1.2.1 Essai de définition de 'l'agriurbanisme'**

Selon l'échelle d'interventions on trouve agriculture urbaine et périurbaine

L'organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) propose une définition qui fait la distinction entre agriculture urbaine et agriculture périurbaine : « L'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) se réfère aux pratiques agricoles dans les villes et autour des villes qui utilisent des ressources – terre, eau, énergie, main-d'œuvre – pouvant également servir à d'autres usages pour satisfaire les besoins de la population urbaine. L'agriculture urbaine (AU) se réfère à des petites surfaces (par exemple, terrains vagues, jardins, vergers, balcons, récipients divers) utilisées en ville pour cultiver quelques plantes et élever de petits animaux et des vaches laitières en vue de la consommation du ménage ou des ventes de proximité (FAO, 1999, p. 2) ».

Paula NAHMIAS, LE CARO Yvon ont défini « comme constituantes de l'agriculture urbaine des pratiques agricoles et des expériences de jardinage qui s'opèrent au sein des tissus urbains ou dans la proximité immédiate des villes ou conurbations »<sup>33</sup>

L'agriculture urbaine est définie aussi comme « L'ensemble des activités de production d'aliments en milieu urbain. Ce terme est le plus souvent utilisé pour définir les projets de jardinage et de maraîchage à vocation de sécurité alimentaire ou à vocation de développement social, ou tout simplement l'autoproduction d'aliments pour sa propre consommation » (Direction de la santé publique, Québec, 2011).

---

<sup>32</sup> Antonio da Cunha, *Introduction : urbanisme végétal et agriurbanisme, La ville entre artifice et nature, URBIA Les Cahiers du développement urbain durable, Observatoire universitaire de la Ville et du développement durable, n°8 - juin 2009 p 1*

<sup>33</sup> Paula NAHMIAS, LE CARO Yvon, *Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales, Environnement urbain, volume 6, 2012.*

«Il est possible de caractériser l’agriculture urbaine comme étant simplement celle que l’on pratique en ville. Largement intégrée depuis longtemps dans les villes des pays en développement, elle y assure la sécurité et la souveraineté alimentaire des citoyens. Elle génère aussi des revenus et réduit les coûts liés à l’achat de nourriture (Boucher, 2009).

« Il s’agit de jardins communautaires, collectifs, personnels ou scolaires, dans le sol, sur les toits ou en bacs, l’agriculture urbaine se présente sous diverses formes.

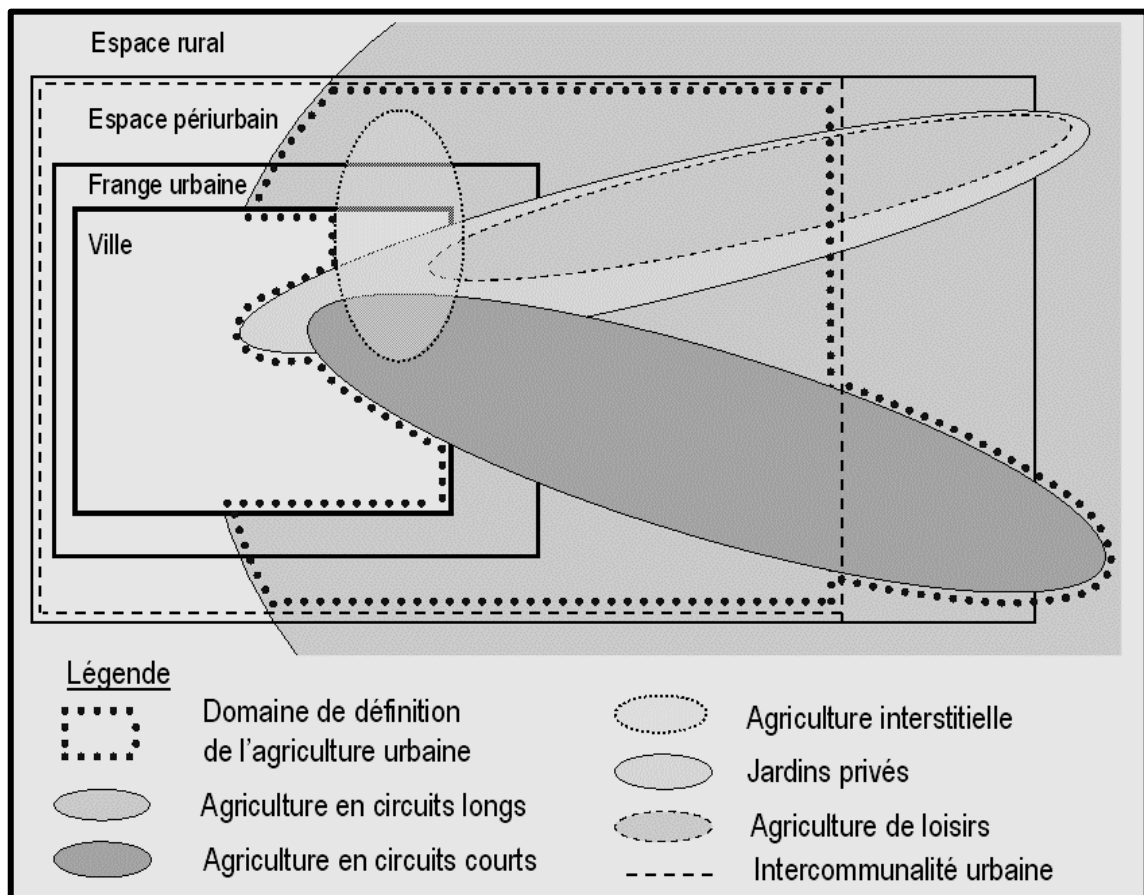


Figure 2.4 : domaine de définition de l’agriculture urbaine

L’agriculture périurbaine est multifonctionnelle et remplit plusieurs rôles dont les retombées sont généralement positives pour la société. Ce type d’agriculture pourrait donc être décrit comme une activité agricole réalisée dans un espace intermédiaire entre la ville et la campagne, entretenant des liens commerciaux avec le milieu urbain en plus d’être soumise aux effets de la proximité de celui-ci. »<sup>34</sup>

<sup>34</sup> Marie-Élaine Boily, *L’agriculture périurbaine et urbaine au Québec*, Direction de l’appui au développement des entreprises et de l’aménagement du territoire, Québec, 2012



On peut dire aussi que « L'agriculture périurbaine s'insère ainsi dans l'espace périurbain en tant qu'activité soumise aux forces urbaines, selon un gradient qui décroît en fonction de l'éloignement de la ville (Tolron, 2001). »

### **2.1.2.2 Identification des espaces ouverts et leurs fonctions**

Les espaces ouverts signifient tout espace agricole, espace boisé ou espace naturel, espace vert et espace de loisirs.

Les espaces ouverts ont de multiples fonctions, peut être classé en quatre grandes familles :

- fonctions économiques, en particulier de production : produits agricoles, eau potable, approvisionnement en matériaux, en énergies renouvelables, etc., contribuant à l'attractivité du territoire.
- fonctions environnementales : support de biodiversité, prévention des risques naturels, rafraîchissement, etc., assurant la vitalité et la pérennité du territoire.
- fonctions sociales : facteur de calme, de ressourcement, de loisirs, de lien social, intérêt paysager, etc., participant à la qualité du vivre ensemble.
- structuration de l'espace régional.

### **2.1.2.3 La périphérie de la ville, des fronts urbains qui nécessitent une maîtrise :**

On entend par front urbain la limite entre les espaces bâtis et les espaces ouverts, que représentent à la fois une ligne de contact entre ville et nature. La maîtrise de ces fronts a pour objectifs de :<sup>35</sup>

- fixer une frontière à l'urbanisation.
- renforcer l'image et l'identité de l'espace urbain.
- préserver les unités agricoles, boisées et naturelles.
- garantir les continuités et liaisons entre ces unités.
- participer à la structuration de l'espace urbain en maintenant notamment des espaces de respiration.
- offrir à la ville vue et accès sur l'espace ouvert.
- permettre le retour de la nature en ville.

Leur traitement doit permettre une transition entre l'espace urbain ou à urbaniser et les espaces ouverts et la valorisation de ces espaces.

---

<sup>35</sup> Île-de-France 2030, schéma directeur de la région Île-De-France, adopté par la délibération du conseil régional du 18 octobre 2013 et approuvé le 27 décembre

#### **2.1.2.4 La périphérie de la ville face à l'étalement urbain**

L'étalement urbain est un phénomène de développement des surfaces urbanisées par une densité du bâti d'autant plus faible que l'on s'éloigne de cœur des villes.

Selon l'agence européenne de l'environnement « L'étalement urbain se manifeste lorsque le taux de changement d'occupation des terres excède le taux de croissance de la population ».<sup>36</sup>

D'autre définition donnée par l'observatoire métropolitain de régions de Montréal considéré « L'étalement urbain comme la part de l'extension urbaine provenant de la baisse des densités urbaines. Ainsi, la ville s'étale sur un territoire plus vaste que par le passé avec les mêmes fonctions assurées. La diffusion résidentielle s'éloigne des agglomérations, se disperse et évite la concentration autour des centres villes ou centres-bourgs existants. Ceci se fait sans souci d'économie du foncier ni de préservation des espaces agricoles et naturels » (1999).<sup>37</sup>

La ville a continué à s'étaler sur un espace périphérique généralement agricole, puisque la demande de terrains pour le développement urbain repousse toujours plus loin les limites de la ville. Elle gruge donc avidement les terres fertiles, Ces ressources deviennent irrécupérables une fois qu'elles sont enfouies sous le béton. Aussi les espaces agricoles périphériques restent à faible intérêt économique face à la pression foncière. Formant une large frange, «ni ville, ni campagne, c'est la banlieue gaspilleuse de terrain, gaspilleuse d'équipement, sans donner entière satisfaction, gaspilleuse de paysage. »

Donc la pratique d'agriurbanisme « apparaît comme permettant un agencement plus intégré et plus durable des territoires, réducteur du clivage entre collectivités rurales et urbaines et capable de contenir l'étalement urbain. »

#### **2.1.2.5 Les actions d'agriurbanisme**

- A l'échelle de territoire <sup>38</sup>

Inspirées de projet agri-urbain à Ile-de-France

-Les continuités écologiques : qui désignent des continuités boisées, herbacées, agricoles et humides permettant la circulation des espèces entre des réservoirs de biodiversité.

---

<sup>36</sup> *Mesure et analyse de l'étalement urbain en région Centre, directions régionale de l'environnement et d'aménagement et de logement, Paris, mars 2010*

<sup>37</sup> *Ibid.*

<sup>38</sup> *Île-de-France 2030, schéma directeur de la région Île-De-France, adopté par la délibération du conseil régional du 18 octobre 2013 et approuvé le 27 décembre*

-Les liaisons agricoles et forestières : qui désignent les liens stratégiques entre les entités agricoles (ou boisées) fonctionnant en réseau. Elles permettent d'assurer les circulations agricoles (ou forestières) entre les sièges d'exploitation, les parcelles et les équipements d'amont et d'aval des filières. Elles constituent, dans la mesure du possible, des continuités spatiales concourant aux paysages et à l'identité des lieux.

-Les espaces de respiration : qui désignent une continuité large d'espaces agricoles, boisés ou naturels, entre les noyaux urbains. Ils assurent une fonction de coupure d'urbanisation essentielle dans la structuration de l'espace et le paysage.

-Les liaisons vertes : qui relient des espaces verts du cœur d'une métropole, des espaces ouverts de la ceinture verte et des grands espaces forestiers et naturels de l'espace rural.

La Ceinture de verdure répond à cinq objectifs précis :

1. Donner à la capitale un cadre rural distinctif et symbolique.
2. Servir de cadre à diverses activités publiques dans un cadre rural ou un environnement naturel.
3. Préserver les écosystèmes naturels.
4. Assurer la viabilité des fermes et des forêts afin de contribuer à la prospérité de la collectivité rurale.
5. Fournir de grands espaces verts aux établissements qui contribuent à la survie de la Ceinture de verdure ou qui en bénéficient.

- A l'échelle périurbaine

-Le développement d'un pôle éco-agro-récréotouristique par l'établissement de conditions propices à la découverte des paysages champêtres et par le soutien aux initiatives locales de sensibilisation, de la mise en valeurs et interprétation du patrimoine agricole <sup>39</sup>

-Parc agricole mitoyen : ce sont des cultures végétales et d'arboriculture de grande qualité qui approvisionnent directement les marchés locaux de la ville en produits frais. Le parc est par la profession agricole. Sa direction est assurée par le consortium, organe représentatif des exploitations agricoles et des travailleurs agricoles de la zone. Le consortium possède un centre d'information au cœur du parc qui propose des activités éducatives, un arboretum ainsi que des terrains consacrés à l'expérimentation horticole.<sup>40</sup>

- Agro-quartier c'est un éco quartier marquant la fin de l'urbanisation. Un quartier lisière dont les façades regardent l'espace naturel, Un nouveau quartier qui fait la transition entre

---

<sup>39</sup> *Le plan d'urbanisme de Montréal, Ville de Montréal, 2004*

<sup>40</sup>Exemple « *Baix Llobregat Agricultural Park* » situé à 5 km de Barcelone, compte rendu du colloque de Louvain « *Rurality near the city* » (Montasell J., 2008).

la zone urbanisée et la zone agricole. Il sera construit de façon à ce qu'aucune nouvelle opération d'urbanisme ne puisse désormais s'installer entre la ville (dont il clôt la progression) et un espace naturel. Il se base sur

- Prise en compte des caractéristiques environnementales (eau, sol et biodiversité notamment) et paysagères du site.
- Amélioration de l'accès au site par le public (piétons et cyclistes) et du cadre de vie de ses populations riveraines.
- Promotion de solutions agronomiques et environnementales innovantes ou non conventionnelles, économiquement viables, à faible consommation énergétique.

Amélioration de la biodiversité.

- Promotion des méthodes de la permaculture et de l'agroforesterie, Favorisation de professionnalisation de jeunes maraîchers à ces méthodes et à l'application de l'agriculture biologique.
- Définition des conditions de mise place d'une activité d'insertion par le maraîchage.<sup>41</sup>
- *A l'échelle urbaine*

Le jardinage : « les jardins sont de nouveaux espaces publics supports à de nouvelles pratique sociale et le jardinage y est vecteur d'éducation et de sociabilité. (...) »

Les jardiniers de la ville vont exploiter les moindres interstices urbains. Ils plantent les terrasse des immeubles, les friches temporaires, les murs, les trottoirs...leur volonté est d'introduire sous ces formes les plus diverses la nature dans la ville. »<sup>42</sup>

« Les jardins renforcent la sécurité alimentaire des populations urbaines défavorisées, sont des lieux pédagogiques en faveur de l'agriculture, des lieux de rencontres sociales ou encore des espaces récréatifs. »<sup>43</sup>

LA FABRIQUE AGRICOLE « est un prototype de quartier métropolitain qui apporte une réponse française à la question internationale de l'agriculture urbaine en milieu dense. C'est un centre d'agriculture urbaine. Associer un équipement public, un centre d'information et de débats qui centralise et fédère les questions d'agriculture urbaine et franciliennes à une ferme maraîchère professionnelle qui confectionne le paysage du quartier à travers ses

---

<sup>41</sup> Réunion publique plaine de Montejean, France, 9-02-2016

<sup>42</sup> Rachid SIDI BOUMEDINE, LARIBI Ghanem, *L'urbanisme en Algérie, Echech des instruments ou instruments de l'échech*, Edition ALTERNATIVES URBAINES, Alger, 2013, p 184-185

<sup>43</sup> Sebastien Treyer et Aline Cattan, *La filière agricole au cœur des villes en 2030, ministère de l'agriculture et de la pêche*, Paris, Le 26/02/09

multiples activités et productions agricoles. Montrer comment les productions agricoles sont amendées à partir du recyclage des déchets urbains. »<sup>44</sup>

### 2.1.2.6 Typologie et enjeux des projets intra-urbains de l'agriculture urbaine en Ile-de-France

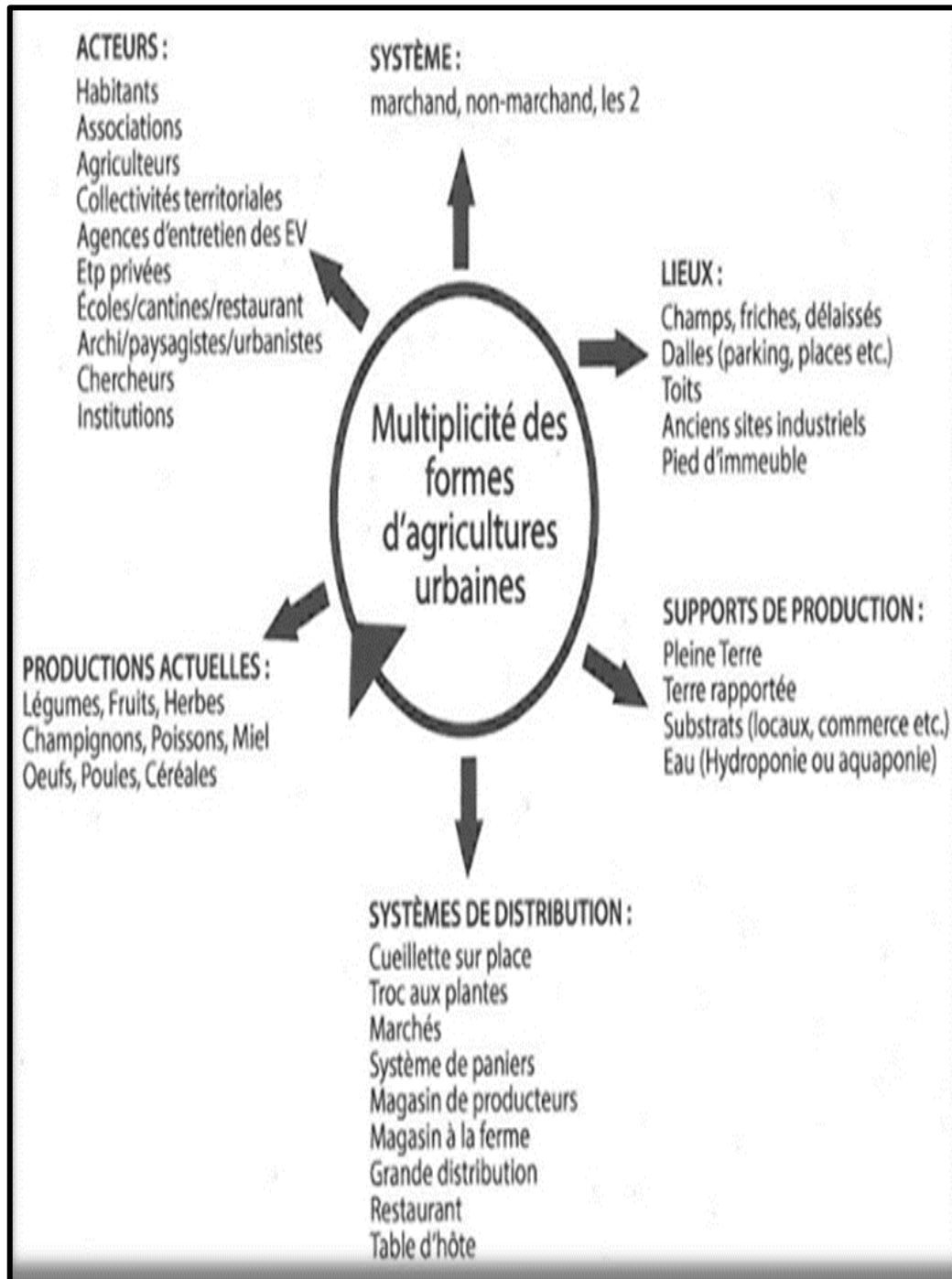


Figure 2.5 : Schéma adapté de Anne-Cécile Daniel « Typologie et enjeux des projets intra-urbains de l'agriculture urbaine en Ile-de-France », op cit

<sup>44</sup> <http://giannivilla.fr/portfolio/la-fabrique-agricole/>

### 2.1.2.7 Les fonctions d'un projet agri-urbain

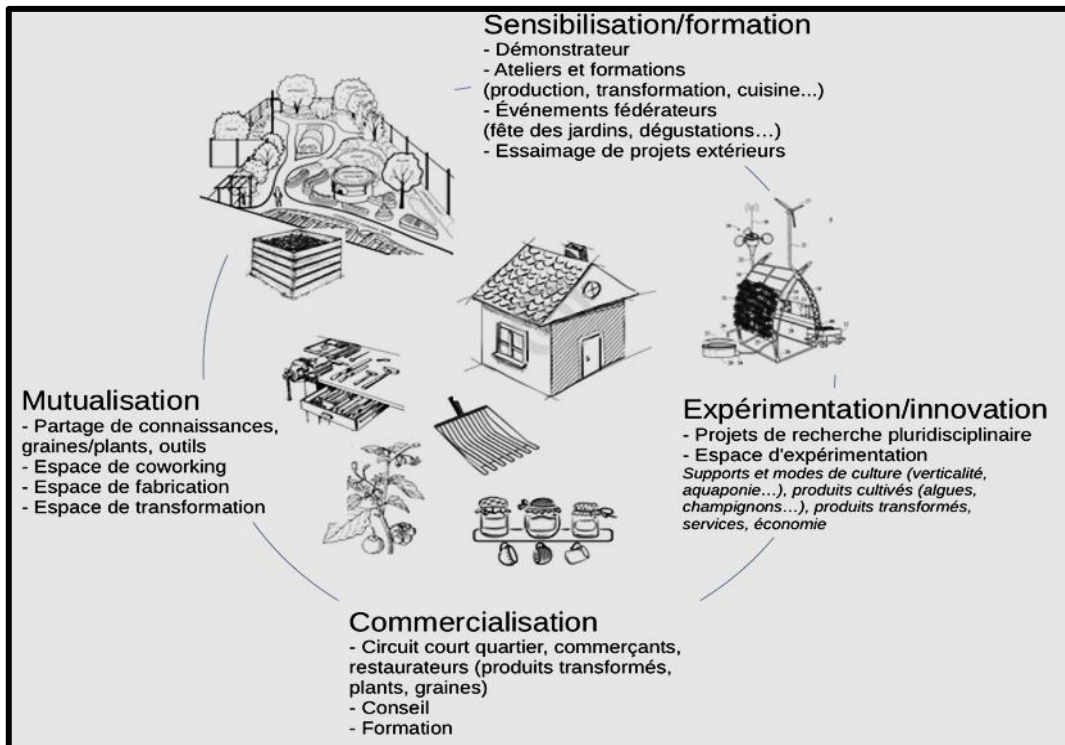


Figure 2.6 les fonctions, classé en quatre grandes familles de projet agri-urbain

### 2.1.2.8 La multifonctionnalité de l'agriculture urbaine

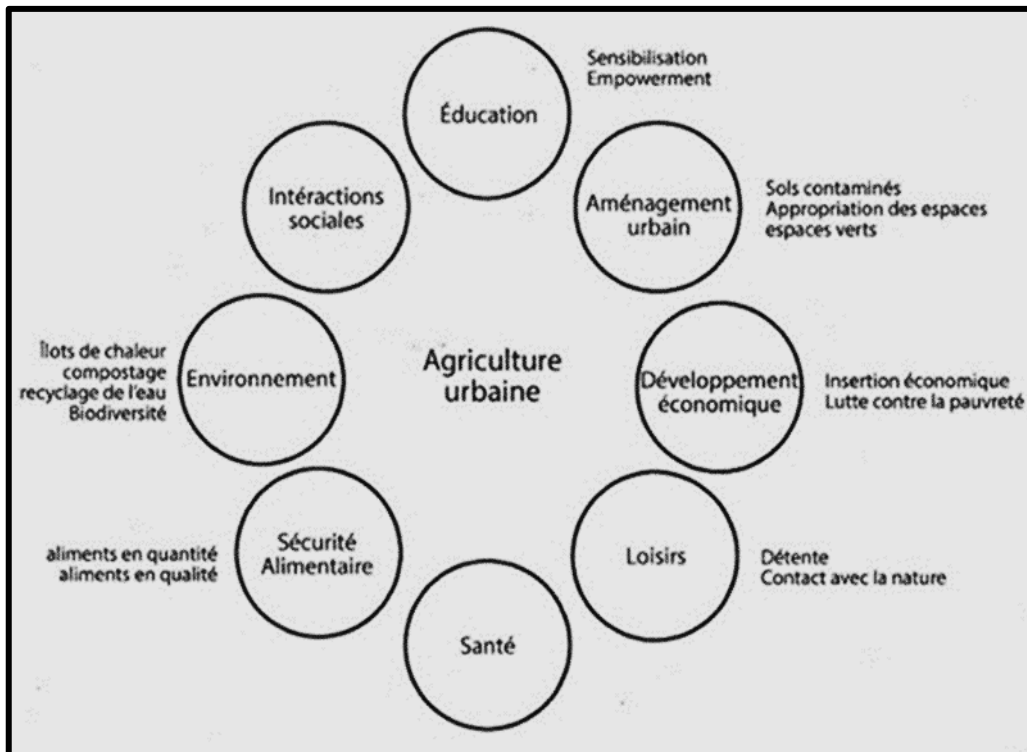


Figure 2.7 : Source : <https://maisonagricultureurbaine.com>

### **2.1.2.9 Conclusion**

L'agriurbanisme est une pratique qui marque une volonté de préserver, renforcer et valoriser le paysage agricole d'une part ; et de faire l'agriculture un levier d'aménagement urbaine d'autre part.

Ça « fallait démontrer que l'agriculture n'est naturellement pas en contradiction avec l'idée urbaine et qu'elle a même la capacité d'intervenir de nouveaux modes de ville et de nouvelles formes urbaines. »<sup>45</sup>

### **2.1.3 . La revitalisation urbaine intégrée**

#### **2.1.3.1 Définition de la RUI**

« La revitalisation urbaine intégrée (RUI) est une approche qui vise à établir un diagnostic des secteurs défavorisés sur un territoire, puis à identifier des actions prioritaires et structurantes pour leur milieu. La RUI vise l'amélioration des conditions socioéconomiques des habitants du secteur visé, ainsi que l'amélioration des conditions physiques et environnementales de leur milieu de vie, par le moyen d'interventions ciblées et concertées avec la communauté. L'approche favorise également la consolidation des quartiers centraux et leur revitalisation.

La RUI est une pratique qui a cours depuis une trentaine d'années. L'approche a été développée pour pallier les limites des interventions sectorielles ou ponctuelles, qui ont démontré leurs limites pour améliorer les conditions de vie dans les secteurs dévitalisés à forte concentration de pauvreté et en déficit d'infrastructures. »<sup>46</sup>

L'approche de revitalisation urbaine intégrée est définie aussi « comme un moyen d'améliorer les conditions socioéconomiques et le cadre de vie d'un territoire défavorisé donné. Cette approche présente les caractéristiques suivantes :

- elle se base sur une vision globale et concertée de la situation du territoire
- elle agit de façon concertée, dans un grand nombre de domaines, en fonction des réalités et des problèmes rencontrés
- elle veut concentrer, coordonner et adapter l'action des ressources publiques, communautaires et privées, pour régler ces problèmes ou améliorer sensiblement la situation
- elle donne une large part à la population du territoire touché et aux instances qui la représentent, dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des actions

---

<sup>45</sup> Thierry LAVERNE, *projet urbain durable : stratégies*, p148

<sup>46</sup><https://www.mamot.gouv.qc.ca/municipalite-durable/entreprendre-une-demarche/modeles-de-demarches/autres-demarches/revitalisation-urbaine-integree>

- elle cherche à agir sur les facteurs qui engendrent la pauvreté dans une optique de changement durable
- elle intègre des actions spécifiques dans les secteurs défavorisés dans le cadre plus large du développement de la métropole
- elle repose sur une vision à long terme

Bref, six mots maîtres peuvent caractériser la RUI : vision, concertation, participation, adaptation, action en amont (agir sur les facteurs), insertion globale (cadre de l'agglomération).»<sup>47</sup>

### **2.1.3.2 Les objectifs de la RUI**

« La mise en place de cette approche concourra à créer des milieux de vie dynamiques et agréables à vivre par le biais d'interventions intégrées et concertées visant à :

- développer une offre de services publics (municipaux et gouvernementaux) plus complète et mieux adaptée aux besoins des personnes défavorisées.
- améliorer le milieu physique, notamment à l'aide de programmes ou projets en matière d'habitation, d'aménagement urbain, d'infrastructures, d'espaces verts et d'équipements collectifs.
- encourager le dynamisme économique local.
- réduire les impacts générés par les problématiques sociales.
- améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité dans les secteurs visés.
- encourager la participation sociale, notamment en augmentant le pouvoir des personnes défavorisées dans leurs propres conditions de vie.
- favoriser une cohabitation plus harmonieuse entre les résidents des secteurs visés.
- encourager l'innovation dans les démarches pour lutter efficacement contre la pauvreté et l'exclusion sociale. »<sup>48</sup>

Ces objectifs touchent donc à la fois :

- À la population : sécurité, réduction des impacts, participation sociale, cohabitation.
- au milieu : cadre physique, offre de services, dynamisme économique.
- aux façons de faire : innovation

---

<sup>47</sup> *Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée, DIVAY Gérard, J.HAMEL Pierre, ROSE Damaris, S2GUIN Anne-Marie, S2N2CAL Gilles et BERNARD Paul, INRS, Responsabilité scientifique : Institut national de la recherche scientifique Urbanisation, Culture et Société, Montréal, 2006 p 17*

<sup>48</sup> *Ibid. p 18*



### **2.1.3.3 La RUI face l'exclusion socio-économique**

Un des buts de la revitalisation urbaine est justement de contrer l'exclusion et la ségrégation sociale par « remettre dans le circuit certains quartiers où la pauvreté s'est concentrée. Ces quartiers sont en quelque sorte les laissés-pour-compte de la synergie : ils offrent peu d'occasions d'emploi, les résidents n'ont pas un grand pouvoir d'achat, les services privés n'y sont pas très abondants ni de qualité, les services publics risquent de s'y dégrader –ou du moins, de ne pas satisfaire à la tâche alors que les besoins sont souvent criants (transport, sécurité, propreté, santé, éducation, etc.). »<sup>49</sup>

### **2.1.3.4 Les dimensions d'intervention de la RUI**

Selon plusieurs auteurs, un processus RUI passe par des interventions multisectorielles et transversales sur, plusieurs dimensions :

- Le cadre physique de vie (état des bâtiments, des infrastructures, des équipements, du mobilier urbain, de l'environnement).
- La structure d'opportunité (l'accès aux emplois, à l'éducation, à la formation, aux commerces de proximité, aux services notamment de santé, aux logements, aux activités récréo-culturelles).
- L'état des biens collectifs (notamment la sécurité, l'animation, l'image du quartier),
- L'organisation de la vie collective (la densité des associations et des institutions, la concertation).
- L'écologie sociale du quartier (la composition de la population du quartier définie de manière agrégée sur plusieurs plans notamment en termes de diversité, d'homogénéité, de ségrégation).<sup>50</sup>

### **2.1.3.5 Conclusion**

L'approche de la revitalisation urbaine intégrée repose sur la concertation d'organismes communautaires, de citoyens ainsi que de représentants des secteurs privés et publics.

Tous ses acteurs se réunissent afin de mettre en œuvre des actions visant l'amélioration des conditions de vie dans des secteurs défavorisés aux plans social et économique.

---

<sup>49</sup> *Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée, DIVAY Gérard, J.HAMEL Pierre, ROSE Damaris, S2GUIN Anne-Marie, S2N2CAL Gilles et BERNARD Paul, INRS, Responsabilité scientifique : Institut national de la recherche scientifique Urbanisation, Culture et Société, Montréal, 2006 p 23*

<sup>50</sup> *Portrait du territoire lavallois ciblé pour une revitalisation urbaine intégrée (RUI), Conférence régionale des élus de Laval, 2009 p11*

## 2.2 . Analyse thématique

### 2.2.1 . Exemple de projet d'agriurbanisme :

#### 2.2.1.1 .Exemple 01 : Genève-Eaux Vives-Annemasse

- Situation de projet :

Genève est une ville suisse située à l'extrémité ouest du Léman, les eaux -vives sont un quartier de Genève.



Figure 2.8 la situation de Genève.

Source : Google image

- Critère de choix :

L'exemple touche l'étalement urbain sur les terres agricoles, et la vision de l'interpénétration nature-ville avec la diversité du territoire qui considère comme un atout pour la consolidation des franges. Dans l'insistance sur le dialogue ville-nature et la volonté d'irriguer la deuxième dans la première, donc d'inverser la tendance actuelle est-ce de mettre la ville en valeur par la présence d'éléments de nature, ou au contraire de valoriser [l'espace vert] par des constructions de qualité ?

La proposition de Tala grand propose un éventail d'outils et de pistes d'actions adaptés à différentes situations de projet identifiées. Il s'agit particulièrement de projets qui visent un rééquilibrage entre les territoires suisse et français et une diversification de l'offre en matière d'habitat.<sup>51</sup>

- Les objectifs de l'exemple

Problématique	objectif		action
Le territoire connaît une croissance démographique continue.il faut	quantitatif	d'accueillir à l'horizon 2030, 30'000 habitants dans le cadre D'un développement cohérent et équilibré du territoire transfrontalier et 10'000 emplois	

<sup>51</sup> Cahier n°60-4 – Rapport intermédiaire du Collège pour le 1er degré – version 5 octobre 2009

préserver les espaces naturel avec le manque de cohésion sociale. Problème de coupures et discontinuités du territoire.	Qualitatif	Un développement économique équilibré et durable.	-renforcement les pôles d'emplois et quartiers Mixtes
		Agricole et environnementaux	-Préserver et valoriser les terres agricoles -limites entre la zone à bâtir et la zone de production agricole.
		Nature et de paysage	- Identifier les grands corridors verts qui structurent l'axe

.Tableau 1.récapitulatif de 1<sup>er</sup> exemple

- L'échelle de territoire
  - Structuration spatiale : lignes et maillage

La structure du territoire est définie par les lignes et le maillage, de la trame agricole et de l'urbanisation, l'analyse mène à une série de discontinuité de maillage au niveau de découpage administratif, infrastructure, la voie ferré. Le projet propose une recomposition du maillage.<sup>52</sup>

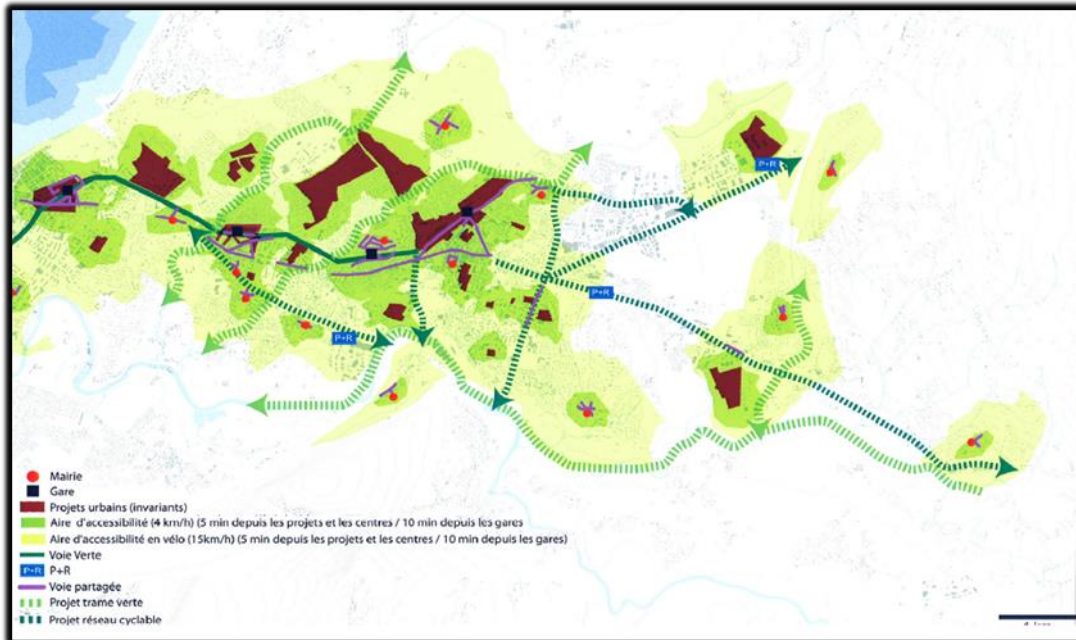


Figure 2.9. Carte des lignes et maillage

Source : Cahier n°60-4-1 – Contributions reçues à l'issu de présentations et séances de travail du 1er degré

- Limité d'urbanisation par :

<sup>52</sup> Cahier n°60-4-1 – Contributions reçues à l'issu de présentations et séances de travail du 1er degré

La topographie et l'hydrographie ont imposé des contraintes à l'urbanisation entre Genève et Annemasse, les limites de la ville sont définies à travers la figure des rives

Il s'agit de composantes naturelles (limite topographique Traitement des espaces (cour d'eau, parc, boisement, agricoles ou bâties, les composantes agricoles : (limite réglementaire, Aires agricoles à préserver à moyen terme : Le maraîchage (serres), la frange urbaine, (Cultures, maraîcher, prairies)), les espaces agricoles sont évoqués en tant qu'élément constitutif de la trame végétale.

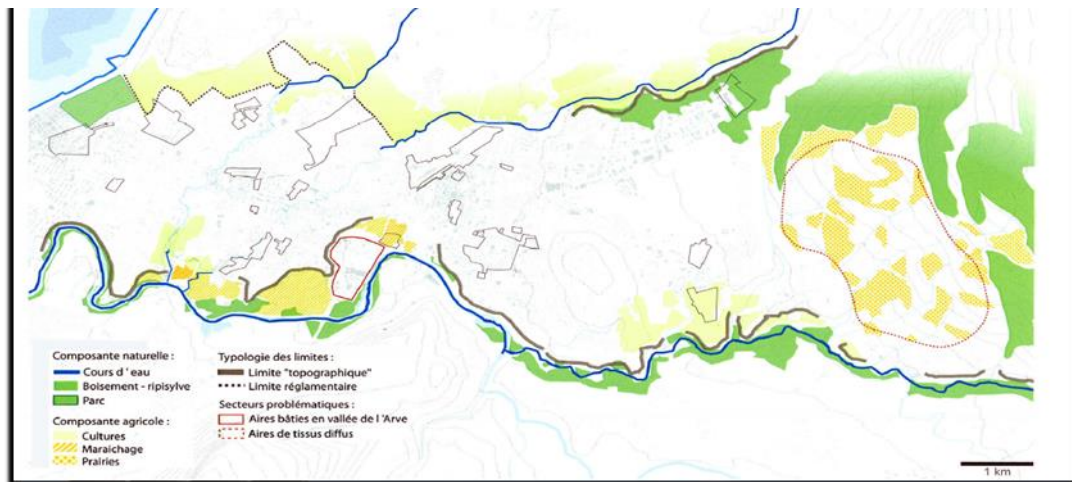


Figure 2.10. Carte des composantes naturelle et agricole

Cahier n°60-4-1 – Contributions reçues à l'issu de présentations et séances de travail du 1er degré

- Densification, urbanisation vers l'intérieur : propositions dans des tissus existants ou dans les poches libres de constructions à l'intérieur de ces tissus, augmentant la densité résultante sans modifier l'affectation initiale du secteur -habitat, activités ou équipements-

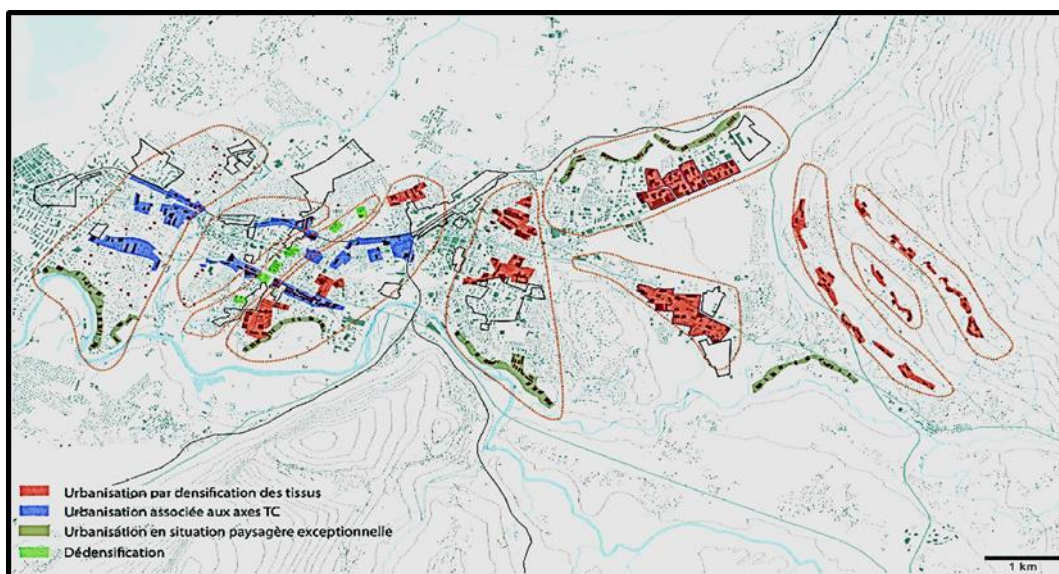


Figure 2.11. Carte de densification urbaine

Cahier n°60-4-1 – Contributions reçues à l'issu de présentations et séances de travail du 1er degré

- A l'échelle de la ville : la trame verte qui resserrera les liens entre les quartiers

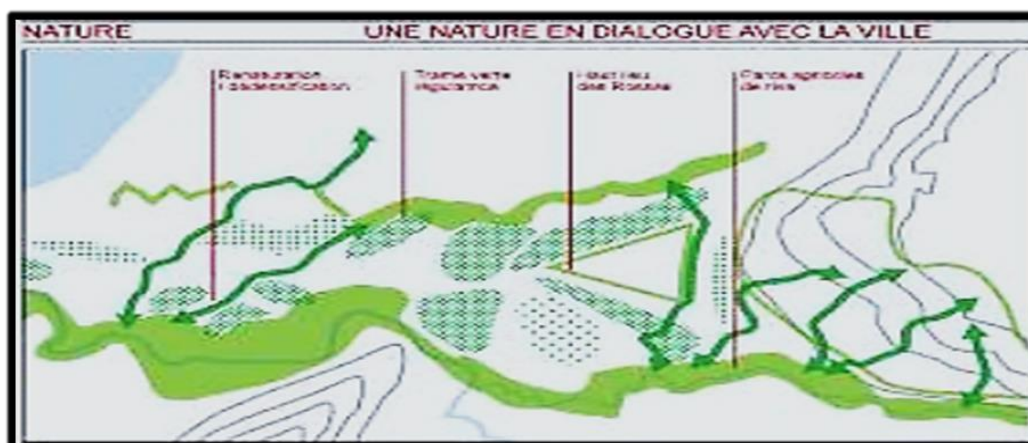
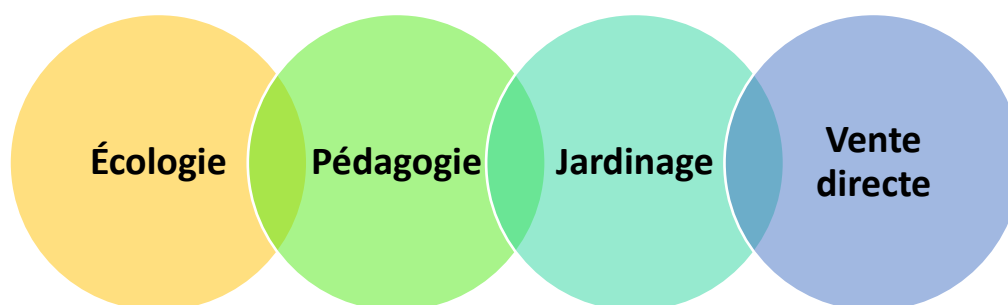


Figure 2.12. Carte de trame verte

Cahier n°60-4-1 – Contributions reçues à l'issu de présentations et séances de travail du 1er degré

Le rapprochement proposé de la ville et de l'agriculture, prudent (L'espace agricole sera sécurisé) étant donné le contexte de tensions entre les agriculteurs et les néo ruraux, s'inscrit dans une vision culturaliste territorialiste : diverses activités rapprocheront la ville et l'agriculture.



En effet c'est la présence de cette dernière, qu'elle soit préexistante, généralement agricole et à renforcer, ou projetée dans des nouveaux espaces publics (Parc de loisirs et de sports; Promenade plantée, Parc ludique), qui semble garante de la qualité de l'habiter En installant des balcons urbains ouverts vers le grand paysage.

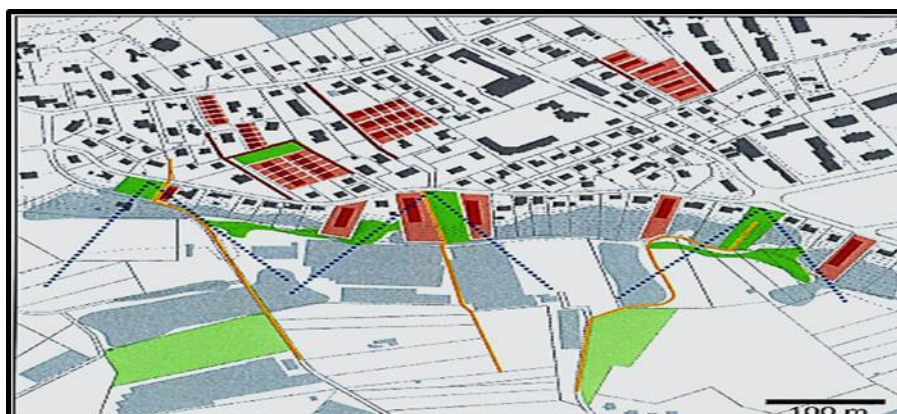


Figure 2.13. Balcon à gaillard

Source Cahier n°60-4-1 – Contributions reçues à l'issu de présentations et séances de travail du 1er degré

- Synthèse de l'exemple :

Après l'analyse de cette exemple on peut distinguer que on peut valoriser l'identité de la ville pour rendre la ville attractive et compétitive par la relation ville-nature et renforcer leur vocation agricole, et on rapproche la ville avec l'agriculture et projection des nouveaux espace public par des échelles, échelle territorial et l'échelle de la ville.

### 2.2.1.2 .Exemple 02 : projet de territoire agri-urbain en région parisienne triangle vert « Ile-de-France »

Le Triangle Vert des Villes Maraîchères est une association Loi 1901 réunissant les communes de Marcoussis, Nozay, Villebon sur Yvette, Saulx les Chartreux et Champlan, et les exploitants agricoles motivés par le projet. Cette association a pour objet de Constituer une structure de réflexion et de communication Entre commune agriculteurs, et usagers de l'espace.

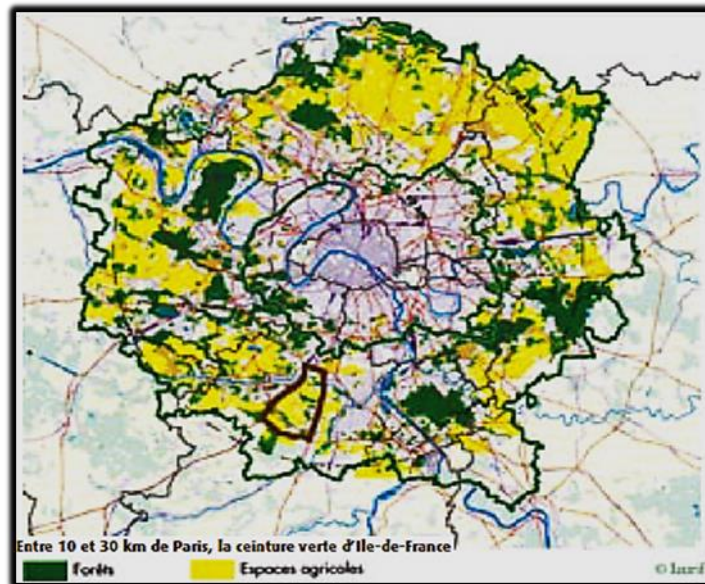


Figure 2.14. Carte de l'espace agricole .Source : [trianglevert@wanadoo.fr](mailto:trianglevert@wanadoo.fr)

Présentation de projet

- À l'échelle de territoire Projet de triangle vert « Ile-de-France »

Un projet partagé :

Un projet de territoire agri-urbain en région parisienne. Une association de communes périurbaines se mobilise avec les agriculteurs et les usagers pour préserver les espaces cultivés de l'étalement urbain. Le territoire du Triangle Vert a été observé de près en tant que projet alternatif et viable et a été reconnu comme maillon important de la ceinture verte parisienne, Si le projet du triangle vert relève d'avantage d'une approche environnementale et d'aménagement que d'une entrée paysagère, on note les mêmes enjeux de

complémentarité des espaces, de concertation, et de vision systémique pour envisager en commun l'avenir du territoire.

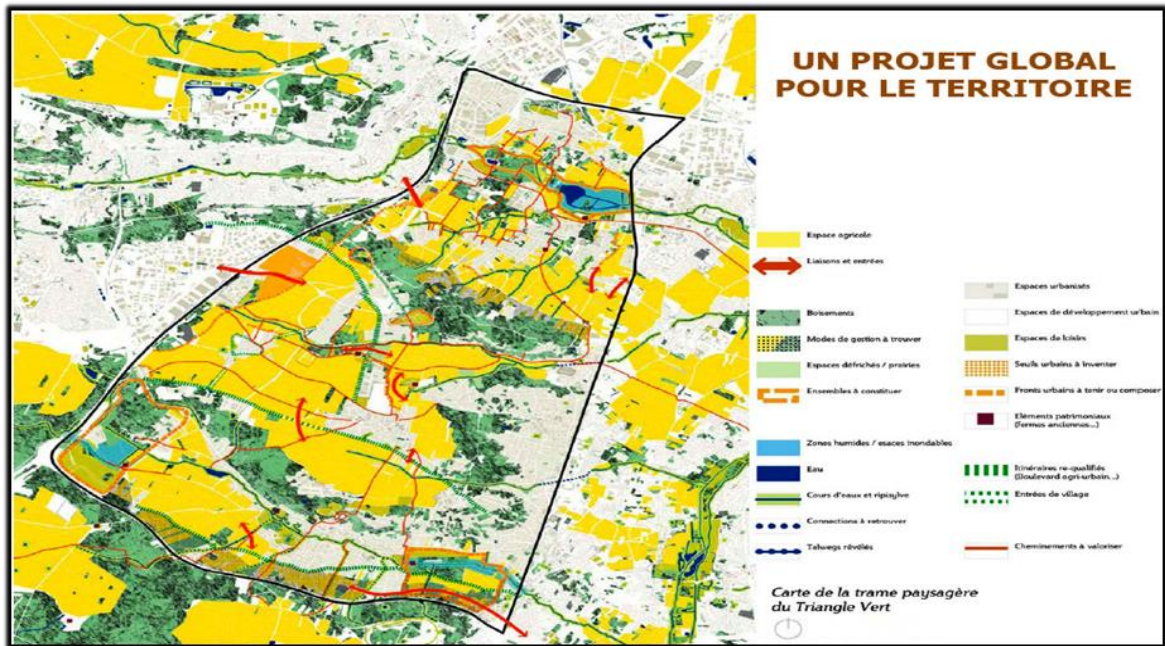


Figure 2.15. Carte de la trame paysagère du triangle vert Source : Un projet de territoire agri-urbaine région parisien, rédaction 2010

- Les orientations de projet

Concilier un développement harmonieux des villes et le maintien d'une Agriculture économiquement viable, dans une optique de développement et d'aménagement durables de leur territoire.

Un projet agri-urbain, luttant contre le mitage et l'étalement urbain.

- Interventions :

À l'échelle de territoire : Projet de triangle vert « Ile-de-France »

Problématique de projet : On ne peut pas stopper l'urbanisation donc, comment on peut urbaniser d'une façon durable ?, Comment on peut préserver les terres agricoles de l'étalement urbain ?

Objectifs	Sous-Objectifs	Actions
La valorisation des espaces ouverts passe par une définition précise de leur destination	<ul style="list-style-type: none"> <li>• rafraîchissement des quartiers,</li> <li>• préservation de la biodiversité en milieu urbain</li> <li>• développement de l'offre touristique et à l'attractivité régionale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• espaces verts et espaces de loisirs d'intérêt régional, sur des espaces bâtis, ouverts urbains, voire agricoles boisés ou naturels</li> <li>• équipements verts et de loisir</li> <li>• Améliorer l'accessibilité des espaces verts publics et des espaces de loisirs (lien avec les autres espaces publics, etc.)</li> </ul>

	de préservation et valorisation des espaces ouverts et leur fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les continuités écologiques</li> <li>• les liaisons agricoles et forestières</li> <li>• les liaisons vertes</li> <li>• les espaces de respiration</li> </ul>
favoriser une urbanisation par renouvellement urbain et densification dans les tissus urbains existants.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la limitation de la consommation d'espaces agricoles boisés et Naturels</li> <li>• développement urbain en prendre en compte les caractéristiques Paysagères</li> <li>• la densification des espaces déjà urbanisés.</li> <li>• Planifier de nouveaux espaces d'urbanisation qui doivent être maîtrisés, denses, en lien avec la desserte et l'offre d'équipements.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploiter les friches et les enclaves urbaines</li> <li>• l'espace urbanisé ne doit pas porter atteinte à une continuité écologique, un espace de respiration, une liaison agricole et forestière, une liaison verte, une lisière d'un espace boisé</li> <li>• l'offre d'espaces verts publics de proximité doit être développée afin de tendre vers 10 m2 par habitant.</li> </ul>
Renforcer le tourisme rural	<ul style="list-style-type: none"> <li>• aménagement des zones rurales favorisant les loisirs de nature</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• recensement et protection des chemins ruraux non utilisés par les agriculteurs, pour faciliter la randonnée pédestre, équestre et cycliste</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• encouragement à la pratique du tourisme et des loisirs cyclistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• itinéraires d'intérêt régional, raccordement aux parcs et forêts, voies vertes sur berges ;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• accueillir les groupes de marcheurs, de cyclistes, de cavaliers et de navigateurs</li> <li>• assurer à l'agriculteur un ensemble de revenus qui lui permette d'entretenir son paysage agricole</li> <li>• Répondre à un désir de campagne qui caractérise la Société citadine actuelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• création de chambres d'hôtes, de gîtes et de structures d'accueil hôtellerie et de restauration</li> <li>• diverses formes d'activité récréatives pédagogique et de détente</li> <li>• transformer en parcs les anciennes zones agricoles maintenant enclavées et non viables</li> </ul>
satisfaire les attentes urbaines, en particulier en matière de paysage, mais en conservant leur autonomie économique, basée sur leur production agricole	Maintenir une agriculture de proximité et développer les jardins familiaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les Potagers de Marcoussis, inscrits dans le réseau des jardins</li> <li>• ajoutent la dimension d'insertion sociale au maintien de jardins collectifs à proximité des villes</li> <li>• le développement des circuits de proximité (vente à la ferme,, paniers fraîcheurs).</li> </ul>

Tableau 2: récapitulatif de 2<sup>ème</sup> exemple l'échelle de territoire  
Source : auteur

À l'échelle de transition ville-nature l'agro-quartier de la plaine de Mont jean :

<b>Problématique</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Sous objectif</b>	<b>action</b>
<p><b>On ne peut pas arrêter l'urbanisation, donc</b></p> <p><b>- Comment on peut urbaniser d'une façon durable ?</b></p> <p><b>-Quelle model de quartier qui assure la transition entre</b></p>	<p>-la transition entre la zone urbanisée et la plaine agricole de Mont-jean.</p> <p>-Marquer la fin de l'urbanisation de la plaine</p>	<p>-Conserver les vues depuis la ville sur l'horizon ouvert de la plaine</p> <p>-Entrer la nature dans le futur agro-quartier</p>	<p>-placette « en balcon » sur la plaine,</p> <p>-allée-prairie</p>



*espace urbain et agricoles ?*

	-Créer un quartier convivial, durable, sobre en énergie, ambitieux sur la qualité des logements, l'attention aux modes de vie et l'architecture	-jardins familiaux, -ferme de vente des produits de la plaine, lisière boisée lisière cultivée Jardin potagers
	-Favoriser la mobilité douce	-La desserte du quartier privilégie piétons et vélos.
	-répondre aux besoins de tous en matière de logements  -Assurer le confort au niveau de logement	-L'implantation des logements conserve les vues depuis la ville sur l'horizon ouvert de la plaine  -Diversité de typologie de logement de studio au T5 des maisons de ville -l'habitat individuel superposé des logements collectifs les logements bénéficient d'un bon ensoleillement toute l'année et d'une ventilation naturelle efficace.
Relier la ville et la plaine	profiter de la promenade et de la contemplation d'un vaste espace ouvert.	La boucle de Montjean
Favoriser la mobilité douce	-Annuler le risque de liaison routière projeté par l'Etat. - rendre la plaine accessible et faciliter la liaison entre les communes qui entourent la Plaine.	les allées de Montjean



Figure 2.16. Image d'un agro-quartier  
Source : L'agro quartier de mont jean à Rungis© EPA ORSA / Claire Schorter Kaupunki

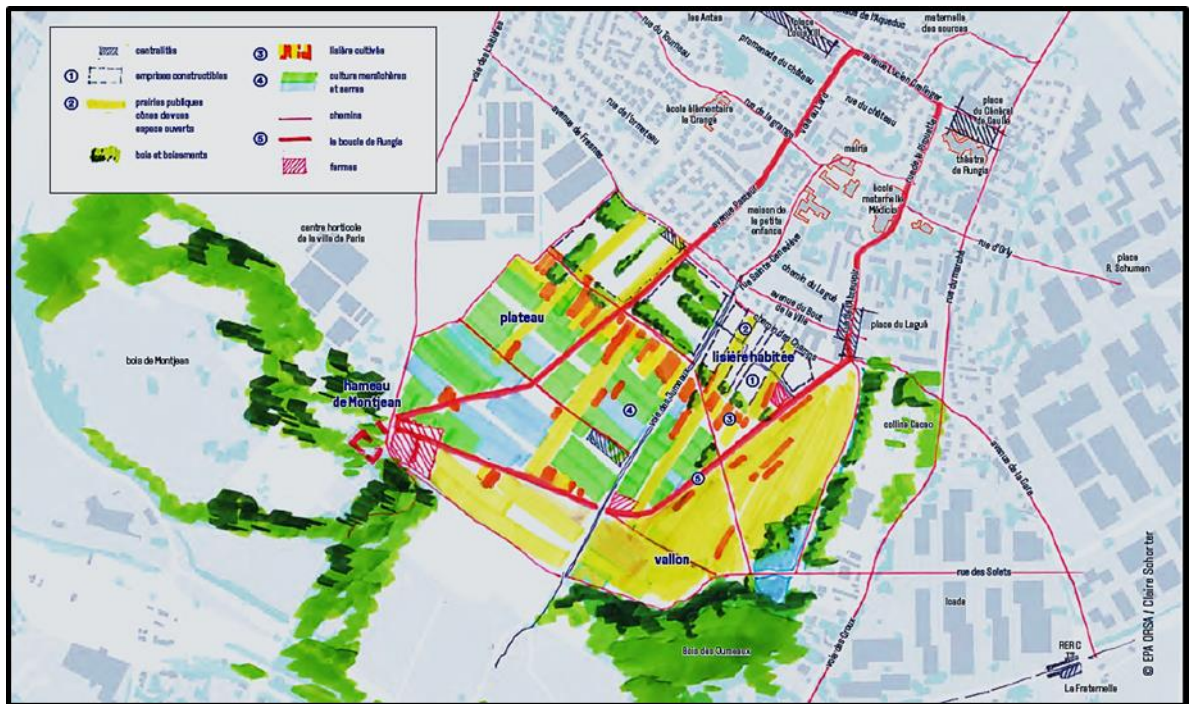


Figure 2.17 la boucle de monte jean le projet agricole  
 Source : L'agro quartier de mont jean à Rungis© EPA ORSA / Claire Schorter / Kaupunki

### 2.2.1.3 . Tableau comparative des exemples d'agriurbanisme :

Les exemples traités	Genève-Eaux Vives-Annemasse, équipe Tala grand	Un projet de territoire agri-urbain en région parisienne
<b>Critère de Maîtrise foncière et limitation de l'étalement urbain</b>	Par les composantes naturelles (limite topographique et les composantes agricoles (limite réglementaire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>définition d'une véritable « zone d'activités agricoles » dans les documents d'urbanisme locaux</li> <li>inventaire des friches pour retour à l'agriculture de certaines parcelles</li> </ul>
<b>Critère de durabilité</b>	une trame végétale pour adoucir le climat urbain (requalification de l'espace publique)	Trame verte et bleue intercommunale : (aménagement des promenades, les corridors)
<b>Vocation et viabilité économique</b>	Structurer et organiser l'activité agricole.	-Diversifier l'offre fonctionnelle par l'intégration des hôtels, équipements commercial, logement, et les espaces d'agriculture
<b>Mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle</b>	Prolongement et continuité des jardins et parc dans le quartier,	Favoriser les activités d'agriculture en participant les résidents de quartier

Tableau 3. Tableau comparative des exemples  
 Source : auteur

## 2.2.2 .exemple de RUI (revitalisation urbaine intégrée)

Situation : Territoire insulaire du sud du Québec, Laval est bordée par les régions administratives de Montréal



Figure 2.18. Situation géographique de la vallée  
Source schéma d'aménagement et de développement révisé de la ville de Laval, repons Laval, aout 2017

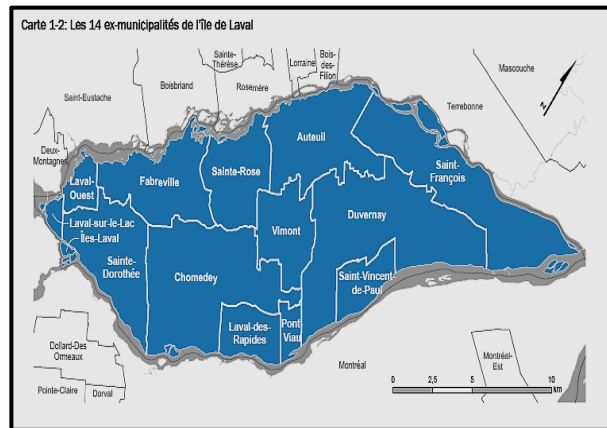


Figure 2.19 les quartiers de la ville de Laval  
Source schéma d'aménagement et de développement révisé de la ville de Laval, repons Laval, aout 2017

- La vision du projet

<p>Vision générale</p> <p>La RUI vise la lutte à la pauvreté en participant à l'amélioration des conditions de vie des citoyens.</p>	<p>En priorisant les citoyens de 0-120 ans en situation de vulnérabilité : soit sociale, économique, familiale ou autre.</p>
<p>Vision spécifique, lié quartiers à Laval</p> <p>La RUI accompagne les résidents dans une démarche de réappropriation du quartier afin qu'à leur tour, ils participent au développement d'un milieu de vie inclusif, accessible et dynamique.</p>	<p>Un milieu de vie accueillant, propice aux échanges et qui répond aux besoins des citoyens au niveau du logement, de la culture et des services de proximité.</p>

- Mission de la RUI a comme mandat de :

Stimuler la participation citoyenne ;

Briser l'isolement de certains résidents ;

Stimuler le sentiment d'appartenance ;

Renforcer les liens sociaux...

La démarche de RUI (revitalisation urbaine intégrée)

1 – établir un portrait diagnostic

« Le portrait diagnostic permettra aux citoyens et aux intervenants de partager un constat détaillé de la situation du quartier du point de vue environnemental, social et économique. Ce portrait soutiendra la formulation des enjeux auxquels le milieu doit prioritairement s'intéresser pour assurer un avenir meilleur au quartier et à ses citoyens. Des pistes d'intervention seront également proposées. Dans l'ensemble, il s'agit de lier des interventions en aménagement à des actions de développement économique, social, culturel et communautaire »<sup>53</sup>

- un questionnaire qui permettra de recueillir les perceptions et les attentes des intervenants du milieu.(voir annexe)

2 - Souligner les constats et les enjeux à partir de l'analyse de diagnostic de site d'intervention en : Fonction résidentielle, fonction commerciale, fonction publique et communautaire, Patrimoine, Environnement et transport.

3 - déterminer les orientations et objectifs d'aménagement

Sont une réponse aux constats et aux différents enjeux soulevés précédemment, les orientations d'aménagement visent à guider les interventions futures en aménagement pour qu'elles contribuent à améliorer les composantes physiques du secteur, et par le fait même, la qualité de vie des résidents, la préservation de l'environnement et la vitalité économique. Ces orientations sont basées sur une vision de développement du secteur à moyen et à long termes.

Orientation 1 Saisir les opportunités de redéveloppement du secteur
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la fonction résidentielle à proximité des corridors importants de transport en commun ;</li> <li>• Permettre la mixité des usages résidentiels et commerciaux en bordure des axes importants de transport en commun ;</li> <li>• Maintenir et augmenter l'offre de logement social et abordable.</li> </ul>

Orientation 2 Consolider la vocation communautaire du quartier
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un pôle communautaire dynamique ;</li> <li>• Prévoir des espaces publics de qualité.</li> </ul>

<sup>53</sup> *Portrait diagnostic du territoire, rapport final, conférence nationale des élus de Laval, juin 2012*

### Orientation 3 Améliorer la qualité du paysage urbain

#### Objectifs :

- Étudier la possibilité de souligner l'entrée de ville par des aménagements publics distinctifs et de grande qualité ;
- Améliorer la qualité des aménagements dans les emprises publiques ;
- Favoriser l'implantation de projets résidentiels et commerciaux de qualité ;
- Préserver et mettre en valeur le paysage urbain d'intérêt du boulevard Lévesque Ouest ;
- Minimiser l'impact visuel des surfaces minéralisées.

### Orientation 4 Encourager les déplacements actifs

#### Objectifs :

- Encourager une utilisation variée des modes de transport ;
- Améliorer le confort et la sécurité des déplacements piétons et cyclables ;
- Étudier le réaménagement des carrefours en faveur des déplacements actifs ;
- Lier les pôles d'activités par un réseau intégré de déplacements actifs ;
- Prévoir des parcours scolaires sécurisés et animés ;
- Maintenir et augmenter la présence de commerces et services de proximité.

### Orientation 5 Favoriser la protection de l'environnement et des espaces naturels

#### Objectifs :

- Encourager les projets qui tendent à intégrer des principes basés sur la réduction de l'empreinte écologique ;
- Prévoir le maintien des arbres d'intérêt et des surfaces végétalisées existantes ;
- Promouvoir la diminution des îlots de chaleur ;
- Maintenir et mettre en valeur l'accès physique à la berge et l'accès visuel à la rivière des Prairies.

*Tableau 4. Les orientations et les objectifs d'aménagement sur le quartier de Chomedey à Laval  
Source Programme particulier d'urbanisme, Codification administrative, Chomedey, Laval, 6 juin 2011*

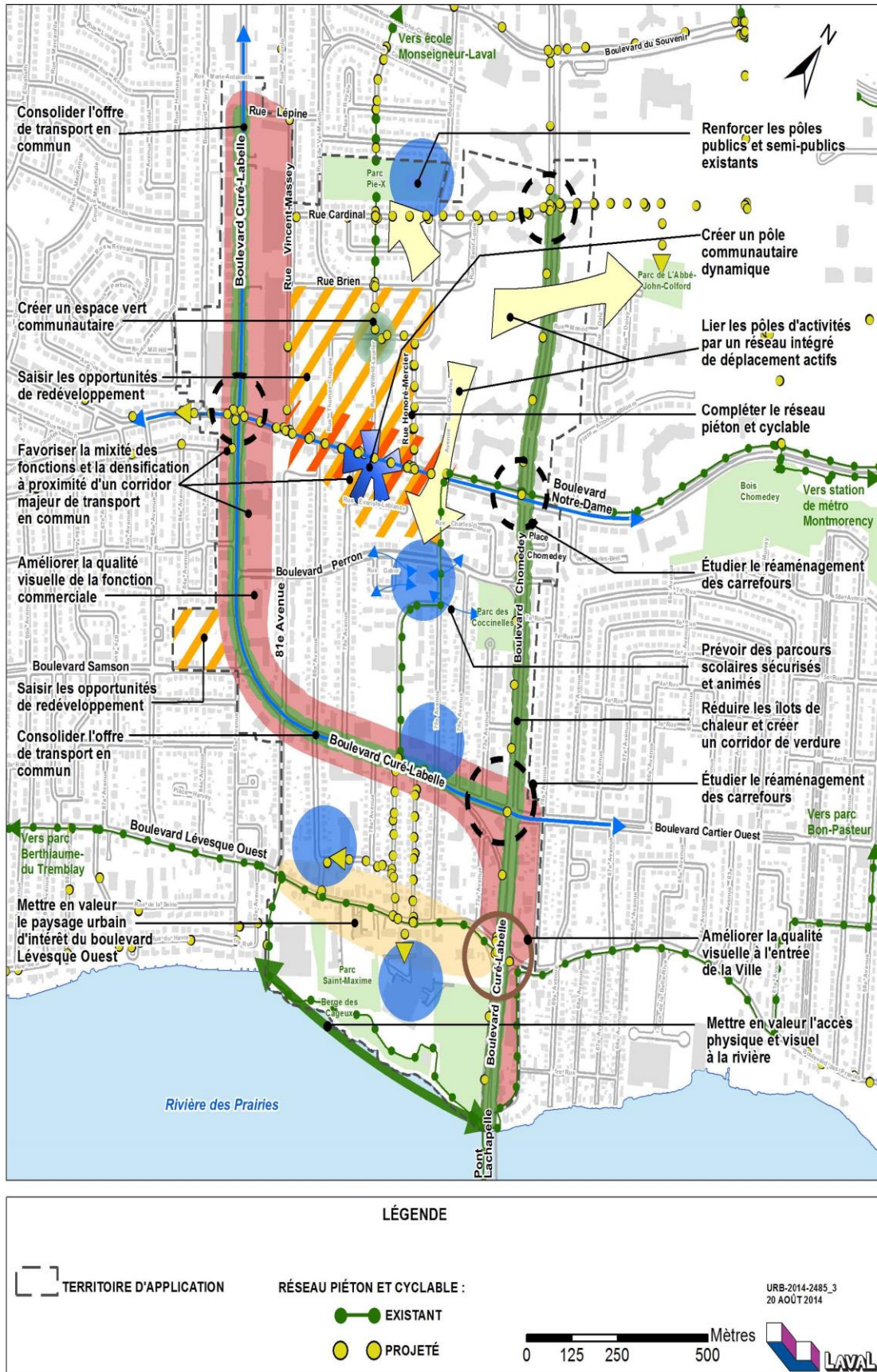


Figure 2.20. Plan de RUI, résume les orientations et les objectifs d'aménagement sur le territoire de Chomedey, Laval  
 Source : Programme particulier d'urbanisme, Codification administrative, Chomedey, Laval, 6 juin 2011

## 2.3 Schéma de recommandation

A partir des exemples analysés on a établi un schéma de recommandations

### 2.3.1 Schéma de recommandation par rapport de territoire

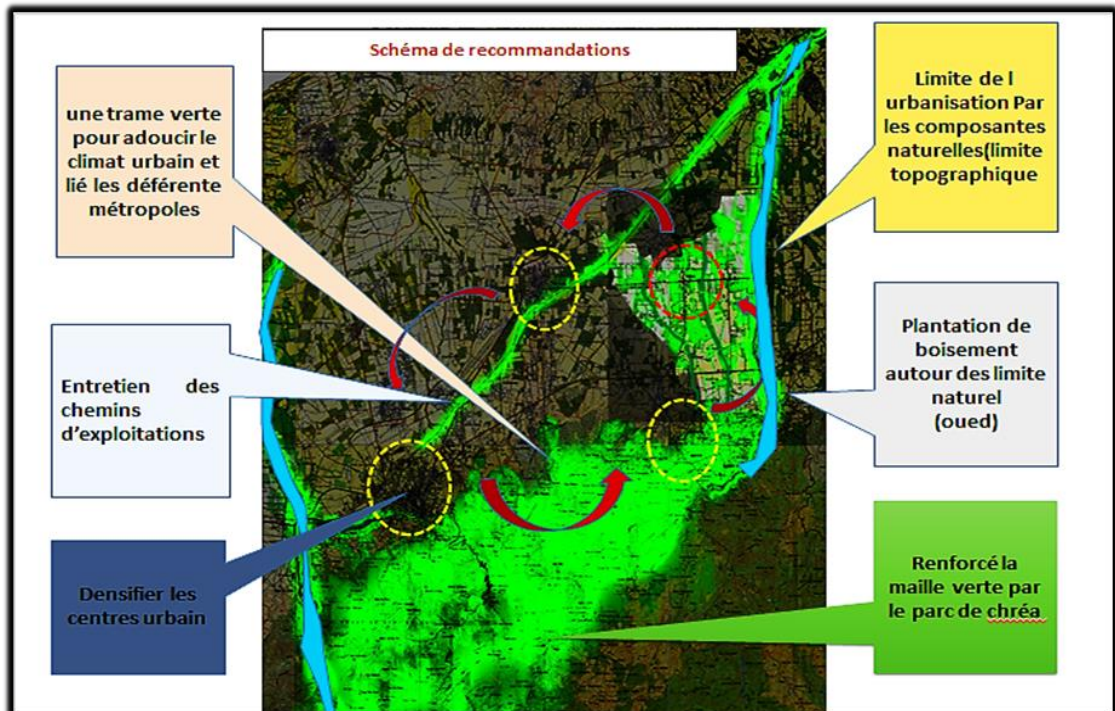


Figure 2.21. schémas de territoire Source : Google erat traité par l'auteur

### 2.3.2 Schéma de recommandation par rapport la ville

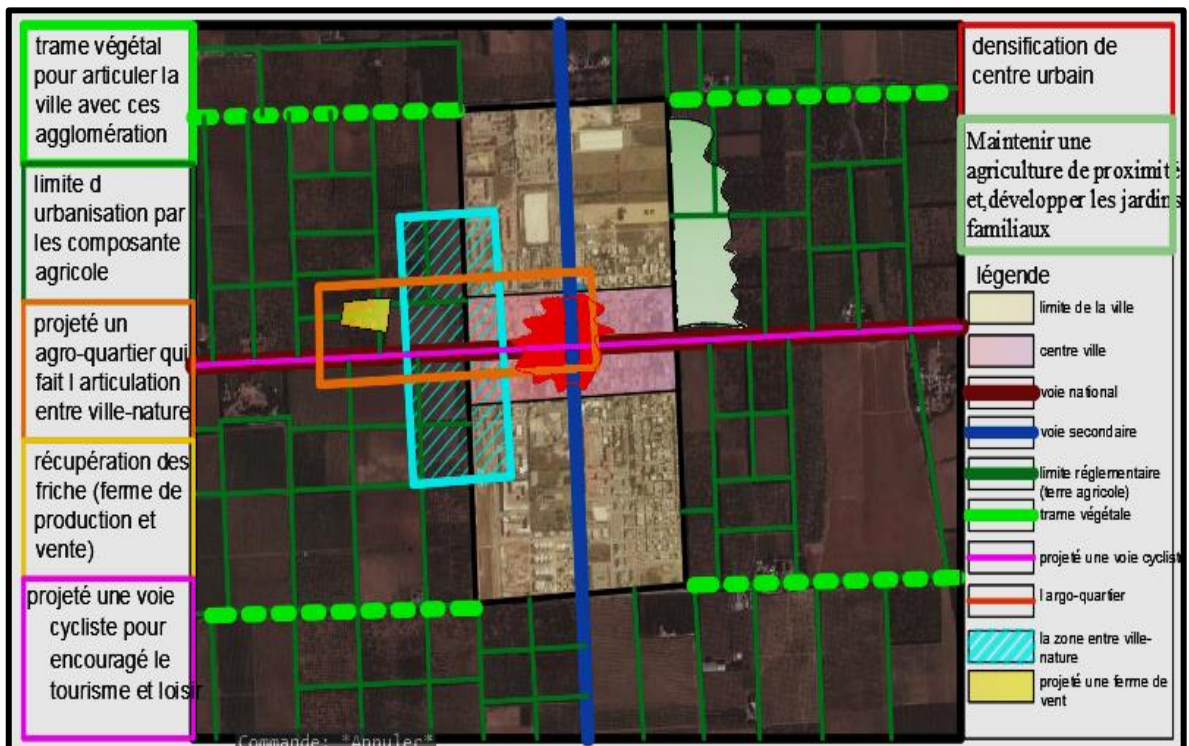


Figure 2.22. Carte de recommandation sur la ville  
Source : Google erat traité par l'auteur

## **2.4 Synthèses de chapitre :**

En conclusion, nous espérons nous être rapproché et apporté des éclaircissements sur l'étude de thème de la revitalisation urbain intégré pour marquer les problèmes de la ville d'aujourd'hui face à une dégradation de l'état économique et social même environnemental. Nous avons suggéré des solutions à partir de l'analyse thématique des exemples, qui démontrent que le projet est fait sur des échelles variés tout en ayant une partie des principes comme :

- l'intervention à l'échelle territorial par l'agri urbanisme qui et l'outil pour la valorisation de paysage urbain.
- l'intervention à l'échelle de transition fait par l'agro-quartier qui fait raconter la nature avec la ville.
- l'intervention à l'échelle de la ville par l'intégration de la participation de tous secteurs a la disions d'un projet.
- l'intervention à l'échelle architectural fait par un projet architectural qui donne le reflet de caché agricole de la ville.



### 3 . Chapitre cas d'étude

« L'architecture se thématise à partir de l'environnement dans lequel elle se place et se développe à partir de ce contexte forme, langage et vocabulaire. Une architecture qui est sans rapport avec les conditions spatiales et spirituelles de l'environnement, n'est qu'un geste vide de sens. »<sup>54</sup>

Avant d'intervenir, il est nécessaire d'acquérir des connaissances, d'avoir une certaine compréhension de la structure et du fonctionnement du cas d'étude 'Chebli'.

Afin d'assurer une intégration de notre projet a son environnement en forme et vocation et arriver à une homogénéité au niveau des pratiques constructives.

« La pratique constructive de la société, qu'elle soit spontanée ou planifiée, et fortement structurée, elle n'émerge ni se transforme au hasard mais dérive d'une évolution constante guidée par un système unitaire de lois, de planification ou de la spontanéité »<sup>55</sup>, par CANNIGIA.

#### 3.1 . Présentation de la ville de Chebli

##### 3.1.1 Aspect géographique de la ville de Chebli :

- Situation géographique : la commune de Chebli est située au nord-est de la wilaya de Blida, a environ 23km au nord –est de Blida et a environ 29km au sud d'Alger et a environ 50km au nord –est de Médéa.



Figure 3.1 situation de Chebli par rapport Alger  
source Google image

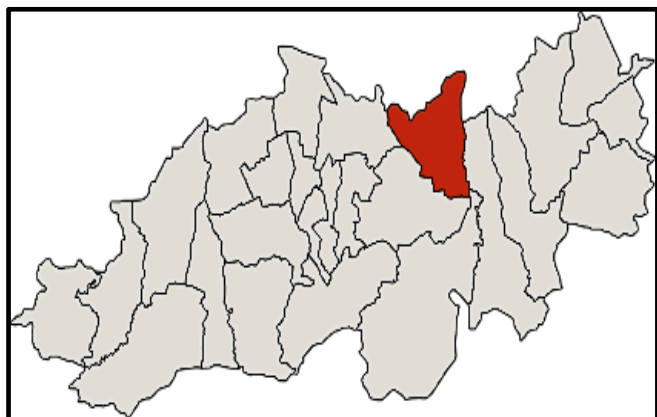


Figure 3.2: carte de situation de Chebli par rapport au Blida  
source Google image

- Limites régionales :

Chebli se situe au Sud de son chef-lieu de Daïra Bouinan à environ 08 km, Chebli est distante de 33 km d'Alger et 22 km, de son chef-lieu de Wilaya Blida. Géographiquement, la Commune se trouve en plein centre de la plaine de la Mitidja (enclavée entre l'atlas tellien

<sup>54</sup> M.O Ungers in « Architecture comme thème »

<sup>55</sup> G. Caniggia, composition architecturale et typologie du bâti, Ed Sud 1988. P12

au Sud et le sahel de birkhadem au Nord). Elle englobe une superficie d'environ 6146 ha avec une population de 30357 habitants, soit une densité de 4,94 habitants à l'hectare.

Les Communes limitrophes sont : au Nord : Ouled Chebel et Birtouta, à l'Est : Sidi Moussa et Oued EL Harrach, à Sud : Bouinan et Hamam Melouane, et l'Ouest : Boufarik.

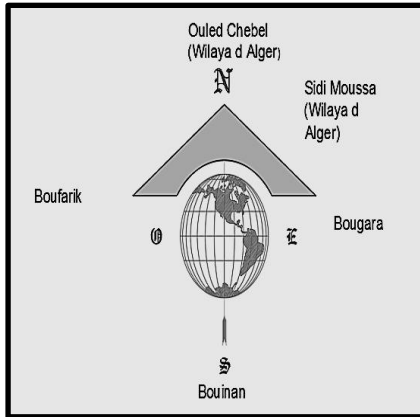


Figure 3.3. Schéma de commune limitrophes de Chebli

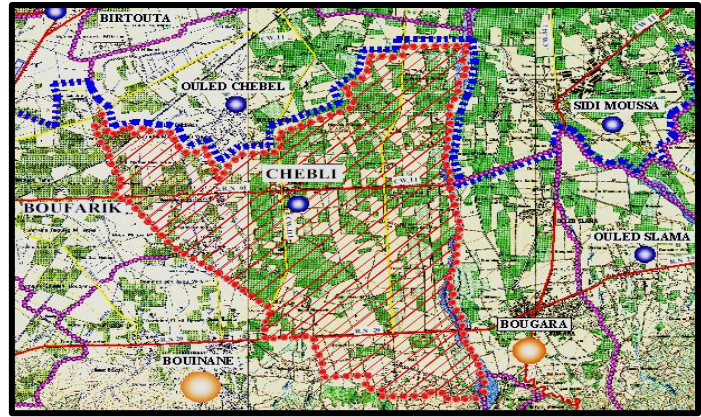


Figure 3.4. Carte de la ville de Chebli source PDAU 2013  
Source auteur

- Accessibilité :

On accède à Chebli par :

- La Route Nationale (RN61)
- Les chemins Wilaya CW111

Ces axes permettent à la commune des échanges primaires, secondaires et tertiaires.

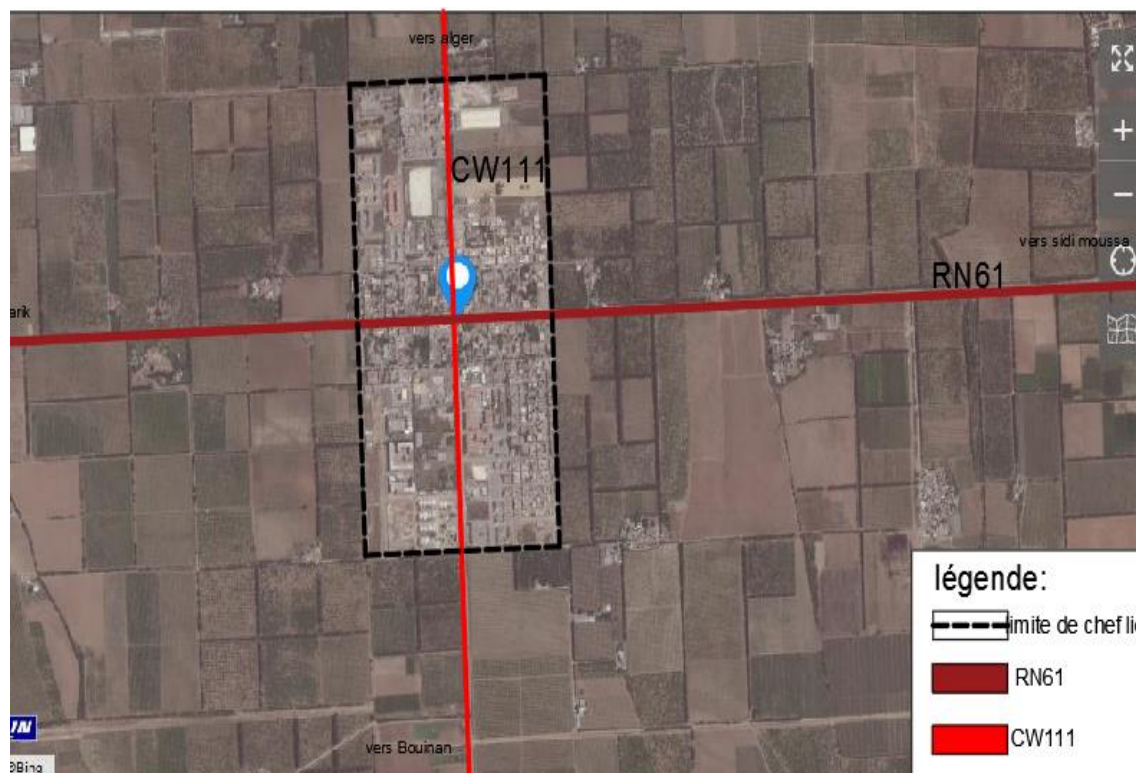


Figure 3.5. Accessibilité de la ville de Chebli source image Google earth traité par auteur

## 3.2 . Diagnostic de la ville de Chebli

### 3.2.1 . Analyse typo-morphologique

#### 3.2.1.1 .Lecture de mutation de territoire

Le parcours dans le territoire peut s'assumer comme une première structuration, La règle générale est le fait qu'une aire se traversant par un parcours accueillera plus tard une production, donc un établissement, ceci nous mène à présenter les quatre phases de formation et de transformation du territoire :

Phase 01 : C'est la formation des établissements, qui était dictée par un système de chemins de « Crête », le chemin de crête principale qui est la ligne de partage des eaux sur les monts de l'Atlas Bledien. Ce parcours, constitua un chemin naturel offrant plusieurs avantages sécuritaires et de contrôles.

Phase 02 : Puis de la ligne de crête principale des lignes de crête secondaires sont nées par le changement d'hauteur vers la vallée et l'implantation des établissements de vallée sur le piémont de l'Atlas Bledien.

Phase 03 : On reliant les établissements de vallée, un parcours de vallée est né longeant le piémont.

Phase 04 : On descendant vers la plaine des parcours longeant les cours d'eaux qui sont les parcours de fond de vallée et des parcours qui travers les cours d'eaux (parcours de contre vallée) vers des établissements de la plaine.

La ville de Chebli est un établissement de fond de vallée créé par un ordre d'implantation dans la période coloniale comme un hameau de Boufarik cycle 04 de récupération de la consolidation, la restructuration, et réutilisation des structures de fonds de vallée au 18<sup>ème</sup> siècle APJC.

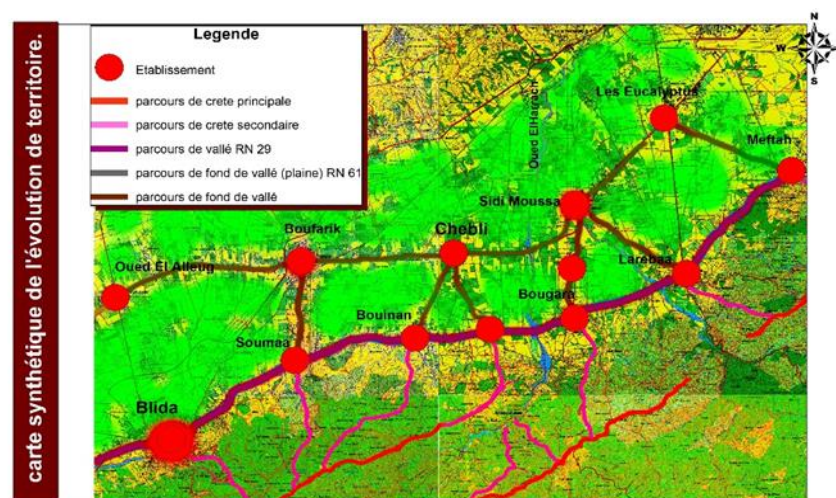


Figure 3.6. Synthèse de lecture de territoire source carte de document PDAU traité par auteur

### 3.2.1.2 Analyse diachronique

Processus de formation et de transformation de la ville de Chebli

- Période précoloniale

La plaine de Mitidja a connu le passage de plusieurs civilisations à travers le temps mais l'absence de documents graphiques et littéraires fait que l'histoire s'est tournée vers des données archéologiques qui ont été faites pendant la période coloniale.

·Période antique : Les recherches archéologiques ont prouvé l'existence «des ruines sur deux mamelons, à plus d'un kilomètre au S-E de la ferme de Berbrugger »<sup>56</sup>. Donc on conclue qu'à cette époque Chebli est une aire de production qui dépend d'Alger (Ecozium).

PERIODE turc : À la période notre cas d'étude est un aire de production à Outhan de béni Khellil, L'Outhan (quartier ou canton) était formé de plusieurs tribus qui, elles-mêmes, se subdivisaient en douars (réunion de plusieurs tentes) : (djmaa Khedam, djmaa Ouled Chebel...)qui dépend de la ville de Blida commandée par da province d'Alger

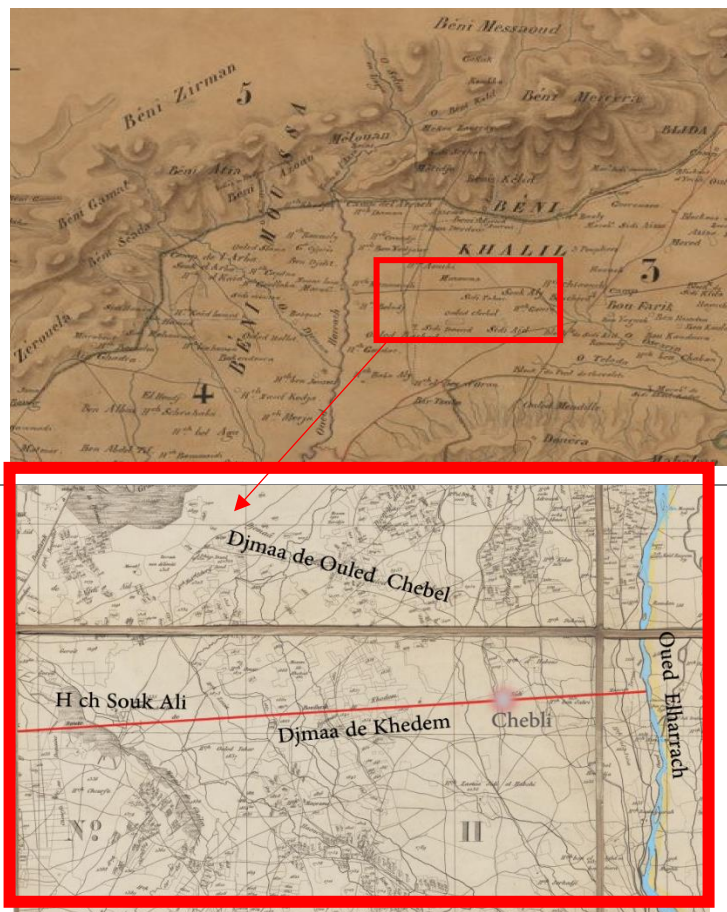


Figure 3.7. Carte de Mitidja période turc

Source [http://gallica.bnf.fr/html/Bibliothèque\\_nationale\\_de\\_France\\_Plan\\_du\\_terrain\\_compris\\_entre\\_l'oued\\_Chiffa\\_et\\_l'oued\\_Kadara](http://gallica.bnf.fr/html/Bibliothèque_nationale_de_France_Plan_du_terrain_compris_entre_l'oued_Chiffa_et_l'oued_Kadara), présentant la division des cercles projetés

<sup>56</sup> atlas archéologique, Stephan Gzell, 1911, p 08

- Période coloniale :

La ville de Chebli est créée, le 21 juillet 1854 ; le centre de colonisation, est un hameau de Boufarik jusqu'à son détachement, par décret impérial du 22 août 1861, et sa transformation en commune indépendante, avec Birtouta en annexe, dotée de son propre conseil municipal. Chebli, a un cachet colonial avec son église dressée au milieu de la rue principale, sa mairie avec sa girouette (un coq) et ses petites villas bordées de bougainvillées et de bananiers. Le projet initial, établi en 1853 par un architecte du nom de Monfort, comportait 40 lots rectangulaires, l'ensemble étant inscrit dans rectangle parfait. )

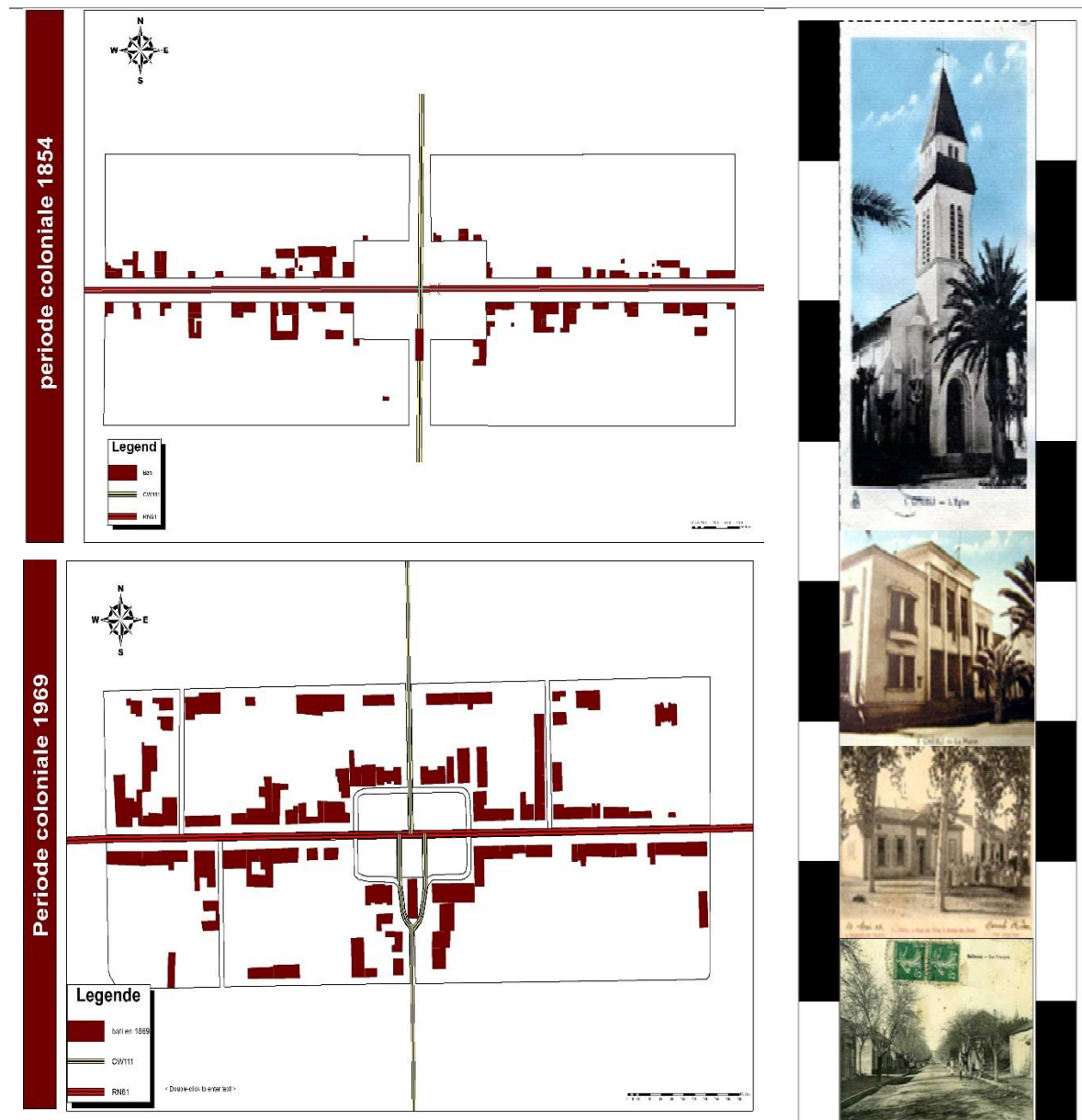


Figure 3.8 Carte d'apparition et d'urbanisation du noyau coloniale source : plan cadastrale 1969

Figure 3.9. Vue de Chebli coloniale source : [http://alger-roi.fr/Alger/plaine\\_mitidja/communes/textes/9\\_plaine\\_mitidja\\_communes\\_chebli/htm](http://alger-roi.fr/Alger/plaine_mitidja/communes/textes/9_plaine_mitidja_communes_chebli/htm)

roi.fr/Alger/plaine\_mitidja/communes/textes/9\_plaine\_mitidja\_communes\_chebli/htm

- Période post coloniale



Après l'indépendance la ville passa à une étape de réappropriation de l'existant, ou les habitants ont occupé les différentes bâtisses délaissées par les Français mais à la dernière décennie, il y a eu émergence de besoins pressants dues à la croissance

---

## démographique et la saturation du centre historique, ont conduit à l'extension de la ville

---

- Synthèse de croissance

L'analyse diachronique nous a permis de dégager un ensemble d'éléments significatifs de permanence et de trouver les éléments inducteurs et ordonnateurs de la croissance de la ville.

On distingue deux modes de croissance urbaine :

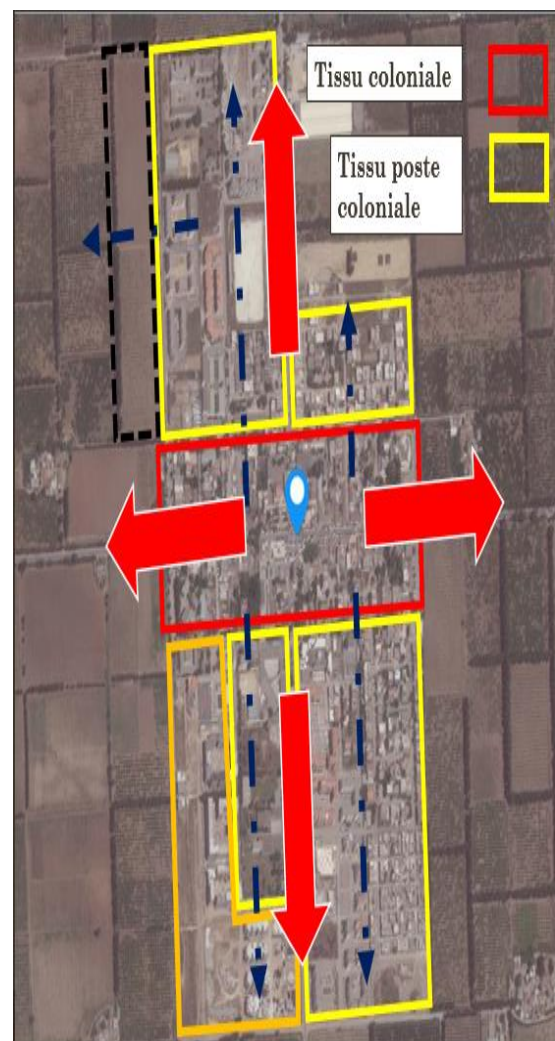
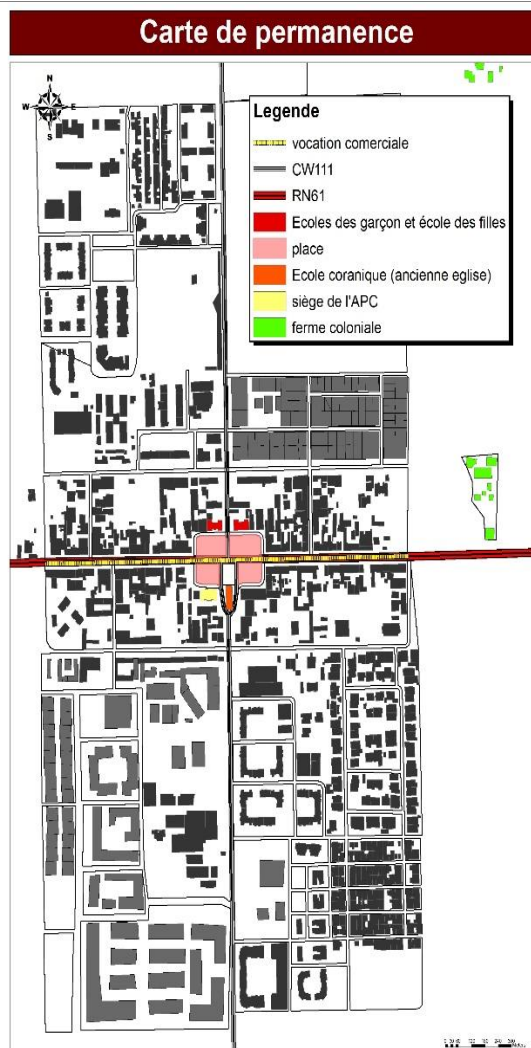
1)- Croissance urbaine homogène et unitaire : une trame régulière (centre-ville colonial). Ordonné par :

-parcours de fond de vallée consolidé en RN61 et CW 111

2)- Croissance fragmentaire : situé sur les ilots agraire sous forme de quartiers d'habitat collectifs et de lotissement non structurée, de formes et des tissus hétérogènes incohérents.

Donc la ville de Chebli risque d'une extension d'une façon éclatée dans tous les sens

---



### 3.2.1.3 Analyse synchronique

#### a. Etude de système parcellaire :

Le tracé parcellaire est un système ordonnateur dans le tissu urbain le premier tracé parcellaire structurant le territoire de la ville de Chebli fut la parcellaire agraire coloniale.

Un essai de systématisme de la forme de la planification

- Echelle de territoire (La Mitidja centrale)

« La carte montre que la fondation de Chebli (1854) et celle de Bouinan (1857), une vingtaine d'années après la fondation de Boufarik, ont été l'occasion d'une tentative de systématisme de la morphologie planifiée, via la diffusion de l'orientation par le réseau routier local. La systématisme repose sur plusieurs éléments :

- un cadre routier rectangulaire a été dessiné, avec les voies v1 au nord, v2 au sud, v3 à l'ouest, et v6 à l'est ;
- les centres de colonisation de Chebli et Bouinan ont été situés le long des voies v1 et v2 et leur dessin respecte l'orientation dictée par la voie ;
- à partir de chaque centre, on observe la mise en place d'une croisée de voies issue du centre de colonisation ; il s'agit de v1-v3 à Boufarik, de v1-v5 à Chebli (et de v2-v4 à Bouinan).
- ces croisements locaux diffusent l'orientation en ordonnant les trames t1, t2, t3 et t4, (puis l'extension de t6 sur le territoire de Houch el Bey). »<sup>57</sup>

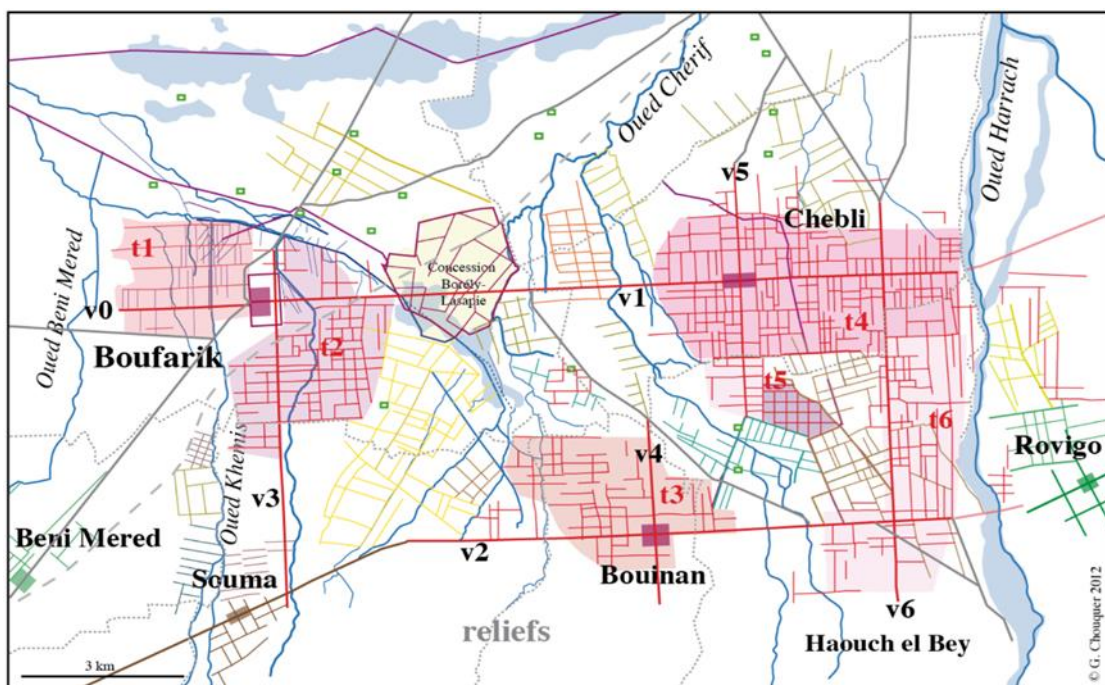


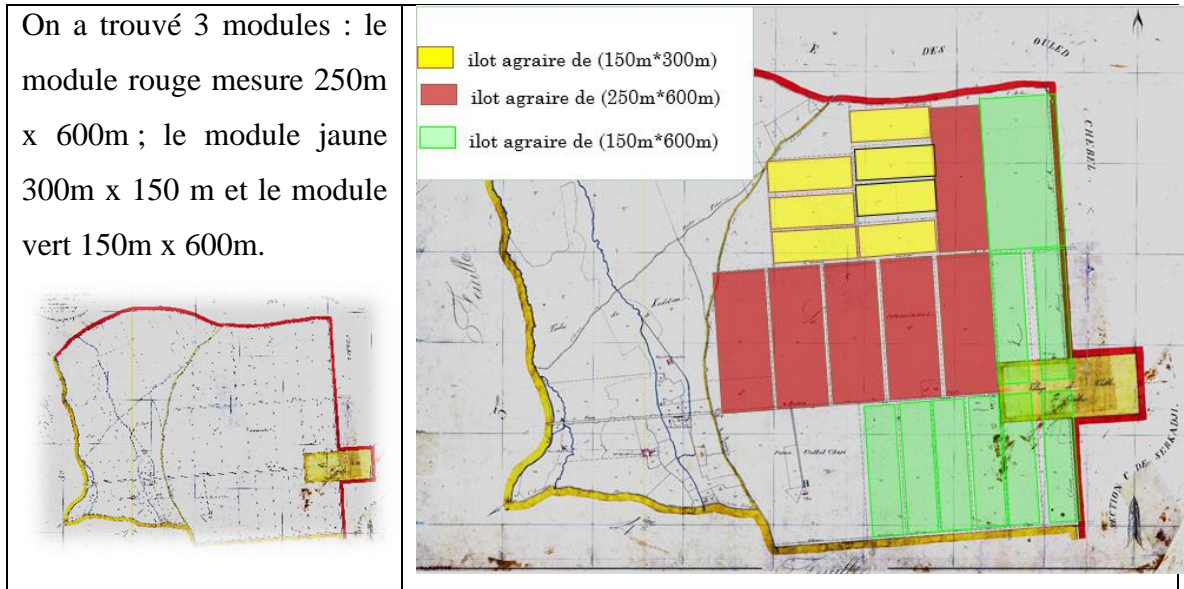
Figure 3.10. Schéma Un essai de systématisme de la forme de la planification  
Source : Morphologie agraire en Mitidja centrale (Boufarik-Chebli-Bouinan),

<sup>57</sup> Morphologie agraire en Mitidja centrale (Boufarik-Chebli-Bouinan), G. Chouquer, septembre 2012



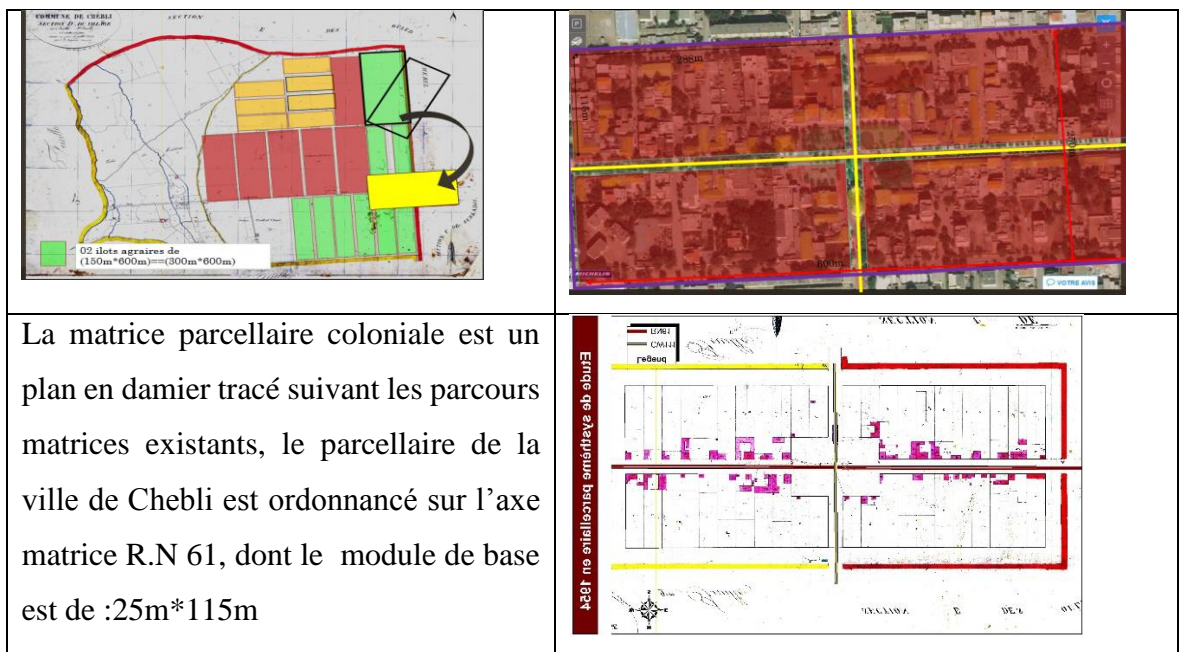
- Trame agraire

Le lotissement agraire de Chebli et (trames t4 sur la figure) ne respectent la régularité de la division qu'à proximité du village. La figure suivante donne le relevé des structures intermédiaires et des modules de la planification agraire de la trame t4 à Chebli.



- Trame urbaine

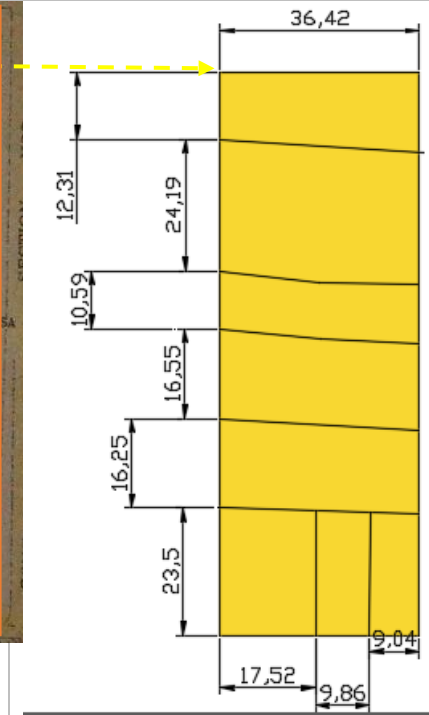
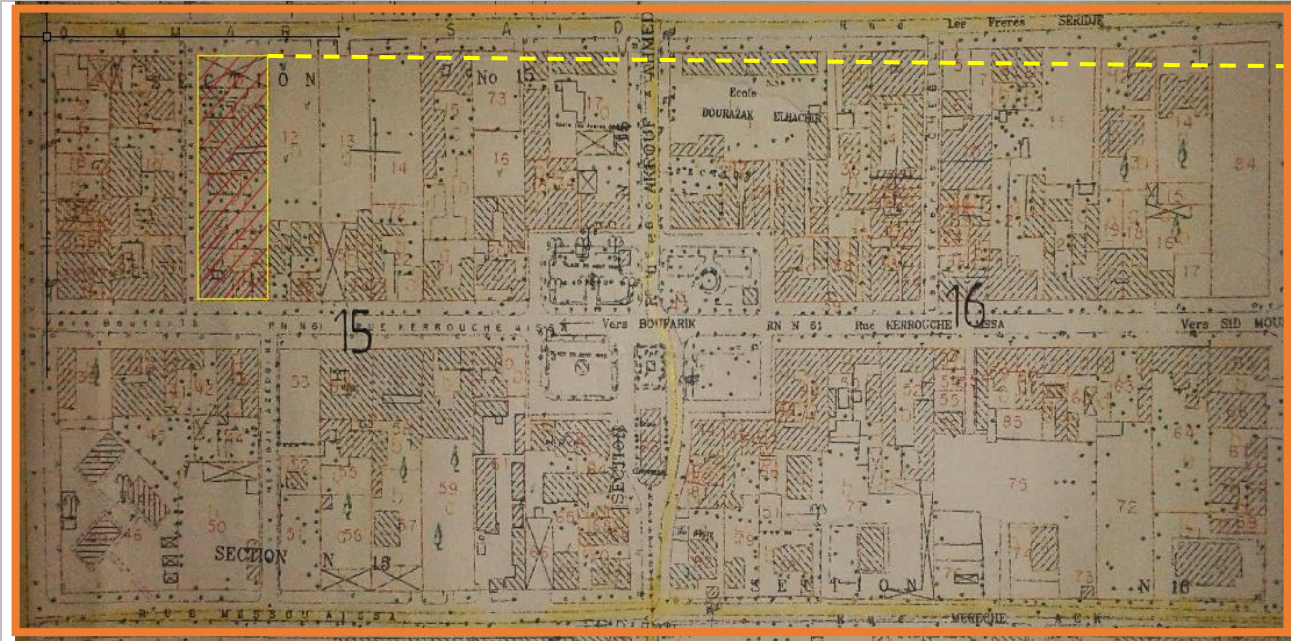
En respectant l'orientation dictée par l'axe Boufarik-Chebli ou v1 de la figure 1, le centre de colonisation de Chebli a été implanté sur le tracé de parcellaire agraire dont elle fait 2 module vert de (150m\*600m)



Etude de parcellaire en plan cadastral 2006

synthèse

Centre-ville



Au centre-ville le rythme des parcelles est plus dense, ce phénomène doit être relié aux subdivisions successives et annexion de parcelles.

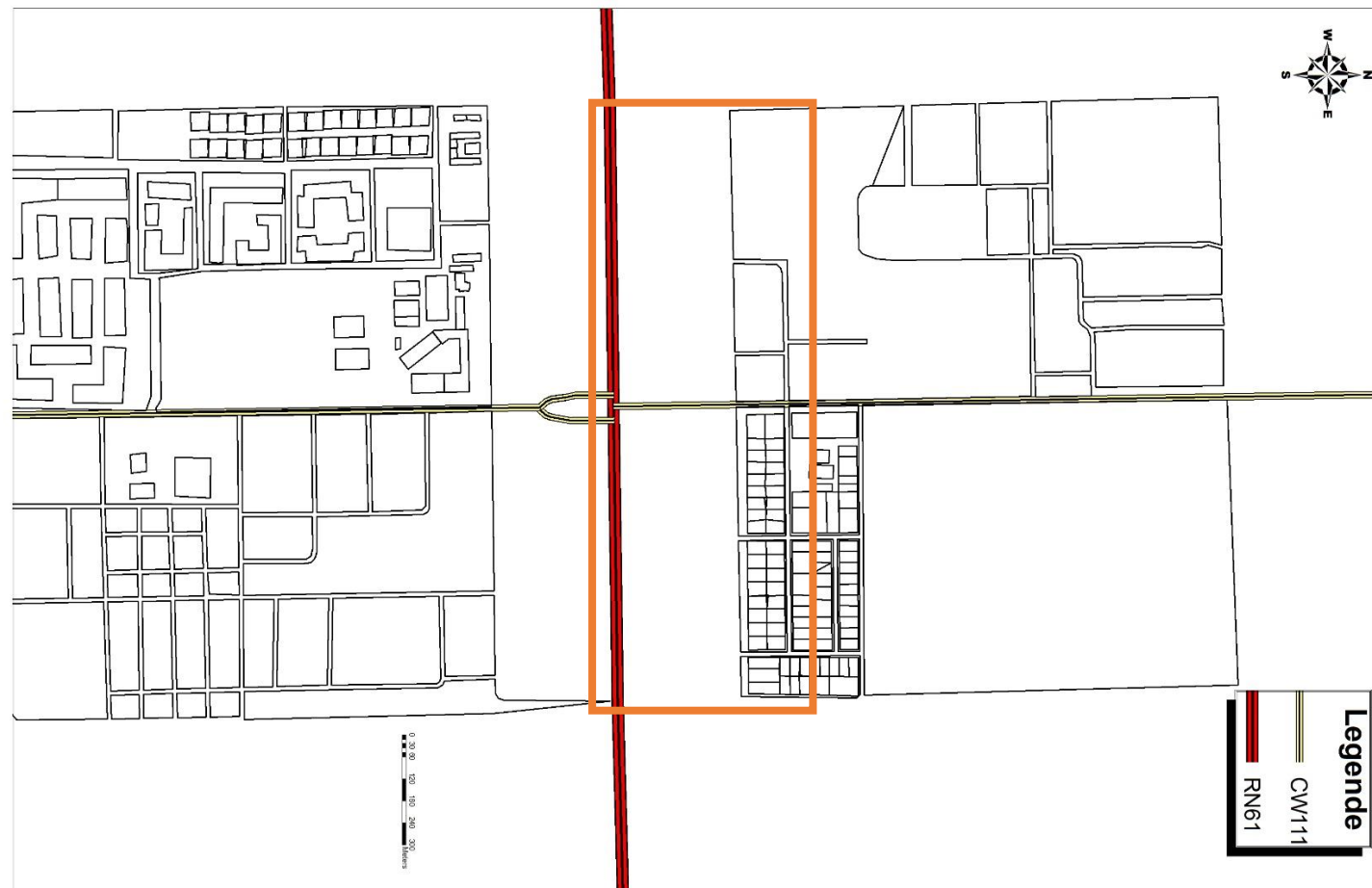
Figure des parcelles : le parcellaire de Chebli présente des figures de parcelle relativement régulière

Direction : d'une manière générale le parcellaire est toujours perpendiculaire à la rue RN61.

Proportion des parcelles : sont généralement de proportion assez allongées en profondeur.

forme : - L'extension de la ville menée par les colons a produit des parcelles irrégulières : trapézoïdale).

Périphérie



Periode actuelle

\*On a remarqué que les parcelles planifiées occupent les îlots de périphérie ou elles sont conçues pour l'habitat

\*Au périphérie le parcellaire est assez régulier le long de la rue du à l'attribution, par les autorités, de lots de terrains aux citoyens.

À la périphérie Nord-Est on constate l'existence de grandes parcelles faiblement délimitées, ce sont des zone fonctionnelles.

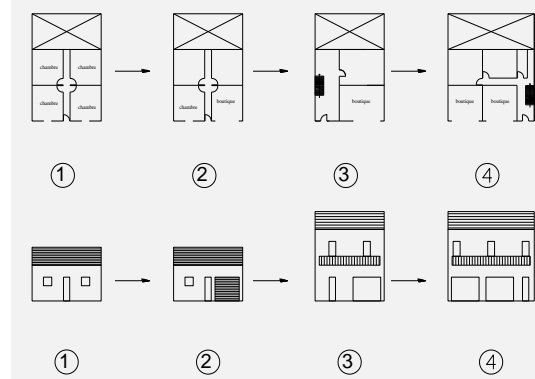
**b. Analyse typologique**

Typologie de tissu urbain



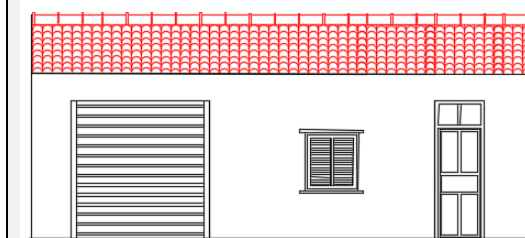
Typologie de cadre bâti

Maison coloniale



L'appartement : type d'habitation en vigueur en France, est transféré dans son intégrité en Algérie, il caractérise les interventions dès les premières phases de la colonisation. En gardant ses spécificités

1. Type de base
2. maison avec boutique RDC
3. maison à étage avec boutique RDC
4. appartement urbain mono familiale



Maison poste coloniale



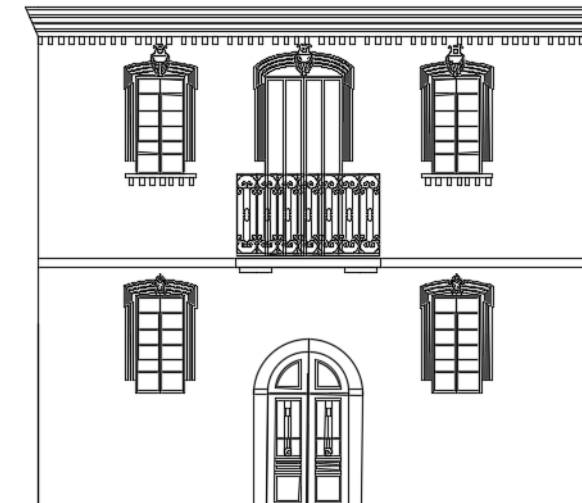
Villa poste coloniale en Algérie est une maison généralement plurifamiliale, avec un RDC commerce et un appartement par étage pour chaque famille

Style architectural

1- Style néo-classique  
qui donnent sur la rue alignée. Cette façade est subdivisée en trois éléments :

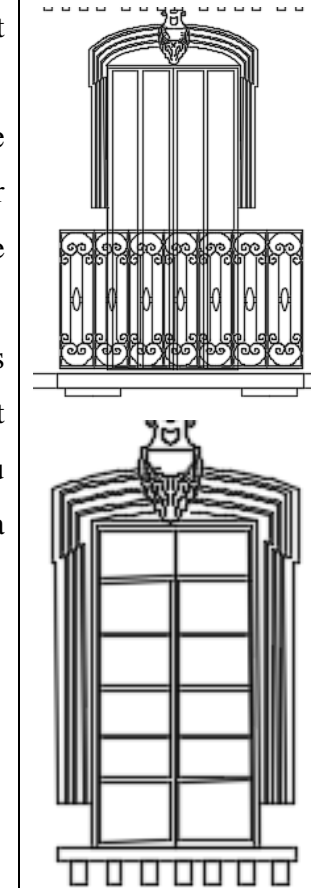
1. Le soubassement (RDC) : Il articule l'espace public avec l'espace privé (habitat à l'étage) par son affectation aux activités liées à la ville (commerce ...) limitées par une corniche saillant
2. Le corps (étage) : Il est composé d'ouvertures disposées selon un rythme régulier permettant d'avoir un ordre répétitif, et des balcons tout au long de la façade. des bandeaux qui marquent la division de la façade..
3. Le couronnement : en haut la corniche franche

La toiture est soit en pente, doté de tuiles rouges

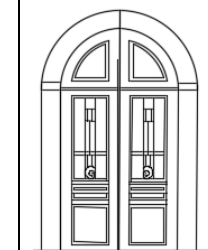


Elément architectural

Fenêtres :

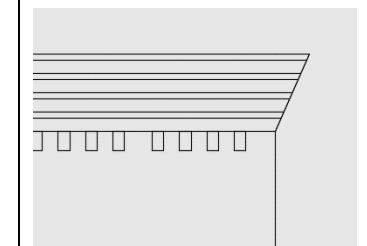


Porte :



Elément architectonique

Corniche



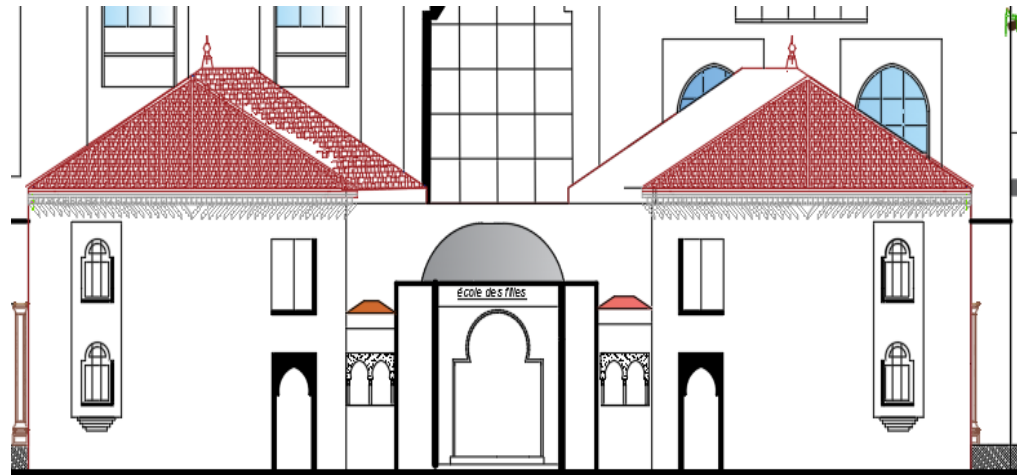
2- style néo-moresque

« L'idée de préservation prit forme surtout après 1865, date de la visite de l'empereur Napoléon III. L'idée de démilitarisation de la ville et de "royaume arabe" au sein du Grand empire français.

• Graduellement, un sentiment de nostalgie à la civilisation orientale mais aussi en réponse aux nécessités de la population locale et sa spécificité culturelle ; (les musulmans comme partie intégrante de l'empire français). »<sup>58</sup>.

Voire annexe

Relevé de façade de l'école des filles



Relevé de façade d'une maison individuel

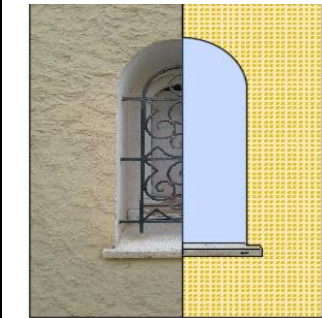


Elément architectural

Fenêtre : 1-Arc outre passé cintre



Fenêtre : arc en plein



Fenêtre : 1-carré avec ferronnerie



Elément architectural

Couplette cannelée Persée d'une série de fenêtres à arc en plein cintre



Elément architectural

Porte en arc outre passé légèrement brisé Porte à arc en plein cintre surmenté par un auvent à tuile verte



Eléments architectoniques

Corniche en tuile

Corbeaux de staff

Encadrement en faïence

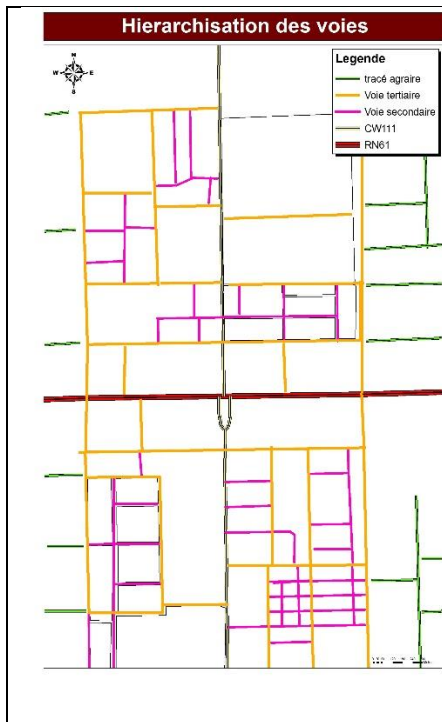
Chapiteaux moresque



Tableau 5. Tableau récapitulatif de l'analyse typologique du bâti. Source relevé et traité par auteur

<sup>58</sup> Cour L'ARCHITECTURE COLONIALE CIVILE 1840-1880, Ben-Hamouche Mustapha, FONDATION MEDINA, 2017-2018

### c. Structure de conformation



#### Synthèse de lecture

un système viaire en résille : formant des îlots proportionnels comme dans le tissu colonial en damier.

On a 3 types de voie

Voie principale : deux axes principaux qui structurent la ville :

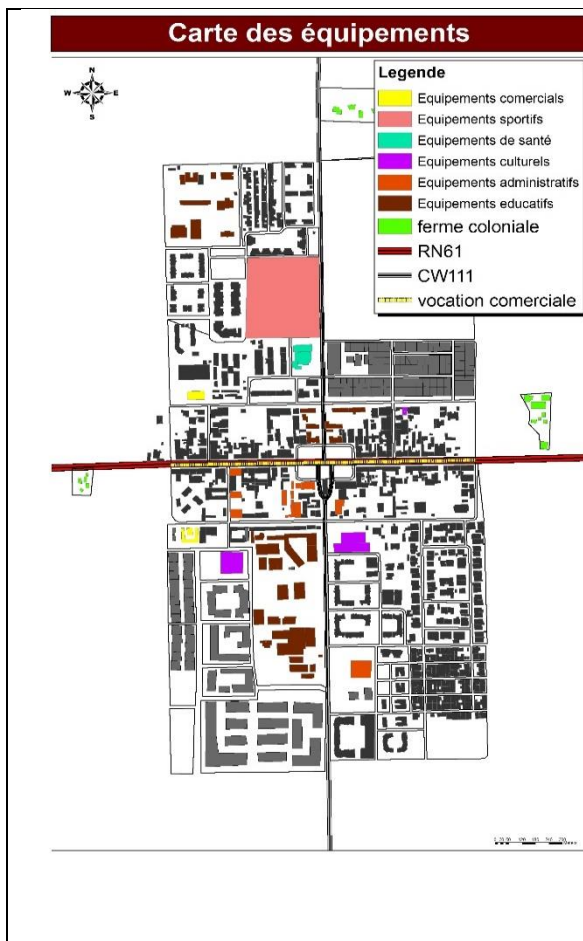
\* La route nationale N°61.

\* Le CW 111 parcours centralisant longitudinal reliant Chebli et Alger.

Voie secondaire : un ancien chemin d'exploitation agricole, sur le tracé de trame agraire

Voie tertiaire

### d. Etude de structure fonctionnelle



#### Synthèse de lecture

Il y a deux types d'entités fonctionnelles à Chebli

le noyau colonial représentant une aire mixte (habitat individuels et commerces aux RDC ) le long de la RN 61 qui fait ce dernier l'axe vivant de la ville

La deuxième entité un zoning fonctionnel ( qui soit d'habitat collectif , habitat individuel et équipements).

La RN 61 et le CW 111, regroupent la majorité de l'activité commerciale, sportive, culturelle, éducative et de santé

En terme d'équipements on trouve un manque de :

Équipement d'hébergement

Équipement ludique (de loisir)

### e. Gabarit

Il ne dépasse pas R+3 dans le centre coloniale et dans l'extension poste coloniale, il est de R+3 pour l'habitat individuel et R+6 pour le collectif.

### f. Rapport entre les différentes composantes urbaines de la ville de Chebli

Rapport entre parcelle / hiérarchisation des voies

L'importance de la voie est indiquée par les dimensions des fronts des parcelles. D'après l'analyse on constatant que :

Les rues importantes on trouve des parcelles en profondeur et de petites largeurs sur la rue. Lorsque la voie perte son importance, la parcelle devient large

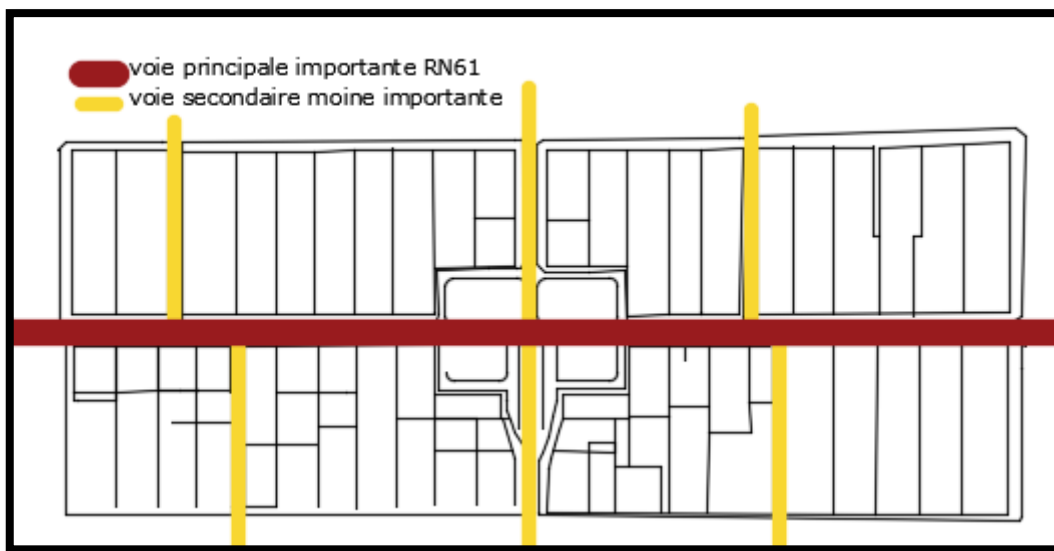


Figure 3.11. Rapport entre parcelle/ hiérarchisation des voies .source cadastre de Chebli 2006 traité par auteur

Après l'étude des parcelles par rapport à la hiérarchisation des voies, nous avons déduit que les parcelles qui ont, subit une transformation (subdivision, annexion) se trouvent également sur les voies importantes, celles qui n'ont pas subi de transformation se situent généralement sur les voies moins importantes.

#### • Rapport entre bâtie / parcelle



Figure 3.12. Le choix de parcelle d'étude source PDAU 2013 traité par auteur

. On a choisi la parcelle la plus stratifiée

Synthèse d'analyse

Le bâti colonial est implanté sur des assiettes planifiées en parcelle orthogonale, alignés par rapport à l'axe principale (RN61), la maison est de type appartement avec jardin postérieur et un hangar au fond de la parcelle dans l'autre extrémité de la parcelle qui donne sur les terres agricole.

Avec le temps ce type d'appartement a connu des transformations qui mènent à l'évolution du bâti par rapport à la parcelle.

. Annexion : avec les rajouts capillaires à travers le temps

. La perte de bâti par une démolition de maison coloniale RDC.

L'effet des rajouts capillaire et l'annexion anarchique du bâti mène à une saturation du la parcelle avec une faible densité en plein centre-ville, donc la parcelle (24m/115m) passe à un état de crise.

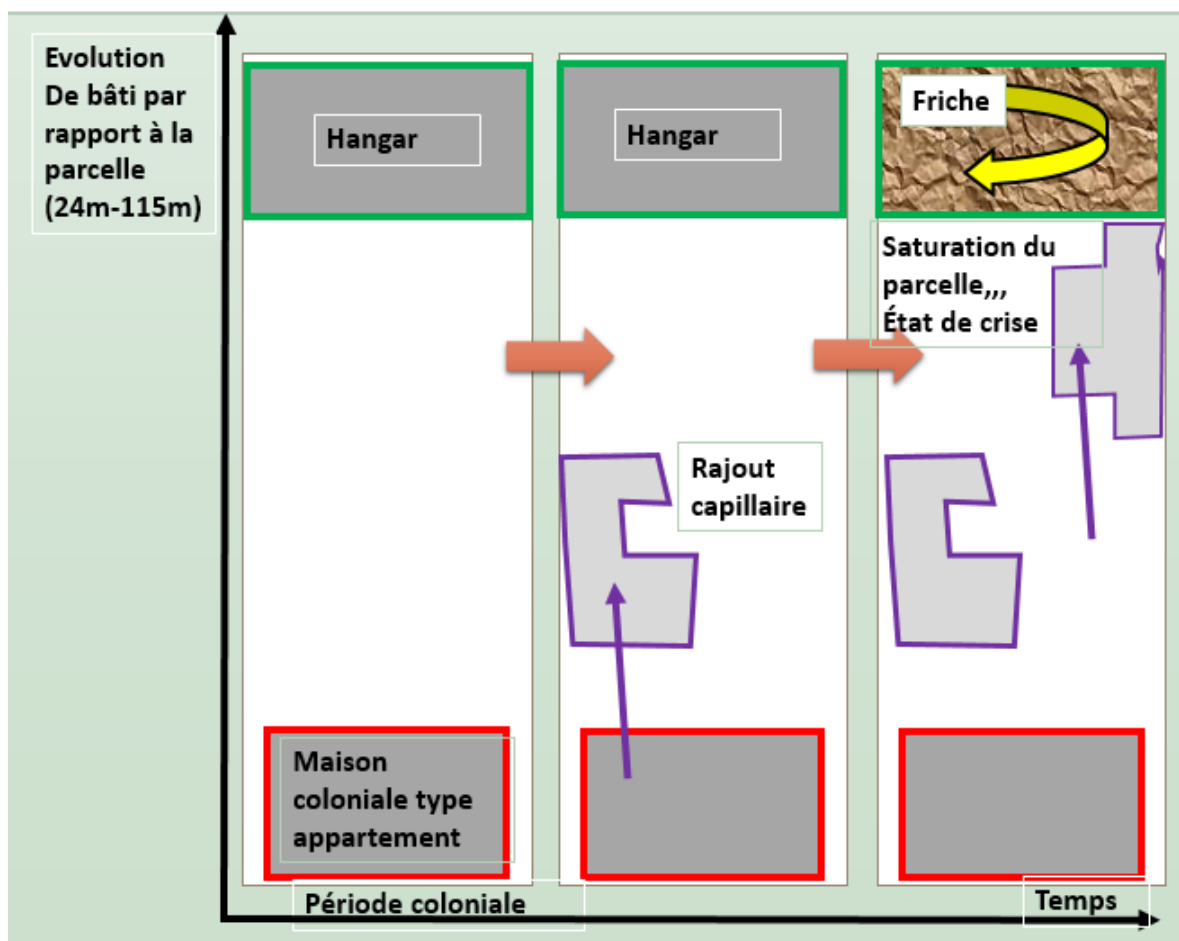
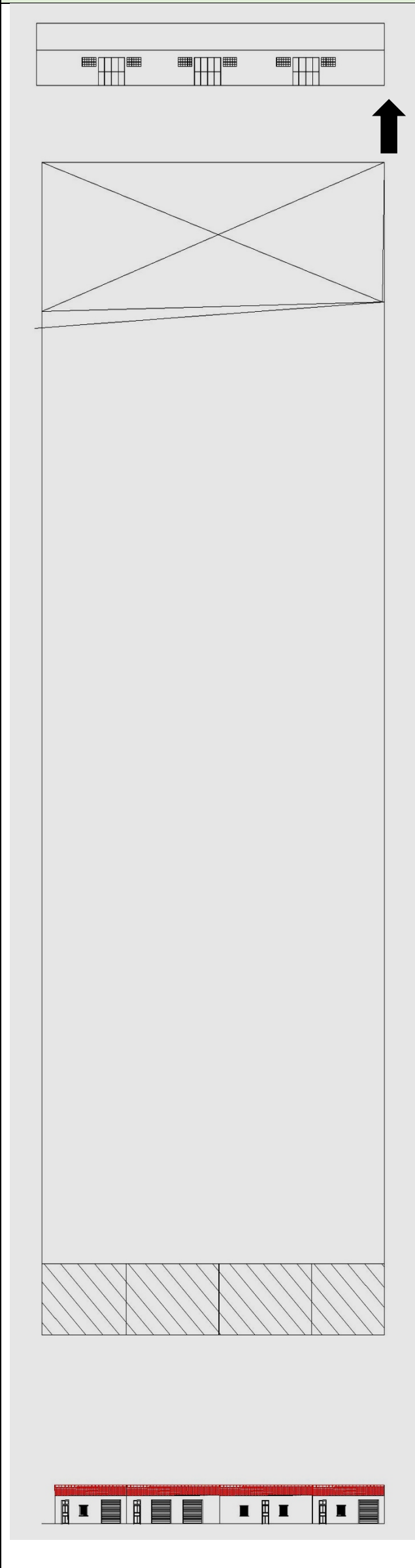


Figure 3.13. Schéma qui explique l'évolution du bâti par rapport au parcelle. Source auteur

Le rapport entre Parcelle et bâti en période coloniale



Le rapport entre Parcelle et bâti en période actuelle

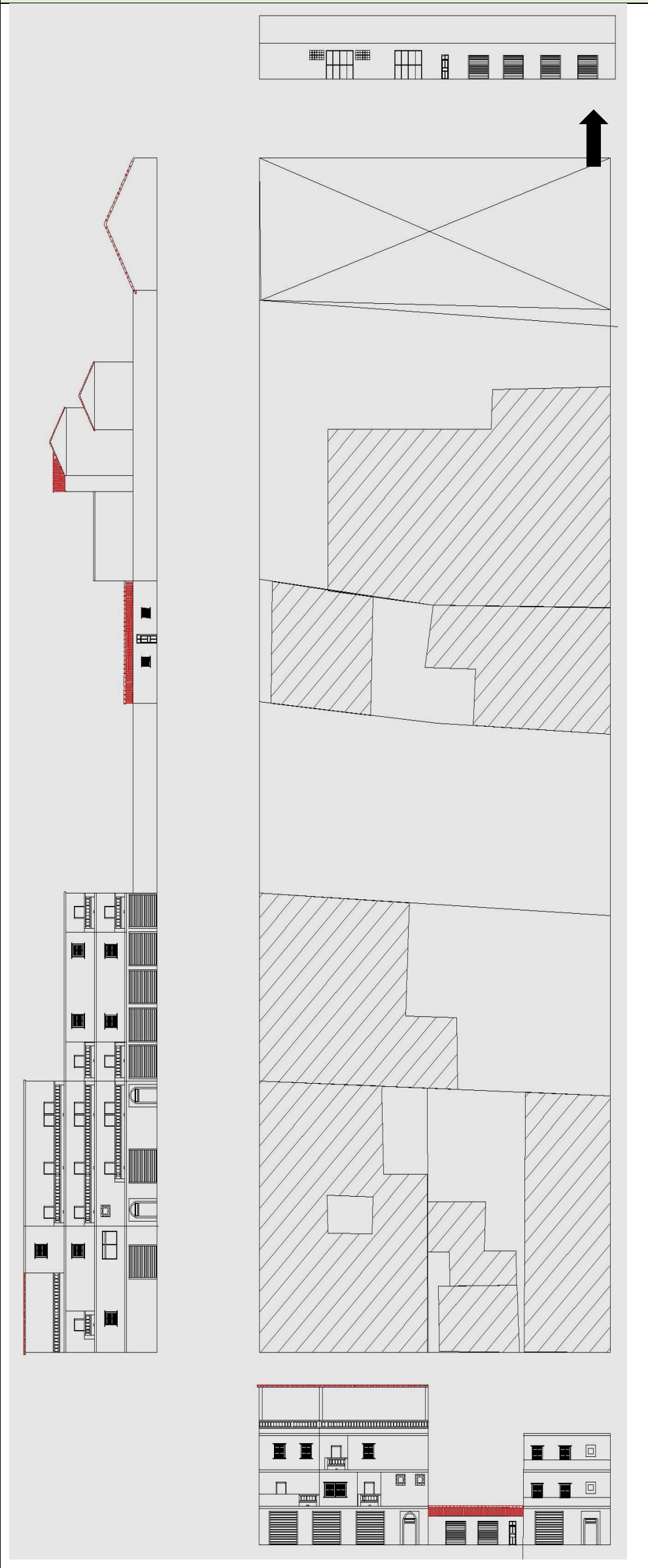


Tableau 6. Relevé de la parcelle 24m115m qui montre rapport entre Parcelle et bâti. Source auteur



### g. Potentialité de la ville

- Potentialité architecturale



Figure 3.14. Façade né moresque de l'école des filles. Figure 3.15. Façade néo moresque d'une maison individuel  
Source auteur 2018



Figure 3.16. façade néo-classique d'un immeuble de la période coloniale  
Source auteur 2018

- Potentialité agricole

Chebli est considérée comme Commune à vocation agricole, secteur très développé ; terres agricoles de première classe très fertiles

Celle-ci s'étend sur une superficie de 6146 ha, dont 6120 ha sont des terres agricoles, la surface agricole (SAU) est de 5597 ha, soit 91,45% de la surface et 99,58% de la surface totale de la commune

La Commune possède un territoire riche et varié où se mêlent pratiquement toutes les cultures agricoles (fourrages, agrumes, arboriculture, maraîchages...)

EAC <sup>59</sup>		EAI <sup>60</sup>		Privé		Ferme pilote	
Nombre	Surface	Nombre	Surface	Nombre	Surface	Nombre	Surface
145	4319 ha 70,27%	43	216,22 ha 03,52%		671,63ha 10,93%	02	288,05 ha 4,69%

Tableau 7. Recensement des exploitations agricoles source Sources : Service de l'agriculture (2009)



Figure 3.17. Potentialité agricole de la ville de Chebli Source PDAU 2013

- Potentialité paysagère et agrotouristique

- Forêts et zones boisées :

La forêt existante se localise principalement au Sud Est de la commune occupe une Surface de 150 ha, soit 02,44% de la surface totale de la commune et constitué de pin d'alpe cette forêt manque d'entretien et de valorisation.



Figure 3.18.la forêt de Chebli Source PDAU 2013

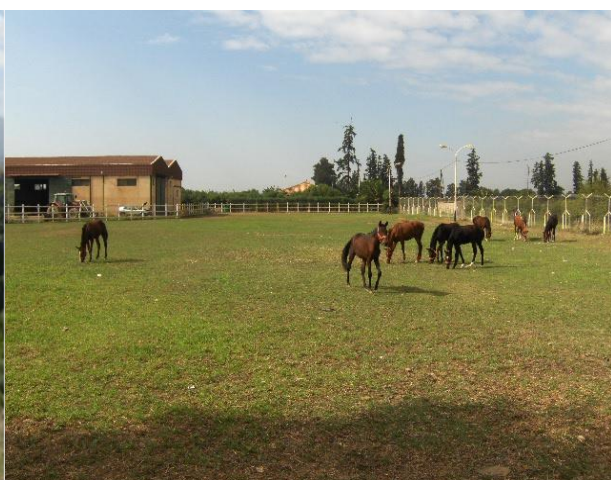


Figure 3.19. Potentialité agro-touristique source PDAU 2013

<sup>59</sup> Exploitation agricole collective (EAC)

<sup>60</sup> exploitation agricole individuelle (EAI).

### 3.2.1.4 . Synthèse de l'analyse typo morphologique

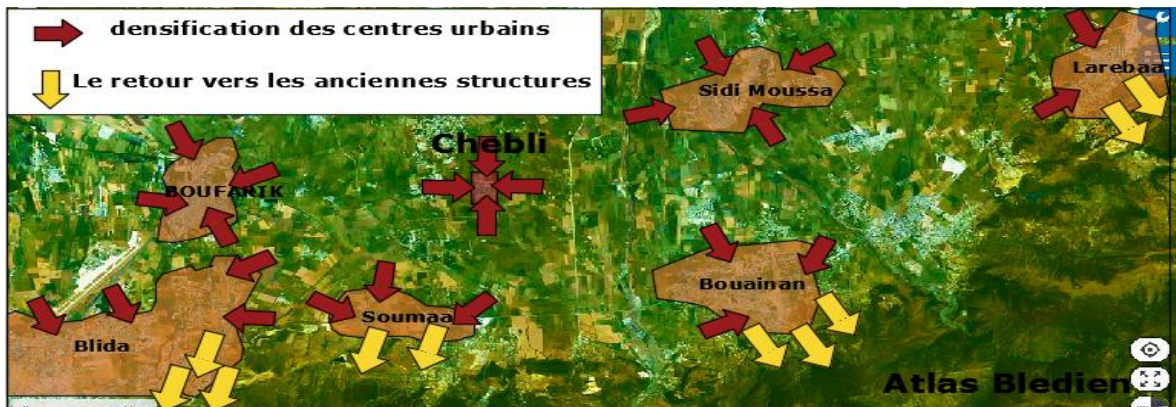


Figure 3.20. Carte de synthèse de l'analyse typo-morphologique à l'échelle de territoire source image Google earth traité par auteur

### 3.2.2 . Analyse de la revitalisation urbaine intégrée

On a essayé de travailler sur la base de de l'approche RUI qui se base sur la concertation d'organismes communautaires, de citoyens ainsi que de représentants des secteurs privés et publics mais comme si on a à l'échelle de d'études universitaires théoriques, notre concertation concerne seulement le secteur de citoyens par le questionnaire et le secteur publiques par le dépôt de notre mémoire de recherche au siège de l'APC de Chebli

Sur la base des données socioéconomique de PDAU 2013 de la ville de Chebli (secteur public) et le questionnaire qu'on a établi on arrive au diagnostic suivant :

#### 3.2.2.1 .Sommaire des caractéristiques démographiques

La population a évoluée de 20190 habitants en 1987 à 21506 habitants en 1998.

Le taux d'accroissement a augmenté de 0,57% entre 87/98 pour atteindre 3,18 entre 98/2008

La population 2008 est de 29421 habitants.

TOL 2008 = 7,1 pers / logement

année	2014	2019	2024
TOL	3	2.5	2.06
POP	7583	8579	10520

Tableau 8. recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) 1987, 1998 et 2008 source PDAU 2013

Les immigrants forment 21 % de la population du territoire de Chebli, en provenance majoritairement des agglomérations environnantes et des villes à forte aire d'influence cette influence est traduisse par un cout de logements plus élevé à ce de la ville de Chebli ce qui fait cette dernière une cité dortoir purement résidentiels.

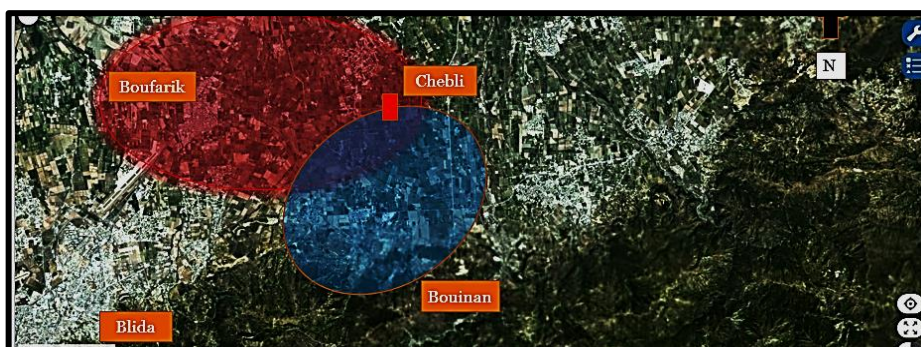


Figure 3.21. Schéma expliquent les villes à forte degré d'influence par rapport à Chebli source image Google earth traité par auteur

### 3.2.2.2 Sommaire des caractéristiques sociales

On retrouve sur le territoire un grand nombre des personnes ayant un réseau social familial très dense par rapport au surface d'habitation ce qui réduit l'offre du confort du logement (on trouve jusqu' 5 famille qui soit jusqu'aux 18 personnes sur une assiette de 120m<sup>2</sup>) D'autre cas on trouve l'expropriation des équipements coloniales comme habitation pour une famille de 12 membres par exemple (voir annexe).

### 3.2.2.3 Sommaire des caractéristiques économiques

Taux d'activité au RGPH 98 = 27,44% Avec 2303 emplois

	Suivant le Taux d'activité 98			Suivant la Pop en âge de travailler		
	Pop 2014	Pop 2019	Pop 2029	Pop 2014	Pop 2019	Pop 2029
Chebli	2081	2354	2887	4623	5231	6414

Tableau 9. Recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) 1987, 1998 et 2008 source PDAU 2013

Population T	Population scolarisable	%Emploi	% Chômage
8579	24.74%	35.67%	39.59

Tableau 10. Pourcentage de chômage Calculer par auteur sur la base des données RGPH) 1987, 1998 et 2008 source PDAU 2013

### Activités commerciales de proximité

L'activité commerciale se concentre surtout sur la RN 61 et le CW 111, on trouve un seul immeuble commercial, se situé dans un site non attractive est moins animé



Figure 3.22. une faible animation, et un secteur dévitalisé source PDAU 2013

. Quelques commerces de proximité (dépanneur, salon de coiffure, vêtements pour la famille et pour dames...) sont situés sur les voies secondaires

- Habiter et travailler à Chebli

Selon le questionnaire établi par auteur on constat que

- 47% des résidents travail à Chebli et 53% travail hors Chebli ce qui montre le faible offre d'emploi à cette ville.
- Les plus forts secteurs d'emploi : les ventes et services, administration ainsi que les métiers, transport et activité agricole

Les résidents occupent des emplois dans le secteur des ventes et services (25%), celui d'administration (30 %), transport (10%)et activité agricole (35%).

- La ville de Chebli compte parmi ses résidents (39.59%) des chômeurs.
- Sur la ville de Chebli, la proportion de familles vivant sous le seuil de faible revenu est de 35%

#### 3.2.2.4 Sommaire cadre de vie

- Etat de bâti Le bâti datant de la période coloniale est en mauvaise état

Exemple de l'école des garçons voir annexe sur CD



Figure 3.23 des photos present à l'intérieur de l'école coloniale source auteur

- Etat des espaces publics

Un manque d'espace publique et des aires de jeux et l'espace publique existant est à faible animation nécessite une requalification

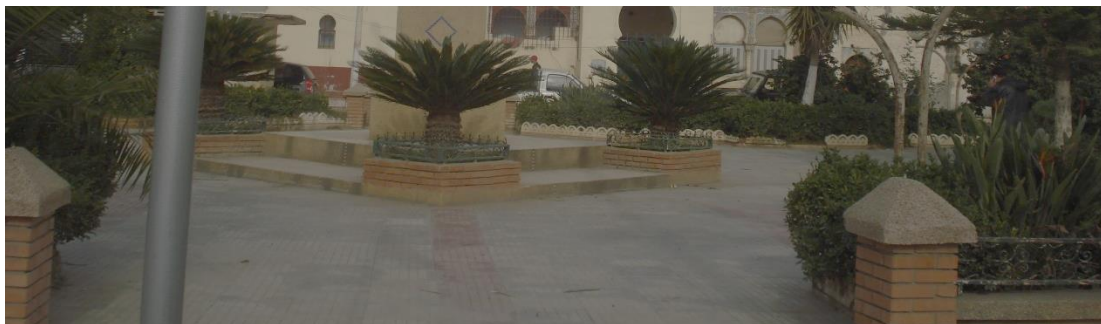


Figure 3.24. La placette Zaaf Abed Kader au centre-ville source PDAU

### 3.2.2.5 .synthèse de l'analyse de RUI



Figure 3.25. Schéma de revitalisation de centre-ville de la ville de Chebli, source : auteur

### 3.2.3 . Les orientations des instruments d'urbanisme

Les Instruments D'Urbanisme De La Ville De BLIDA :

#### 3.2.3.1 Les orientations du SRAT (schéma régional d'aménagement du territoire) :

- Freiner la croissance urbaine de toutes les agglomérations ceinturées par des terres agricoles.
- Prévoir des possibilités de densification du tissu urbain existant
- Maîtriser de l'espace et son organisation.
- Orienter la croissance urbaine limitée au seul croit naturel vers les agglomérations situées sur des terres au potentiel agricole médiocre sur les piémonts.
- Valoriser et intensifier l'activité agricole.

#### 3.2.3.2 Les orientations du PAW (plan d'aménagement de la wilaya) :

- Interdire toute urbanisation « imprévue au niveau de la plaine ».
- Appliquer rigoureusement les instruments d'urbanisme correspondant aux (PDAU et POS).
- Identifier ces espaces susceptibles d'être urbanisés afin de densifier le tissu urbain existant.

#### 3.2.3.3 Principes d'aménagement :

- Maintient la vocation primaire de la Commune «vocation agricole»
- Développement du chef-lieu en tant que pôle primaire
- Développement des Agglomérations secondaires en pôles secondaires
- Prise en charge des besoins de la population en logements et équipements

- Amélioration du réseau de voirie afin de faciliter les échanges entre les différentes Agglomération et pôle.
- Développement des activités liées à la vocation de la Commune.
- Création d'emploi.

Options d'aménagement :

- Densification, restructuration, rénovation et réhabilitation du tissu urbain existant
- Satisfaction des besoins de la population par l'implantation judicieuse des équipements et mise en place de moyens de transport.
- Résorption de l'habitat précaire et récupération du foncier.
- Maintien de la zone d'activités avec orientation de ses activités vers l'agro-alimentaire en rapport avec la vocation de la commune.
- Développer les infrastructures de liaisons afin de permettre les échanges inter pôles et ceci inter –communal.
- Bloquer le développement des hameaux, localisés au niveau de la zone éparses et améliorer le niveau d'équipements.
- Développer les petits élevages (poulets, dinde, lapins), l'élevage de bovins, laitiers (la création des différents centres d'élevage).
- Rentabiliser les potentialités foncières du site urbain.

### **3.2.3.4 Orientations d'aménagement de pos n 03 :**

- Rénovation de tissu existant
- Opération de restructuration et de densification au niveau du noyau colonial.
- Amélioration du réseau routier existant.
- Prévoir des petites activités non nuisantes à l'habitat pour la création d'emploi
- Renforcer l'activité de la ville par le renforcement de l'axe d'animation principal

Programme :

- Habitat individuel et semi collectif
- Des équipements d'accompagnement
  - Nous pris en considération dans notre projet ces orientations des instruments d'urbanisme :

Freiner la croissance urbaine.

Densification du tissu urbain existant

Valoriser et intensifier l'activité agricole.

Maintient la vocation primaire de la Commune «vocation agricole »

Développement du chef-lieu en tant que pôle primaire.

Développement des activités liées à la vocation de la Commune

Création d'emploi

Densification, restructuration, rénovation et réhabilitation du tissu urbain existant.

Développer les petits élevages.

Rentabiliser les potentialités foncières du site urbain.

### **3.3 Problématique spécifique :**

D'après l'étude analytique des différentes composantes urbaines de la ville de Cherchell, nous avons pu cerner les problèmes suivant :

- Ville-nature
- L'étalement urbain sur les terres agricole.
- Discontinuité ville- nature
- Manque d'activités et d'aménagement à vocation agricole
  - Activité agro-touristique
- un manque d'infrastructures et d'aménagements nécessaires (accueil, loisirs,
  - Centre historique de la ville de Chebli
- Un secteur dévitalisé sur les plans, social et économique
- La dégradation de son patrimoine historique (centre historique)
- Perte d'usage des places publiques.
- L'absence de projets majeurs spécifiques et catalyseurs, qui peuvent relancer le caché de ville de CHEBLI, notamment au niveau des lieux publics et des grands axes.

### **3.4 .Proposition urbaine**

#### **3.4.1 . Echelle de territoire**

On a proposé une maille verte à l'échelle de territoire, qui fonctionne comme :

- Une continuité écologique (des continuités boisées, herbacées, agricoles et humides permettant la circulation des espèces entre des réservoirs de biodiversité).
- Une zone de protection (la zone non aedificandi des oueds et de la ligne ferroviaire).
- Aire de détente.
- Une qualité paysagère



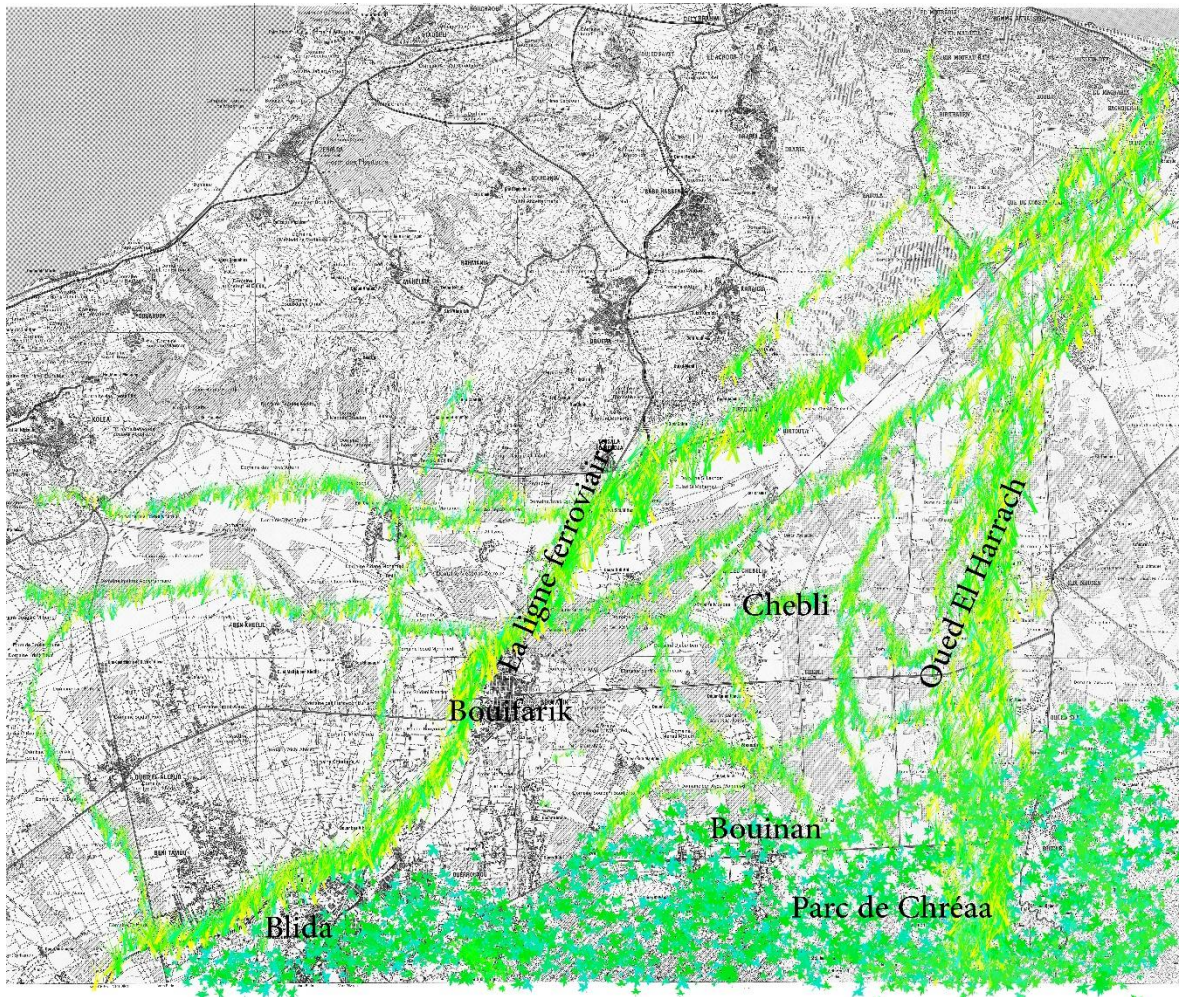


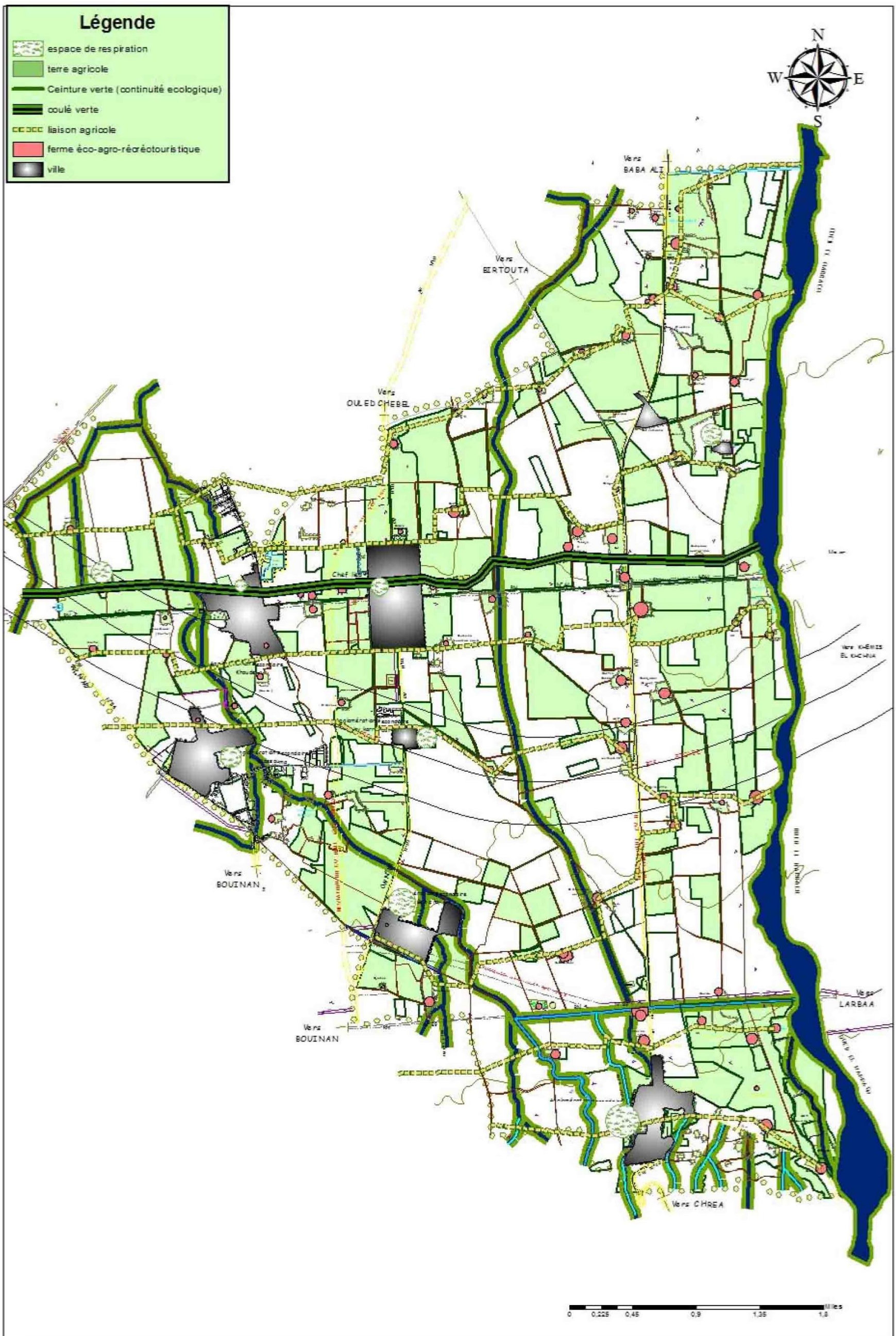
Figure 3.26. Schéma de maillage vert à l'échelle de territoire .source : carte état-major PDAU 2013 traité par auteur

### 3.4.2 . Echelle de territoire de Chebli

Une continuité de la maille verte sur le territoire de Chebli par :

- recensement et protection des chemins ruraux non utilisés par les agriculteurs comme étant des liaisons agricoles (des liens stratégiques entre les entités agricoles (ou boisées) fonctionnant en réseau, permettant d'assurer les circulations agricoles (ou forestières) entre les sièges d'exploitation)
- créer Des itinéraires d'intérêt régional, raccordement aux parcs et forêts, voies vertes sur berges
- Exploiter les friches (fermes coloniales) et les reconvertir en ferme éco-agro-récréotouristique ces fermes fonctionnent en réseaux dont chaque ferme doit avoir une différente fonction à fin de renforcer l'économie de la ville.

# Schéma d'aménagement échelle de territoire de CHEBLI



### 3.4.3 . Echelle de transition nature–ville projet d’agro-quartier

#### 3.4.3.1 . Aire d’intervention

##### a. .Présentation de l’aire d’étude

Notre aire d’étude c’est le centre urbain de la ville de Chebli

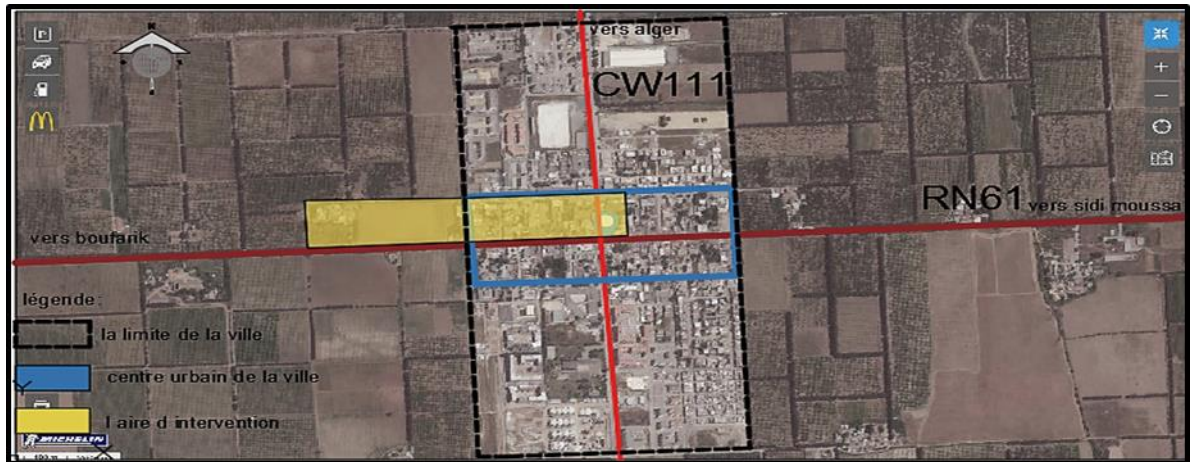


Figure 3.27. La situation de l’aire d’intervention Source : Google earth traité par auteur

##### b. Critère de choix :

L’aire d’intervention a été choisie selon les critères suivants :

- Une situation stratégique qui représente le centre urbain de la ville de chebli.
- Pour la densification urbaine.
- Disponibilité foncière (terrain récupérable) :

Friche urbaine (une ferme coloniale a l’état de ruine.)

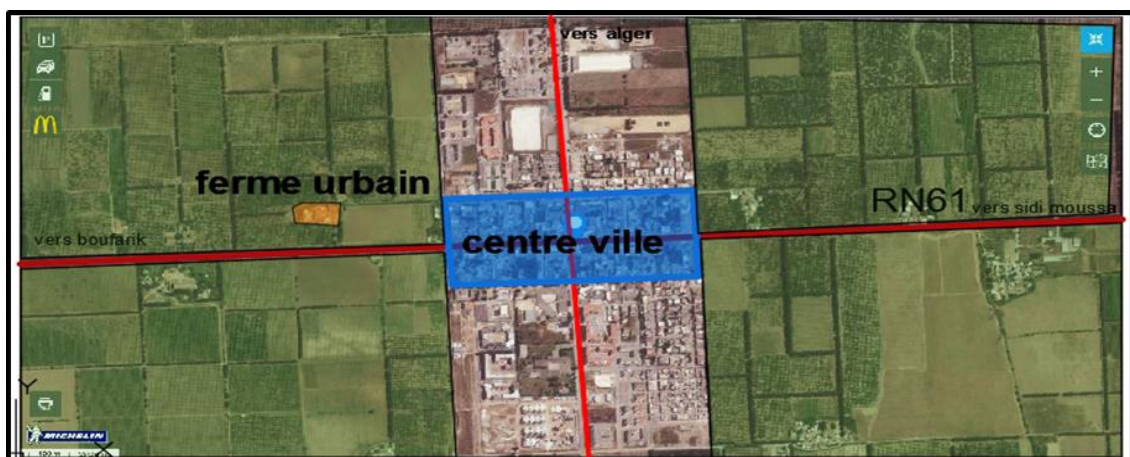


Figure 3.28 Critère de choix Source : Google earth trait par auteur

### c. Délimitation de l'aire d'étude :

Au Nord : rue Amar, Au sud : RN61, À l'est : CW11, À l'ouest : rue rochou.

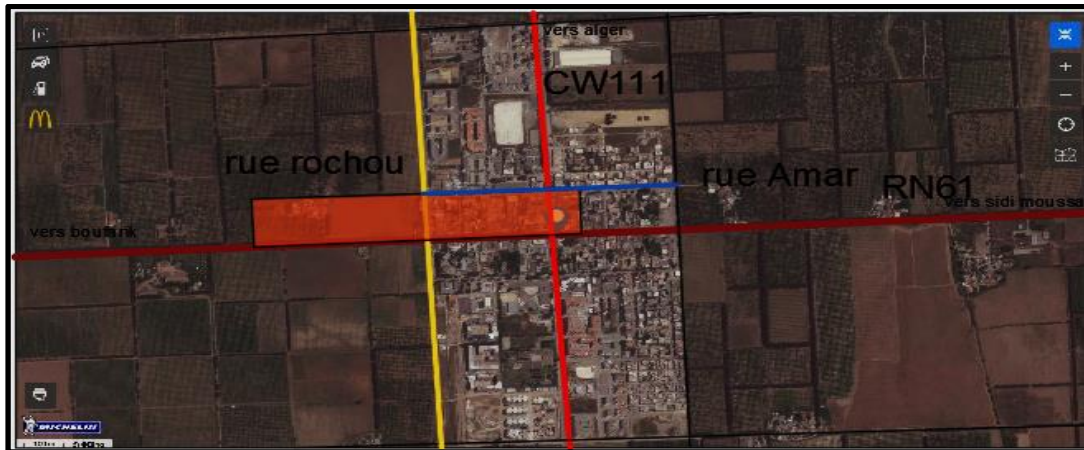


Figure 3.29 .les rues par rapport l'aire d'intervention Source : Google image traité par auteur

### 3.4.3.2 .Démarche D'intervention

Notre Intervention passera par les étapes suivantes :

La revitalisation urbaine intégrée de la ville :

- Vise a amélioré la qualité de vie et lutte contre la pauvreté.

Restructuration Du Système Viaire :

- Elargissement des voies structurantes.
- L'animation des voies par la création des promenades afin animer notre projet urbain.

La réhabilitation de deux écoles coloniales :

- Les deux écoles de l'administration et l'éducation.

Récupération Des Friches Urbaines :

- Création d'une ferme éco-agro- récréo- touristique.

Développement Des Espaces Publiques :

- Concevoir une architecture qui va améliorer la qualité de la vie.

Densification urbain :

- Favorisée la Mixité fonctionnelle et l'activité publique surtout au niveau des centralités.
- Densification, restructuration, rénovation et réhabilitation du tissu urbain existant

Donner à la ville leur caché :

- Le projet de l'agro-quartier fait la relation entre la ville et la nature par excellence avec la projection des projets qui fait l'agriculture et l'exploitation des fermes.

### **3.4.3.3 .Directive d'aménagement**













## **4 .CONCLUSION GENERALE**

## Liste des figures

Figure 1.1: situation de la ville de Chebli dans le territoire algérienne.....	7
Figure 1.2. carte représentent la situation de la ville de Chebli Source ; PDAU de Chebli 2010.....	8
Figure 1.3. Image Google earth traité par auteur représente l'organisation de POC d'Alger .....	10
Figure 1.4. : Carte représente la situation de la ville de Chebli par rapport à son territoire.....	11
Figure 1.5. image de la faible animation	Figure 1.6 : la vocation agricole de la ville.....
	11
Figure 1.7 : schémas représente la démarche méthodologique .....	13
Figure 2.1: les différentes dimensions du projet urbain (dessiné par auteur).....	21
Figure 2.2 : Les échelles de projet urbain, inspiré du schéma Patrizia INGELLINA, le projet urbain, Edition Que sais-je, paris, 2001, p37 dessiné par l'auteur .....	22
Figure 2.3: les différentes phases de projet urbain inspiré de schéma de Mm DJELLATA, cour de développement durable, master 02 projet urbain, université de Blida, 2018 dessiner par auteur ....	22
Figure 2.4 : domaine de définition de l'agriculture urbaine.....	24
Figure 2.5 : Schéma adapté de Anne-Cécile Daniel « Typologie et enjeux des projets intra-urbains de l'agriculture urbaine en Ile-de-France », op cit .....	29
Figure 2.6 les fonctions, classé en quatre grandes familles de projet agri-urbain.....	30
Figure 2.7 : Source : <a href="https://maisonagricultureurbaine.com">https://maisonagricultureurbaine.com</a> .....	30
Figure 2.8 la situation de Genève.....	34
Figure 2.9. Carte des lignes et maillage .....	35
Figure 2.10. Carte des composantes naturelle et agricole .....	36
Figure 2.11. Carte de densification urbaine .....	36
Figure 2.12. Carte de trame verte.....	37
Figure 2.13. Balcon à gaillard.....	37
Figure 2.14. Carte de l'espace agricole .Source : <a href="mailto:trianglevert@wanadoo.fr">trianglevert@wanadoo.fr</a> .....	38
Figure 2.15. Carte de la trame paysagère du triangle verte Source : Un projet de territoire agri-urbaine région parisien, rédaction 2010 .....	39
Figure 2.16. Image d'un agro-quartier .....	41
Figure 2.17 la boucle de monte jean le projet agricole .....	42
Figure 2.18. Situation géographique de la valle	Figure 2.19 les quartiers de la ville de Laval.....
	43
Figure 2.20. Plan de RUI, résume les orientations et les objectifs d'aménagement sur le territoire de Chomedey, Laval Source : Programme particulier d'urbanisme, Codification administrative, Chomedey, Laval, 6 juin 2011 .....	46
Figure 2.21. schémas de territoire Source : Google erat traité par l'auteur .....	47
Figure 2.22. Carte de recommandation sur la ville .....	47
Figure 3.1 situation de Chebli par rapport Alger	Figure 3.2: carte de situation de Chebli par rapport au Blida
source Google image	source Google image
	49
Figure 3.3. Schéma de commune limitrophes de Chebli	Figure 3.4. Carte de la ville de Chebli
source PDAU 2013 .....	50
Figure 3.5. Accessibilité de la ville de Chebli source image Google earth traité par auteur .....	50
Figure 3.6. Synthèse de lecture de territoire source carte de document PDAU traité par auteur.....	51
Figure 3.7. Carte de Mitidja periode turc .....	52
Figure 3.8 Carte d'apparition et d'urbanisation du noyau coloniale source : plan cadastrale 1969 .	53
Figure 3.9. Vue de Chebli coloniale source : <a href="http://alger-roi.fr/Alger/plaine_mitidja/communes/textes/9_plaine_mitidja_communes_chebli/.htm">http://alger-roi.fr/Alger/plaine_mitidja/communes/textes/9_plaine_mitidja_communes_chebli/.htm</a> .....	53
Figure 3.10. Schéma Un essai de systématisation de la forme de la planification.....	56
Figure 3.11. Rapport entre parcelle/ hiérarchisation des voies .source cadastre de Chebli 2006 traité par auteur.....	62

Figure 3.12. Le choix de parcelle d'étude source PDAU 2013 traité par auteur .....	62
Figure 3.13. Schéma qui explique l'évolution du bâti par rapport au parcelle. Source auteur .....	63
Figure 3.14. Façade né moresque de l'école des filles. Figure 3.15.Façade néo moresque d'une maison individuel.....	65
Figure 3.16.façade néo-classique d'un immeuble de la période coloniale.....	65
Figure 3.17. Potentialité agricole de la ville de Chebli Source PDAU 2013 .....	66
Figure 3.18.la foret de Chebli Source PDAU 2013	Figure 3.19. Potentialité agro-touristique source PDAU 2013 .....
66	66
Figure 3.20. Carte de synthèse de l'analyse typo-morphologique à l'échelle de territoire source image Google earth traité par auteur.....	67
Figure 3.21. Schéma expliquent les villes à forte degré d'influence par rapport à Chebli source image Google earth traité par auteur.....	68
Figure 3.22. une faible animation, et un secteur dévitalisé source PDAU 2013.....	68
Figure 3.23 des photos prisent à l'intérieur de l'école coloniale source auteur .....	69
Figure 3.24. La placette Zaaf Abed Kader au centre-ville source PDAU.....	69
Figure 3.25. Schéma de revitalisation de centre-ville de la ville de Chebli, source : auteur.....	70
Figure 3.26. Schéma de maillage vert à l'échelle de territoire .source : carte état-major PDAU 2013 traité par auteur .....	73
Figure 3.27. La situation de l'aire d'intervention Source : Google earth traité par auteur .....	75
Figure 3.28 Critère de choix Source : Google earth trait par auteur .....	75
Figure 3.29 .les rues par rapport l'aire d'intervention Source : Google image traité par auteur.....	76

## Liste des tableaux

.Tableau 1.récapitulatif de 1 <sup>er</sup> exemple	35
Tableau 2: récapitulatif de 2 <sup>ème</sup> exemple l'échelle de territoire	40
Tableau 3. Tableau comparative des exemples	42
Tableau 4. Les orientations et les objectifs d'aménagement sur le quartier de Chomedey à Laval	45
Tableau 5. Tableau récapitulatif de l'analyse typologique du bâti. Source relevé et traité par auteur	60
Tableau 6. Relevé de la parcelle 24m115m qui montre rapport entre Parcelle et bâti. Source auteur	64
Tableau 7. Recensement des exploitations agricoles source Sources : Service de l'agriculture (2009)	66
Tableau 8. recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) 1987, 1998 et 2008 source PDAU 2013	67
Tableau 9. Recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) 1987, 1998 et 2008 source PDAU 2013	68
Tableau 10. Pourcentage de chômage Calculer par auteur sur la base des données RGPH) 1987, 1998 et 2008 source PDAU 2013	68

## **5 Références**

**Aucune source spécifiée dans le document actif.**

## **Conclusion général**

La démarche de projet urbain se base sur différentes échelles afin d'obtenir une meilleur d'adaptation du projet s'inscrire dans leur environnement. Fait à ancrer la ville dans son territoire et assure la continuité entre ces échelle

A l'échelle territoriale nous avons utilisé l'approche typo morphologique pour comprendre le phénomène urbain, donc l'étalement urbain est aujourd'hui une problématique d'actualité qui touche tous les villes, grandes et petites, De plus l'étalement urbain peut être appréhendé à la fois, comme un état et un processus. En tant qu'état, il renvoie à la question du degré d'étalement relatif de la ville, mesuré à partir d'une comparaison synchronique. En tant que processus,

C'est une notion qui relève plutôt d'une appréciation diachronique de l'étalement, c'est-à-dire du rythme et de l'intensité de l'étalement dans le temps. Par rapport à notre objectif c'est de préserver les espaces cultivés de l'étalement urbain. Dans ce sens nous avons fait un projet d'agri urbain par la projection d'une maille verte avec ces continuités écologiques, -Les liaisons agricoles et forestières, les laissons vertes, le végétal, sous toutes ses formes, devient aujourd'hui une composante essentielle des projets urbains conçus dans une perspective de durabilité.

Par rapport à l'échelle de la ville nous avons inscrit l'approche de la revitalisation urbaine intégrée par l'intégration de déférent secteur parmi ces secteurs l'avis des citoyennes afin de mettre en œuvre des actions visant l'amélioration des conditions de vie dans des secteurs défavorisés aux plans social et économique.

A l'échelle périurbaine nous avons intégré la nature en ville par la projection d'un agro-quartier qui fait la transition entre la zone urbanisé et la zone agricole par la coulée verte qui fait L'accès au site par le public.

Le développement d'une ferme éco –agro récréo touristique pour la découverte des paysages champêtres et par le soutien aux initiatives locales de sensibilisation, de la mise en valeurs et interprétation du patrimoine agricole

À l'échelle urbaine c'est le jardinage, Les jardins renforcent la sécurité alimentaire des populations urbaines défavorisées, sont des lieux pédagogiques en faveur de l'agriculture, des lieux de rencontres sociales ou encore des espaces récréatifs.

Concernons La fabrique agricole nous avons projeté des projets qui reflètent le caché agricole de notre ville c'est le centre d'agriculture urbain qui centralise et fédère les questions d'agriculture urbaine dans un milieu dense, et par le projet d'habitat mixte que nous avons créé un modèle durable pour l'urbanisation avec ces déférentes principes.

Le bon usage de la nature en ville tient autant à une gestion différenciée et adaptée aux échelles d'aménagement qu'à la mise en place de collaborations intenses et inventives entre les élus, les habitants et l'ensemble des professionnels de la ville.

Nous espérons à travers notre travail avoir pu atteindre nos objectifs par la revitalisation urbaine intégrée de la ville de Chebli et cela reste notre vision pour rendre la ville plus attractive et plus vivable

La question reste toujours posée quelle est le model durable d'urbanisation par rapport ces ville ?





---

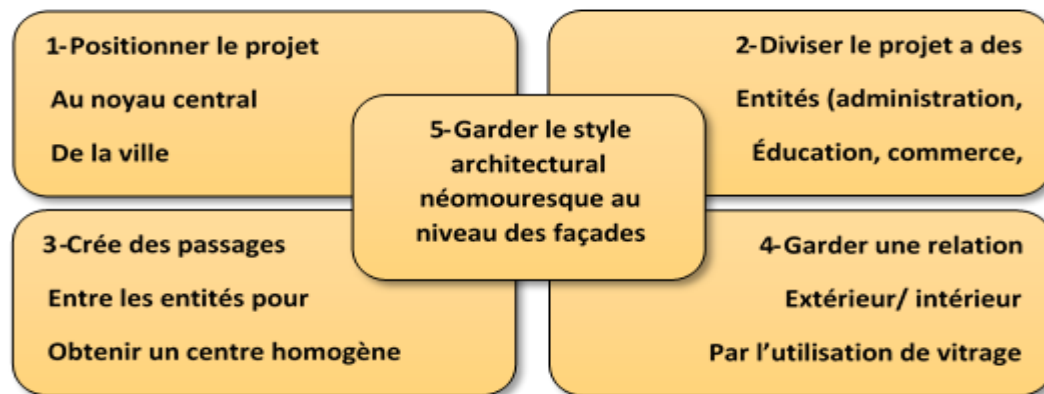
# ANNEXE 01

---

# 1 – annexe 01 projet architecturale

## 1. Projet 01 : le centre d'agriculture urbain

L'intervention de projet architectural c'est une vérification du bon fonctionnement de nos propositions urbaines. Le projet qu'on a développé est le centre d'agriculture urbain, qui répond à l'un des notre objectives principaux : soucis à la relation avec la société pour faire connaitre l'activité agricole. Donc nous avons basé sur les fondements suivants :



## 2. Choix et présentation de l'assiette :

Grace à la première vocation de la ville avec ses potentialités agraire, nous avons opté pour la réalisation un centre d'agriculture urbain, qui mettre en valeur le caché agricole de la ville.

Le choix de l'assiette ou on va projeter le centre d'agriculture urbain est basé sur les raisons tel que : l'accessibilité, centre urbain de la ville(le noyau central), les vues (vers la place), l'assiette de l'intervention a une superficie de 3600m<sup>2</sup>.

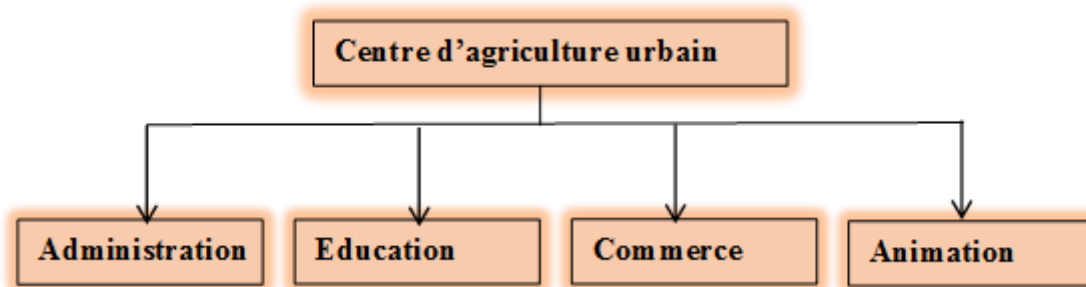
## 3. Localisation :

L'ilot choisi représente l'un des ilots importants de l'agro quartier qui est le noyau central de la ville de Chebli, et son positionnement à l'intersection de plusieurs parcours, il représente une véritable articulation entre le centre urbain de la ville de Chebli avec la périphérie de la ville pour profiter au mieux de la vocation de la ville.



Figure 1.1: ilote de l'intervention Source : traité par auteur

Notre projet se compose de 04 entités



Première entité :

C'est l'unité de l'administration, qui nous avons fait la réhabilitation de l'école des garçons dans une surface de 340m<sup>2</sup>.

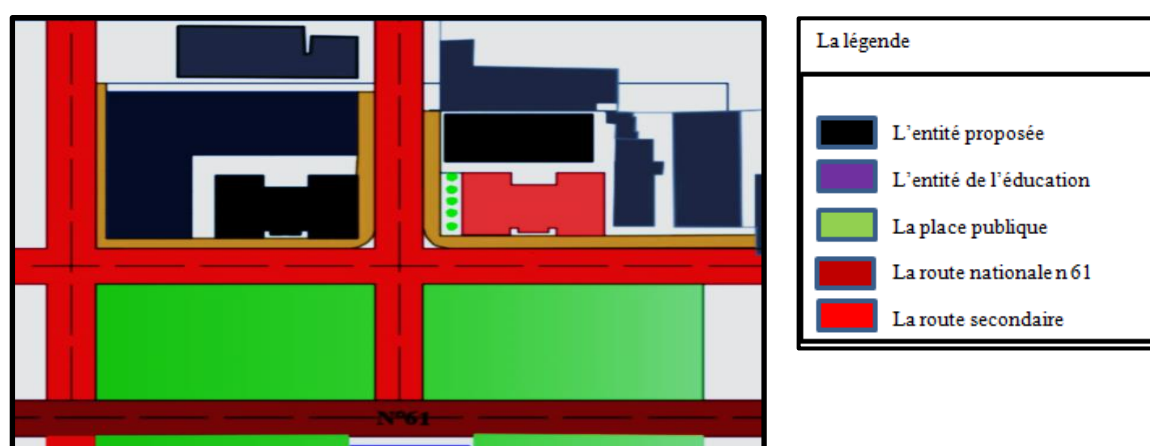


Figure 1.2. Schémas de l'entité de l'administration Source : auteur

Deuxième entité : C'est l'entité de l'éducation, qui nous avons fait la réhabilitation de l'école des filles dans une surface de 340m<sup>2</sup>.

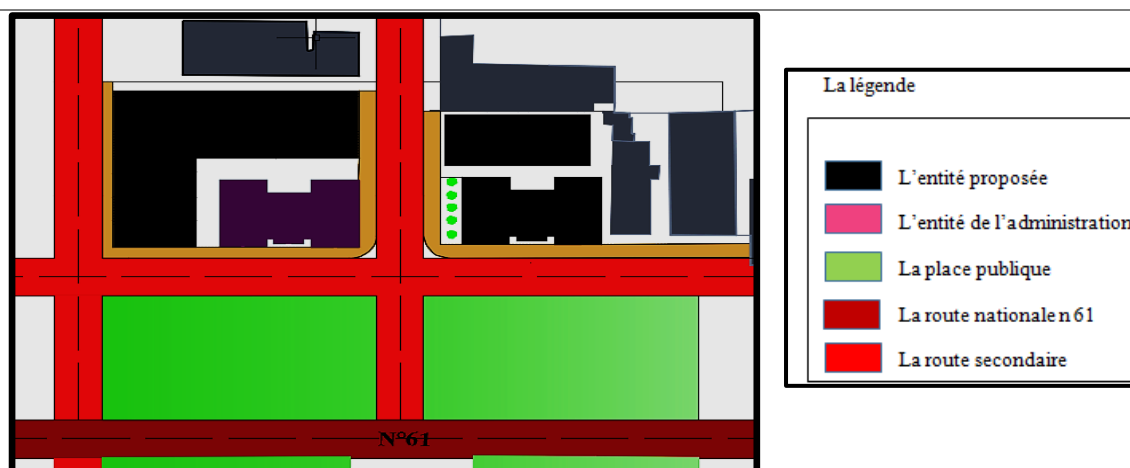


Figure 1.3.:image représente l'entité de l'éducation Source : auteur

Troisième entité : C'est l'unité de commerce, qui est une partie démoli de nouveau école dans une surface de 925 m<sup>2</sup>



Figure 1.4. schémas de l'entité de commerce Source : auteur

Quatrième entité :

C'est l'entité de l'animation, qui est le bâtiment d'accueil dans une superficie de 300m<sup>2</sup>

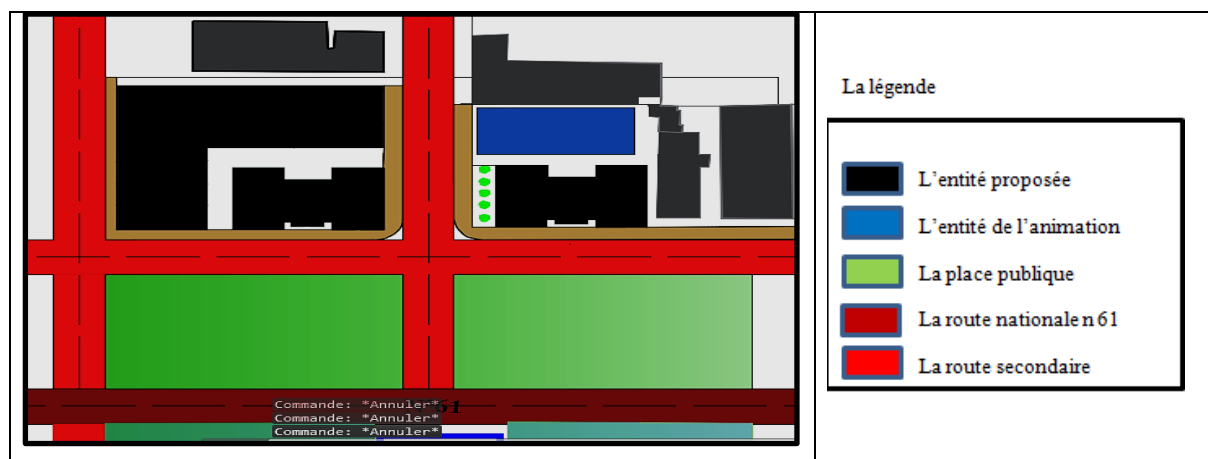


Figure 1.5 image représente l'entité de l'animation Source : auteur

#### 4. Genèse et composition

##### Composition formelle :

Etape01 : L'îlot c'est le noyau central, contient deux écoles coloniales à grande valeur pour la ville, délimité par 03 voies secondaires et une voie principale n 61. On va élargir les voies secondaires de 5 m à 8 m, avec la création de deux promenades pour faire la continuité avec les 04 placettes.

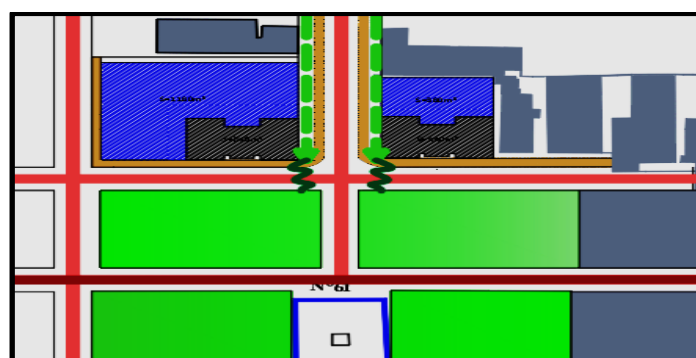


Figure 1.6 schémas de 1 er étape

Etape 02 : -alignement des bâtis projetés par rapport. Aux bâtis existants., crée une galerie pour l'équipement.

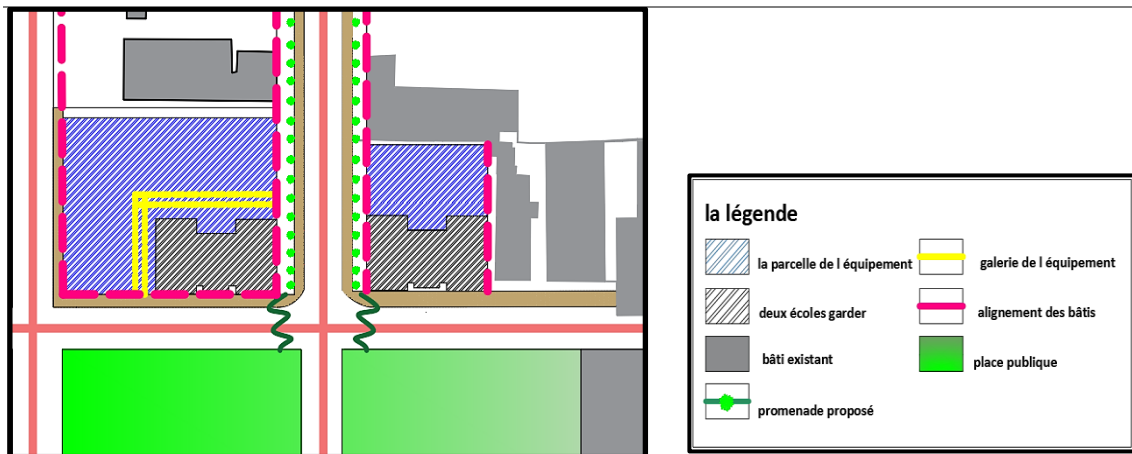


Figure 1.7 schémas de 2 étapes Source : auteur

Etape 03 :

On a opté un projet avec 04 entités, deux écoles Coloniales (administration Et éducation), et deux entités projetées (commerce Et animation).On assurant la continuité Entre les entités par l'Intégration des passerelles. Pour faciliter la circulation entre eux.

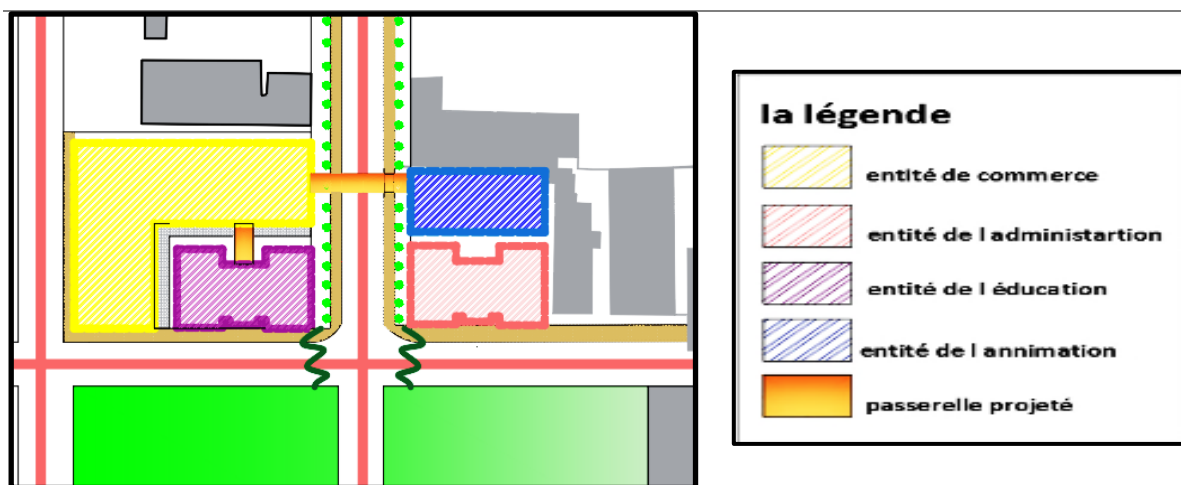


Figure 1.8. Schéma représente la 3eme étape Source : auteur

Etape04 : A la base de distance du parking, nous avons divisé l'assiette de l'entité De commerce, en trame dont le module de 5m\*5m.Dans un premier temps on va commencer de déterminer la circulation horizontale, qui est la base de la forme de l'équipement.

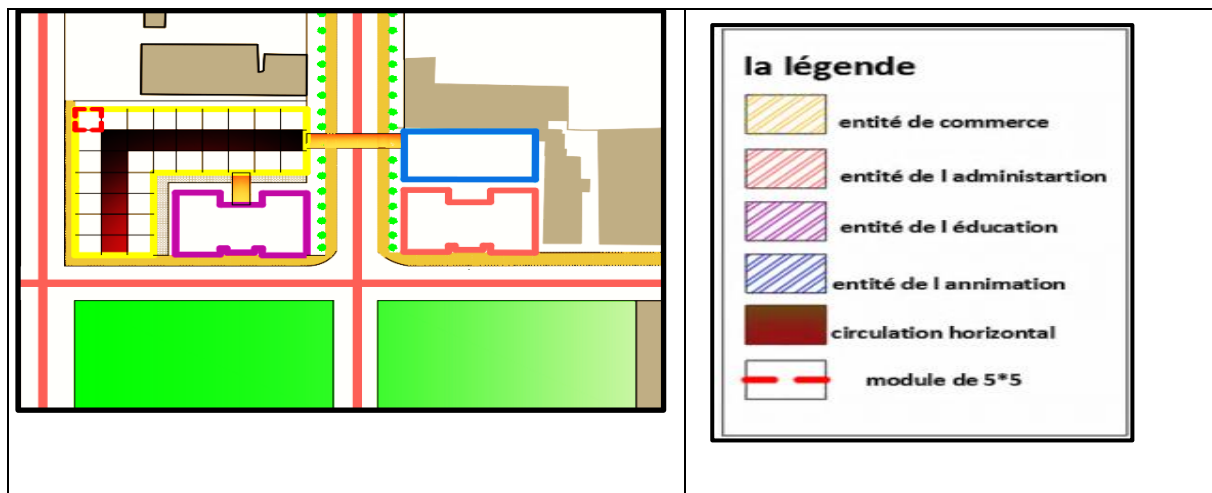


Figure 1.9. schémas représente la 04 eme étape Source : auteur

Etape05 : Créé des décrochements à la base de module de décrochement de l'ancienne école, afin d'assurer la continuité avec l'ensemble des entités.

Chaque entité a un accès spécial, on peut accéder dans les autres entités par des passerelles

On assurant la continuité de projet avec l'agro quartier par les terrasses jardin avec la continuité des promenades et les placettes.

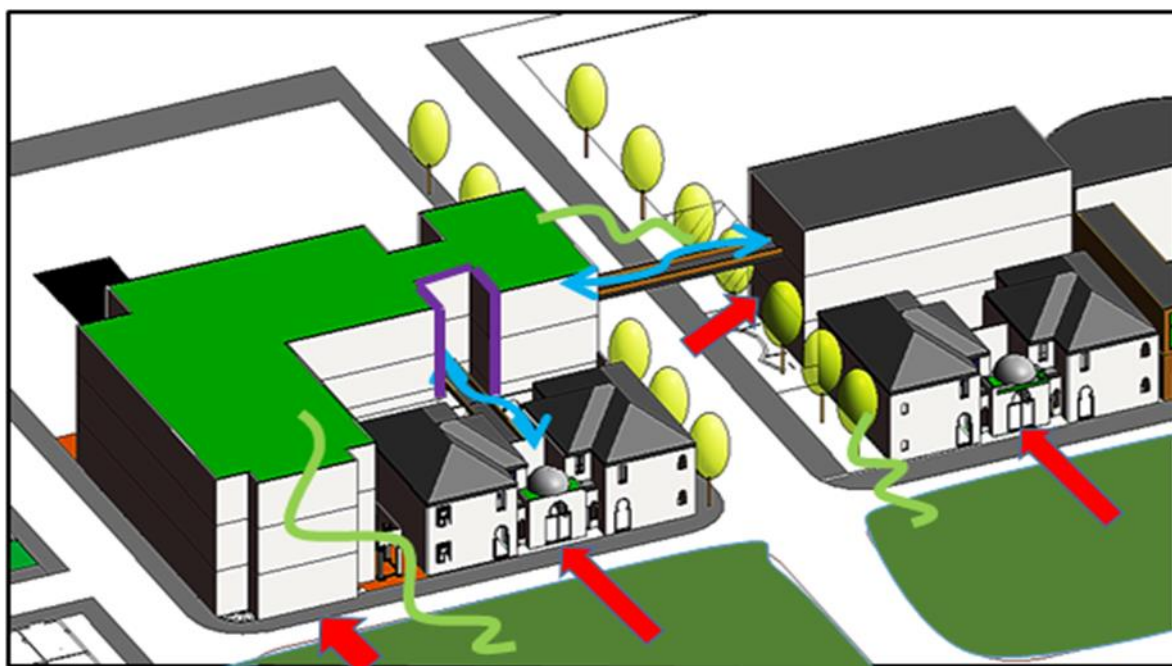


Figure 1.10 schémas représente la 5 eme étape Source : auteur

Description de projet :

A l'échelle de chaque entité

**La 1ère entité de l'administration** :( la réhabilitation de l'école des garçons)

Le projet est divisé en deux parties : une partie Pour l'exposition dédiée au public au niveau De RDC. Et la deuxième partie pour l'administration dédiée au privé.

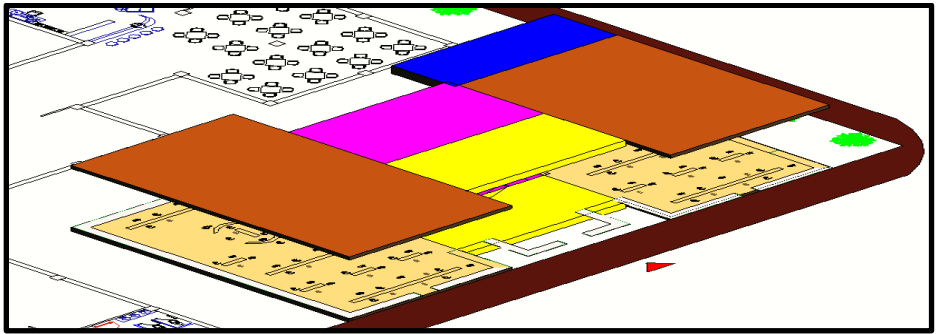


Figure 1.11 affectation des espaces de l'entité de l'administration Source : auteur

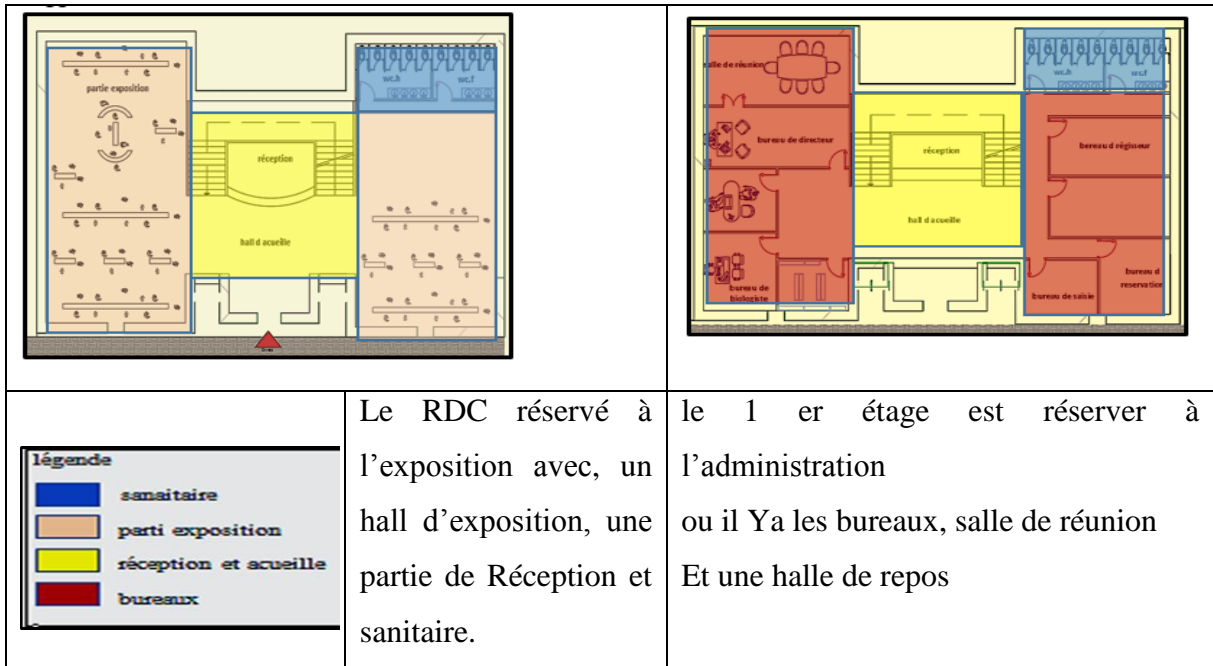


Figure 1.12. plans 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage source : auteur

Organigramme spatial :

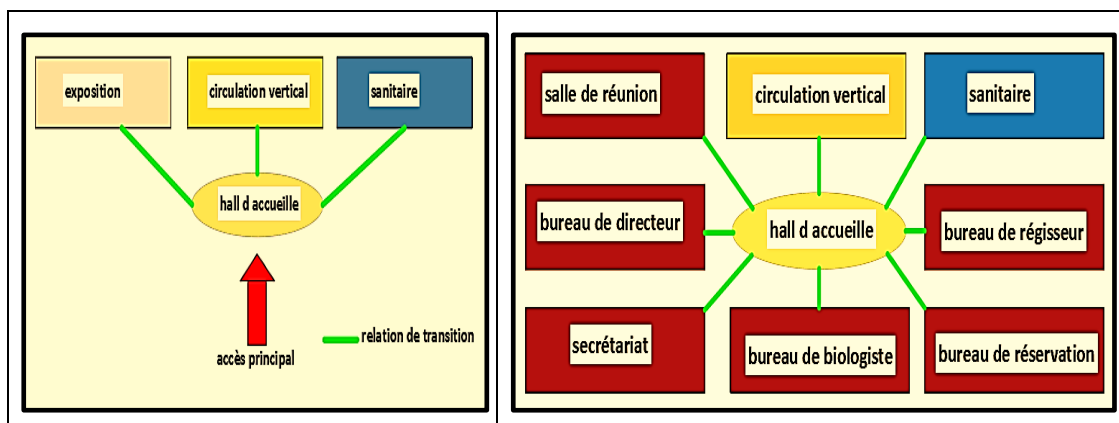


Figure 1.13. Organisation spéciale de RDC 1<sup>er</sup> étage sourc auteur



Organigramme fonctionnel :

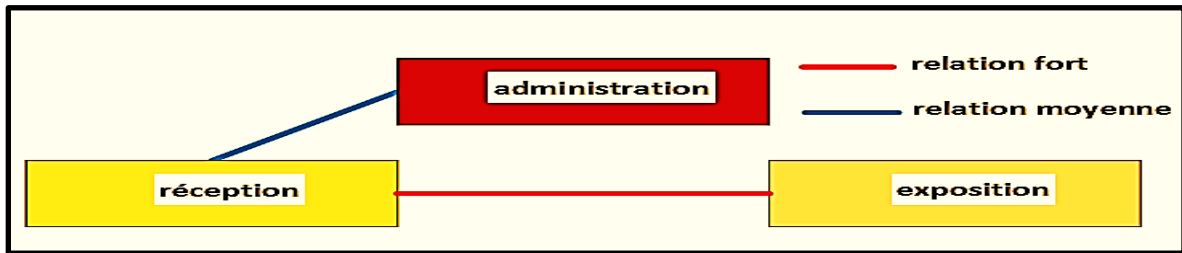


Figure 1.14. organisation fonctionnel de l'administration source auteur

Programme quantitatif / qualitatif du l'entité de l'administration :

Activités	Espaces	Surfaces
Accueil	-Réception	42m <sup>2</sup>
	-Sanitaires	21m <sup>2</sup>
Exposition	-Hall d'exposition	185m <sup>2</sup>
Administration	-salle de réunion	18.5m <sup>2</sup>
	-bureau de directeur	23m <sup>2</sup>
	-secrétariat	12m <sup>2</sup>
	-salle d'archive	10m <sup>2</sup>
	-bureau de comptable	18.4m <sup>2</sup>
	-bureau de réservation	14m <sup>2</sup>
	-sanitaires	21m <sup>2</sup>
	-hall	10m <sup>2</sup>
	-aire de détente	36.5m <sup>2</sup>
	total	400m <sup>2</sup>

Tableau 1 présente le programme du deux écoles Source : auteur

La 2eme entité de l'éducation :( la réhabilitation de l'école des filles) :

La meme distrubution de RDC

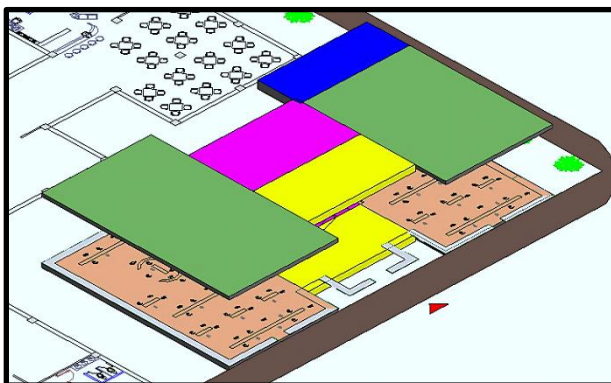


Figure 1.15: affectation des espaces d'entité d'éducation

source : auteur

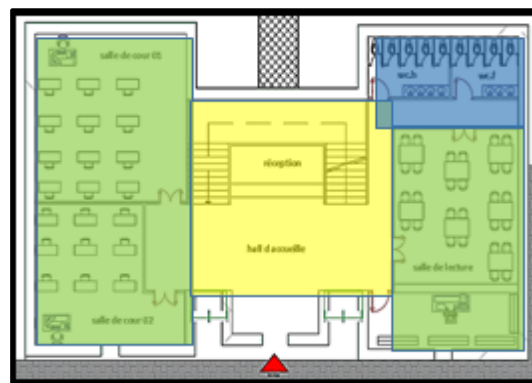


Figure 1.16: plan de distribution de 1er étage

source : auteur

### Organigramme spatial :

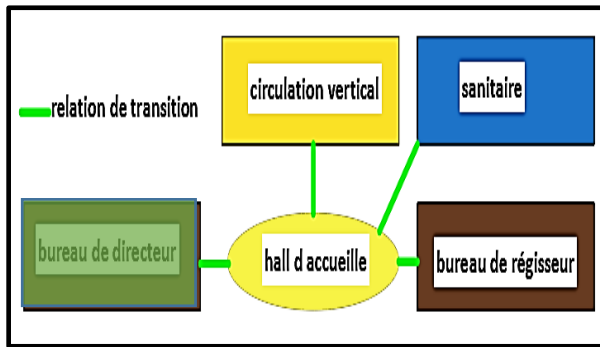


Figure 1.17:organigramme spatial de 1 er étage  
source : auteur

### organigramme fonctionnelle :

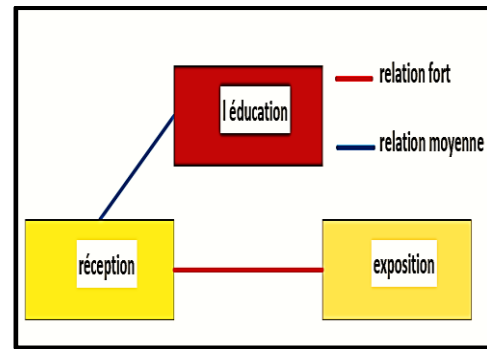


Figure 1.18:organigramme fonctionnel de 1 er étage  
source : auteur

### Programme quantitatif / qualitatif du l'entité de l'éducation:

Activités	Espaces	Surfaces
Accueil	-Réception -Sanitaires	42m <sup>2</sup> 21m <sup>2</sup>
Exposition	-Hall d'exposition	185m <sup>2</sup>
éducation	-Salle de cour01 -Salle de cour02 -Salle de lecture -sanitaire	56m <sup>2</sup> 40m <sup>2</sup> 46m <sup>2</sup> 12m <sup>2</sup>
	total	400m <sup>2</sup>

Tableau 2:tableau présente le programme du l'entité de l'éducation  
source : auteur

### La 3eme entité de commerce :

L entité se compose des atelier de production en face des atelier des ventes avec un espace de cafeteria et restaurant pour le public.

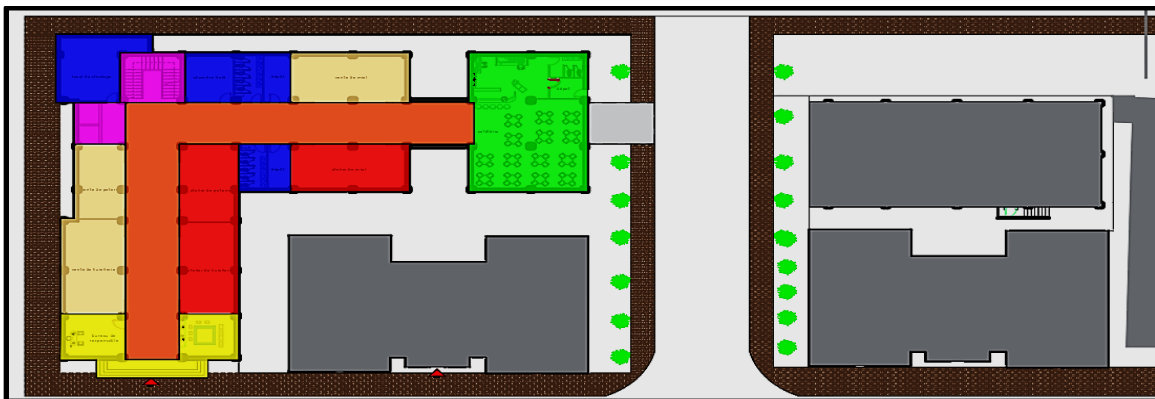


Figure 1.19: plan de RDC entité commerce  
Source : auteur

## Affectation des espaces :

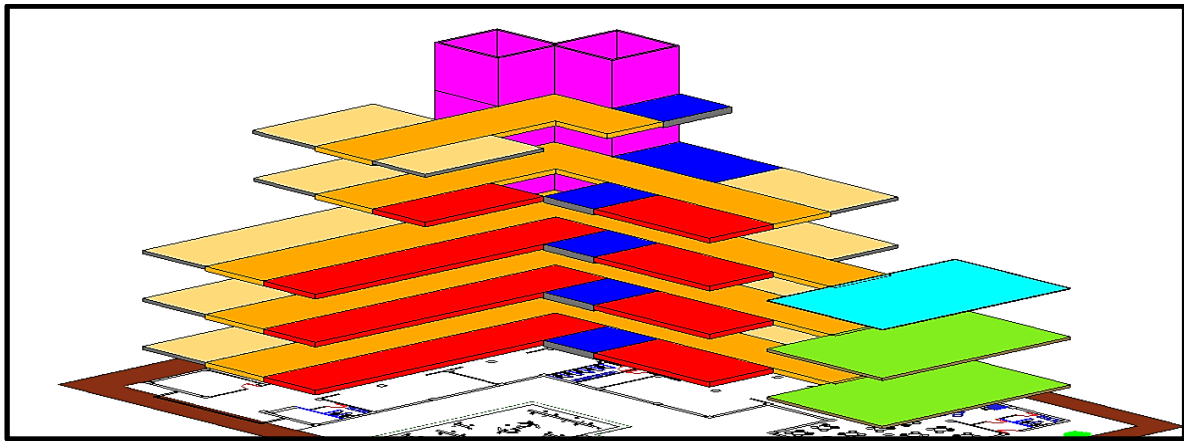


Figure 1.20: l'affectation des espaces de l'entité de commerce

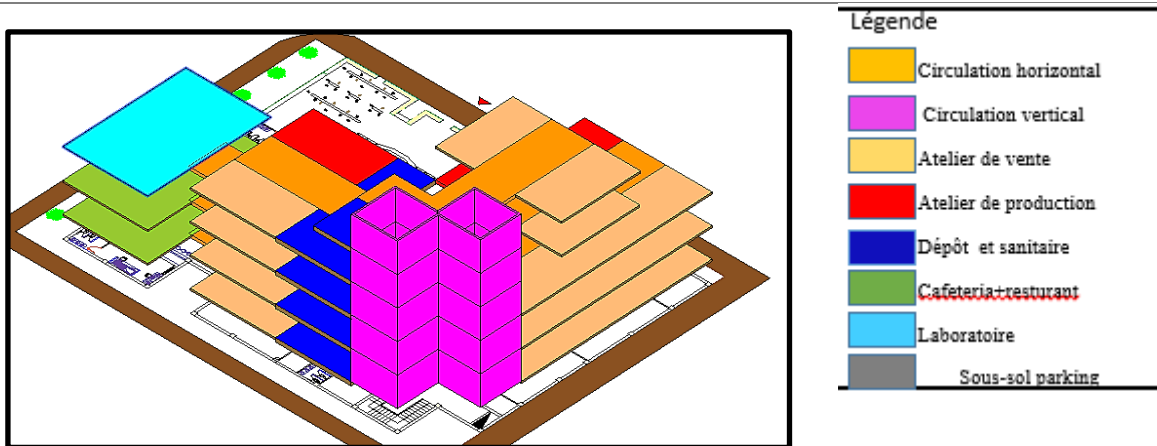


Figure 1.21 l'affectation des espaces de l'entité de commerce

Source : auteur

Un bon projet fonctionnellement parlant est un projet dont le système de circulation présente un avantage de liaison et connectivité entre fonctions et adapté aux besoins des différents usagers, qui assure la fluidité, liberté, lisibilité.

Le système de distribution entre les différents espaces s'articule autour de deux (02) réseaux de circulation :

**'Horizontale'** : qui se matérialise par des couloirs et des halls de distribution. et c'est l'élément majeur de notre projet qui fait la relation entre tous les espaces avec les espaces de vente face à l'axe important pour l'attraction des gens et les ateliers de production face à une galerie.

**'Verticale'** : qui se matérialise par des différents types d'escalier, ascenseurs et pentes. Moins de charge.

**Plan de jardin** : On intègre des terrasses jardins pour valoriser le caché agricole de la ville et renforcer le lien social entre la société.



Figure 1.22: plan jardin de centre d'agriculture urbain Source : auteur

Organigramme spatiale :

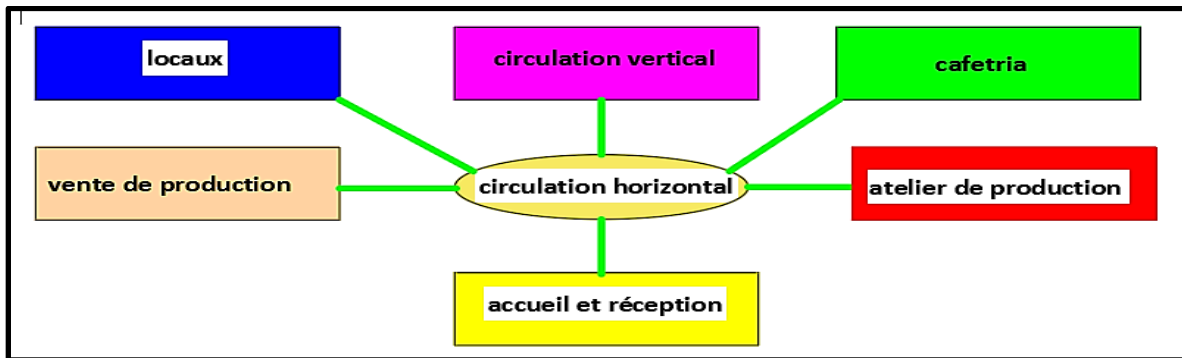


Figure 1.23:organigramme spatiale de l'entité de commerce Source : auteur

Organigramme fonctionnel :

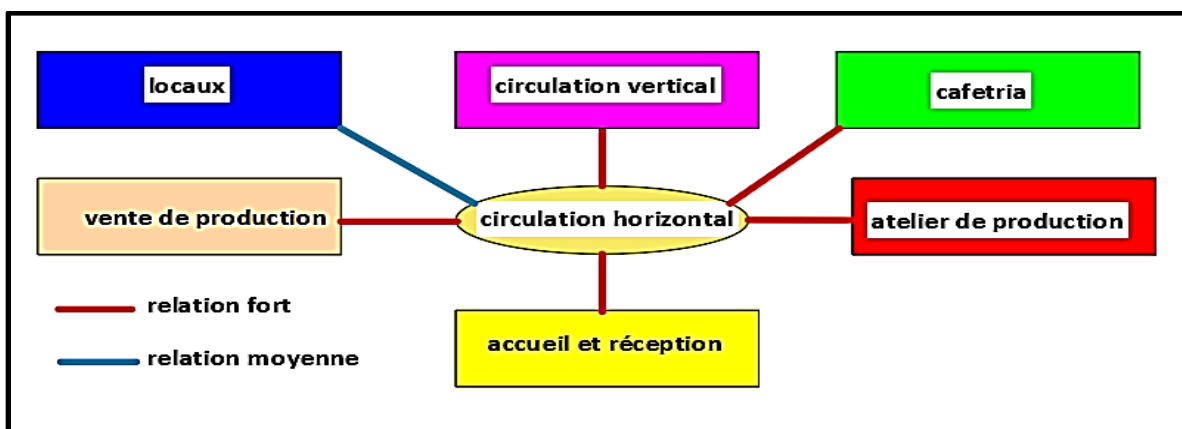


Figure 1.24: organigramme fonctionnel de l'entité de commerce

Programme quantitatif :

activité	espace	surface
commerce	Bureau de responsable	24m <sup>2</sup>
	Atelier d'huilerie	50m <sup>2</sup>
	Vente d huileries	50m <sup>2</sup>
	Atelier de poterie	42m
	Vente de poterie	42m <sup>2</sup>
	Transformation des fruits	50m <sup>2</sup>
	Vent de jus	50m <sup>2</sup>
	Transformation des légumes	50m <sup>2</sup>
	Vente des soupes	50m <sup>2</sup>
	Atelier de miel	40m <sup>2</sup>
	Vente de miel	40m <sup>2</sup>
	Atelier des gâteaux et pains	50m <sup>2</sup>
	Vente des gâteaux et pains	50m <sup>2</sup>
	Atelier de tapis traditionnel	50m <sup>2</sup>
	Vente des tapis	50m <sup>2</sup>
	Atelier+vent de menuiserie	50m <sup>2</sup> *2
	Atelier de confeserie+vente	50m <sup>2</sup> *2
	Atlier de plante médicale	50m <sup>2</sup> *2
	Atelier de parfumer	50m <sup>2</sup> *2
	Atelier d'osier-vannerie	50m <sup>2</sup> *2
	Local de stockage	20m <sup>2</sup>
	02 laboratoires	50m <sup>2</sup>
	Cafeteria	100m <sup>2</sup>
	Restaurant	130m <sup>2</sup>
	2 dépôts	12m <sup>2</sup>
	2wc	12m <sup>2</sup>
	total	1500m <sup>2</sup>

Tableau 3 :tableau présente le programme du l'entité du centre Source : auteur

### La 4eme entité d'animation :

L entité est compose un hall d accueil avec un espace de l exposition et enfin une salle de conference.

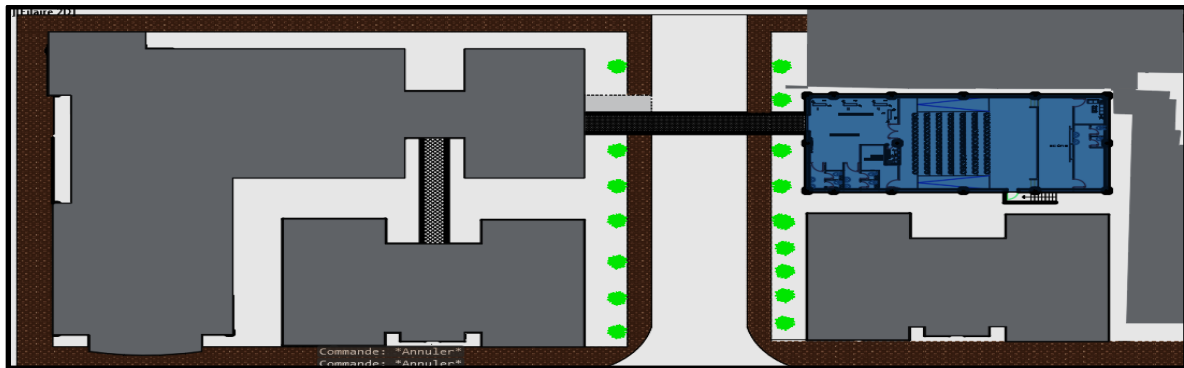


Figure 1.25: plan de salle de conférence Source: auteur

Organigramme spatial :



Figure 1.26: organigramme spatial de l'animation

Organigramme fonctionnel :



Figure 1.27: organigramme fonctionnel de l'animation

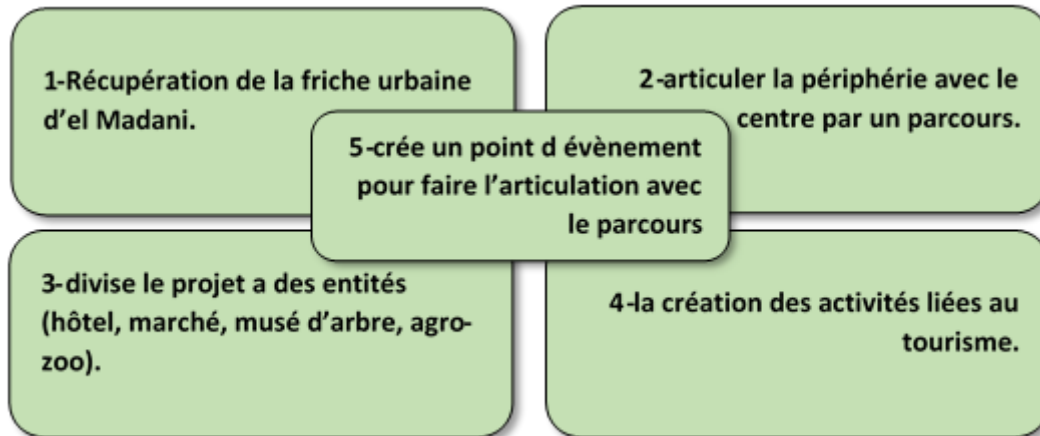
Programme quantitatif :

activité	espace	surface
Animation	Halle d accueille	24m <sup>2</sup>
	Espace d'exposition	50m <sup>2</sup>
	Salle de conférence	42m <sup>2</sup>
	total	115m <sup>2</sup>

Tableau 4 : le programme de l'identité de l'animation

## 2. Projet de ferme eco-agro-récréo-touristique :

Le projet qu'on développer et la ferme pédagogique, qui répond à l'un des notre objectives principaux : prendre conscience de l'importance du respect de la nature et d envi -renommment. Donc nous avons basé sur les fondements suivants :



### Choix et présentation de l'assiette :

Grace à la premier vocation de la ville avec ses potentialités agraire, nous avons opté pour la récupération de la friche urbain a une ferme pédagogique, qui serra mettre en valeur le caché agricole de la ville.

Le choix de l'assiette ou on va récupérer la friche d'el Madani, l'assiette de l'intervention a une superficie de 3600m<sup>2</sup>.

### Localisation :

L'ilot choisi représente l'un des ilots importants de l'agro quartier qui est la périphérie de la ville de chebli, il représente une véritable articulation entre la périphérie de la ville et la ville lui-même avec l'articulation par le parcours de découvert pour profiter au mieux de la vocation de la ville

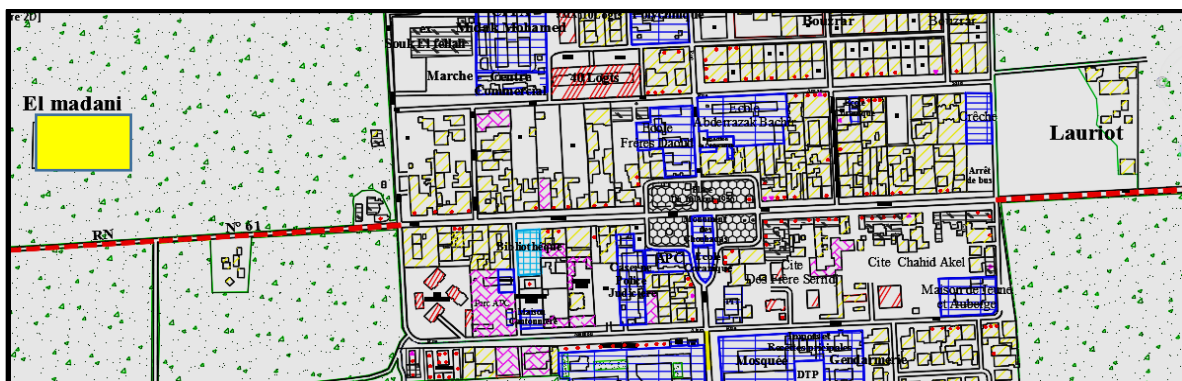


Figure 1.28: l'ilot d'intervention S+ource : traité par auteur

Notre projet se compose de 04 entités

Etape01 :

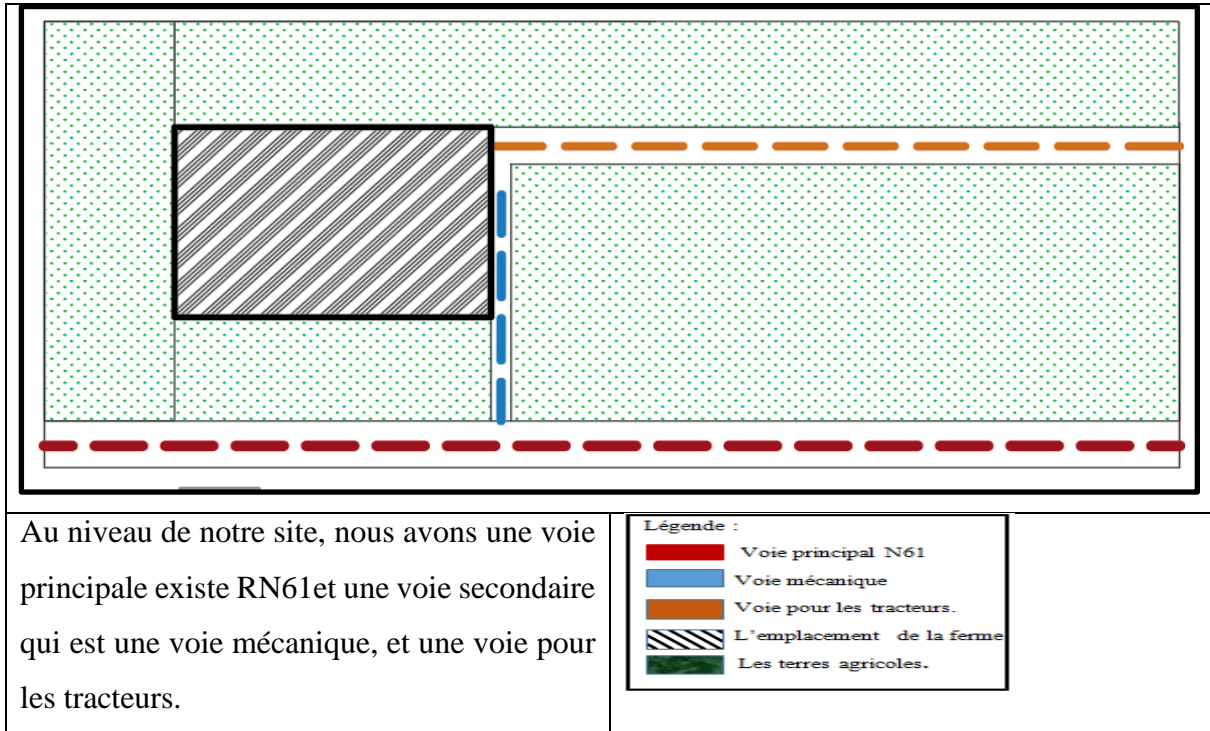


Figure 1.29: schéma de 1er étape

Source: auteur

Etape02 :

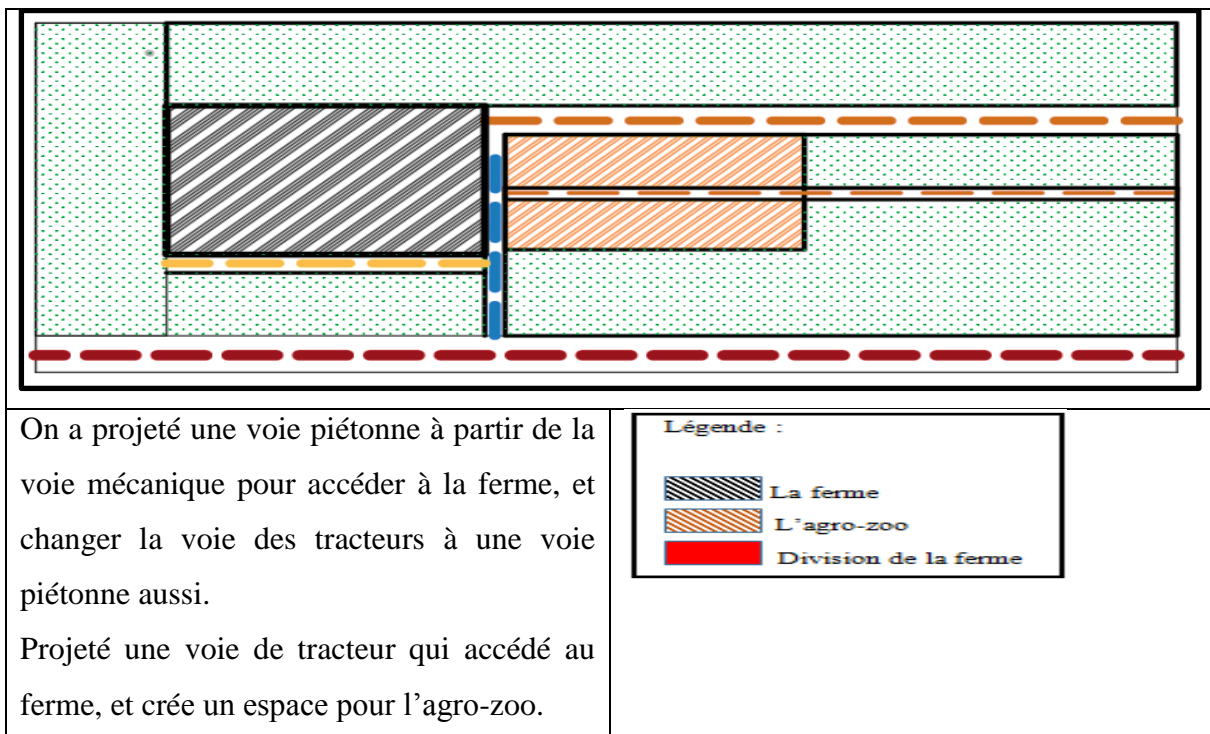


Figure 1.30: schéma de l'étape 02 Source : auteur



Etape03 :

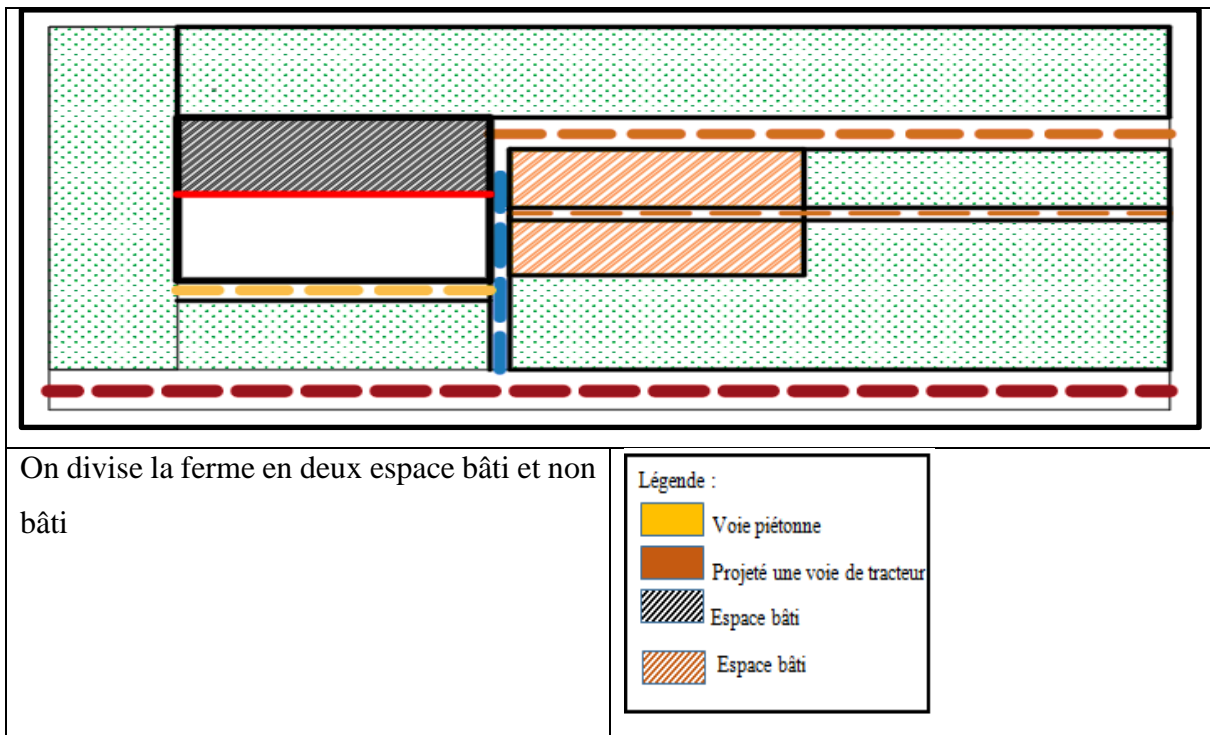


Figure 1.31:schémas de 3 eme étape

Source: auteur

Etape04:

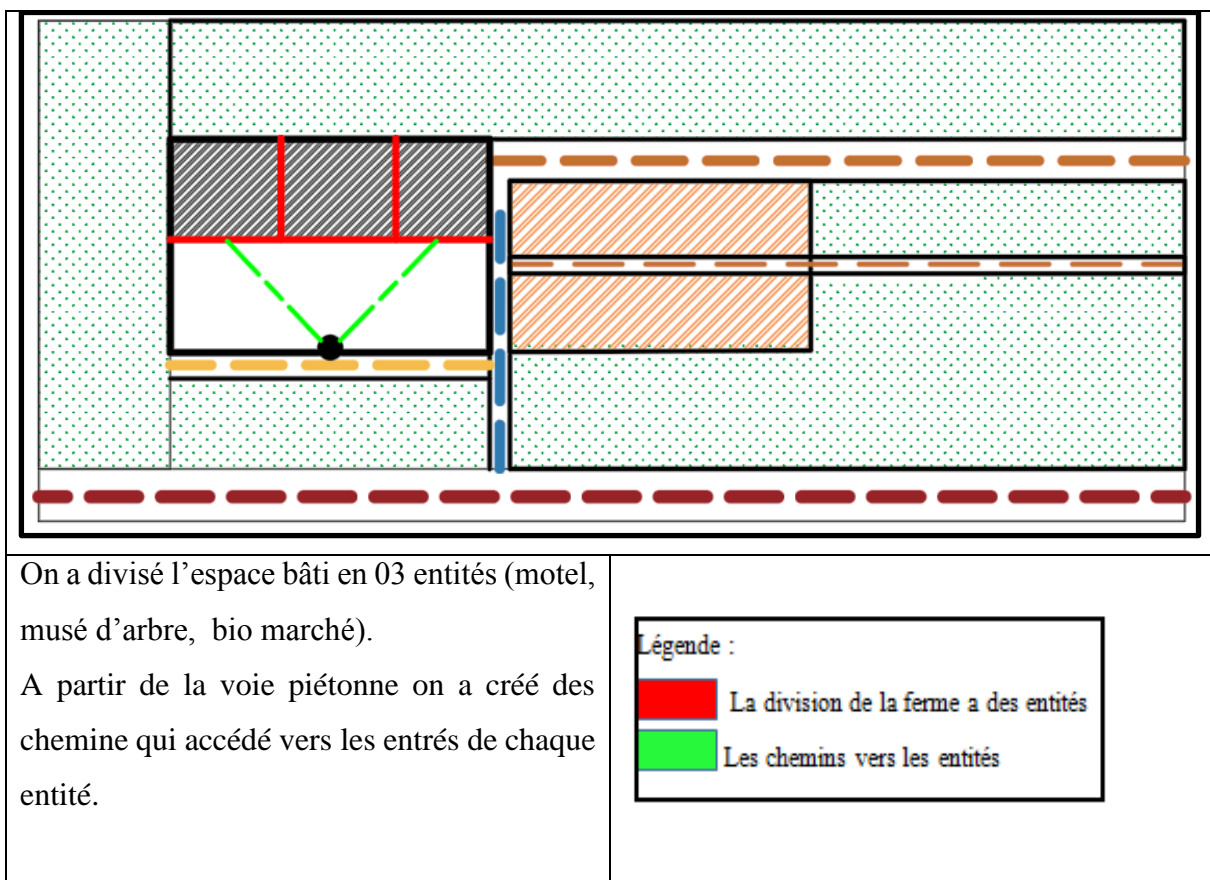


Figure 1.32: schémas de4 eme étape Source : auteur

Etape05:

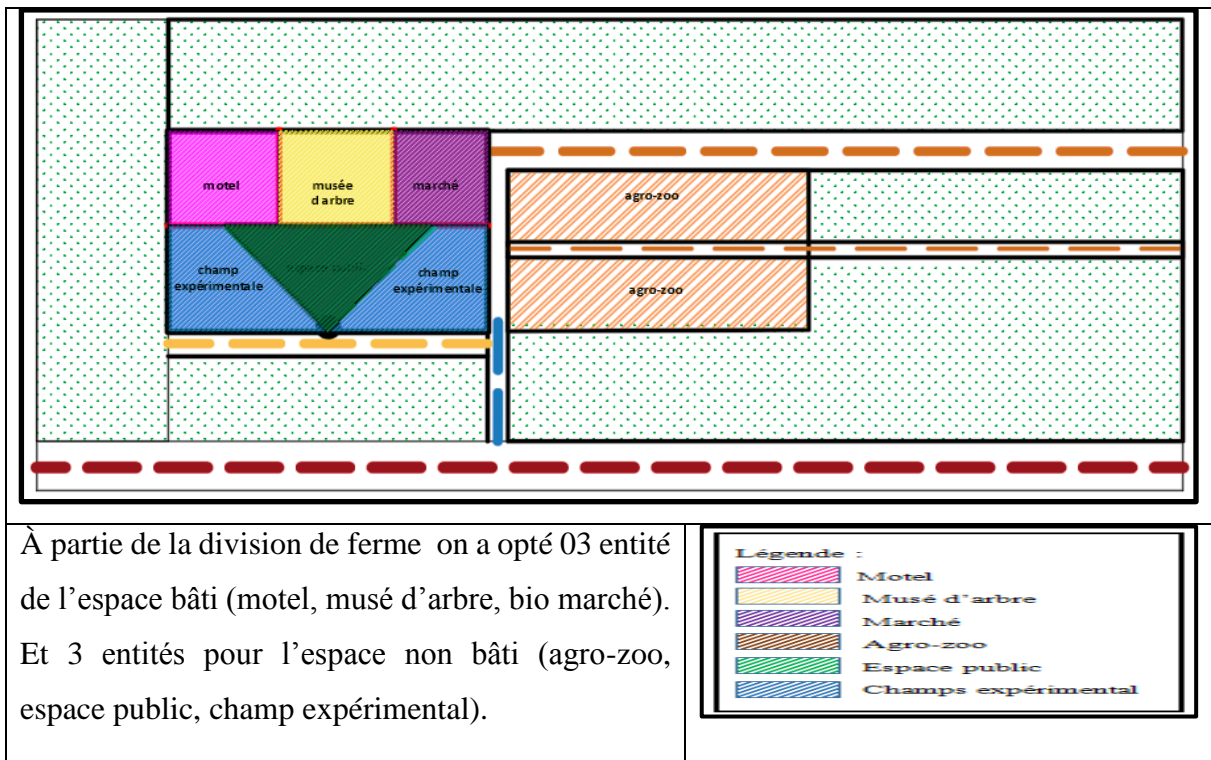


Figure 1.33; schémas de 5 eme étape Source: auteur

**Description du projet : La partie bâtie**

Niveau de RDC

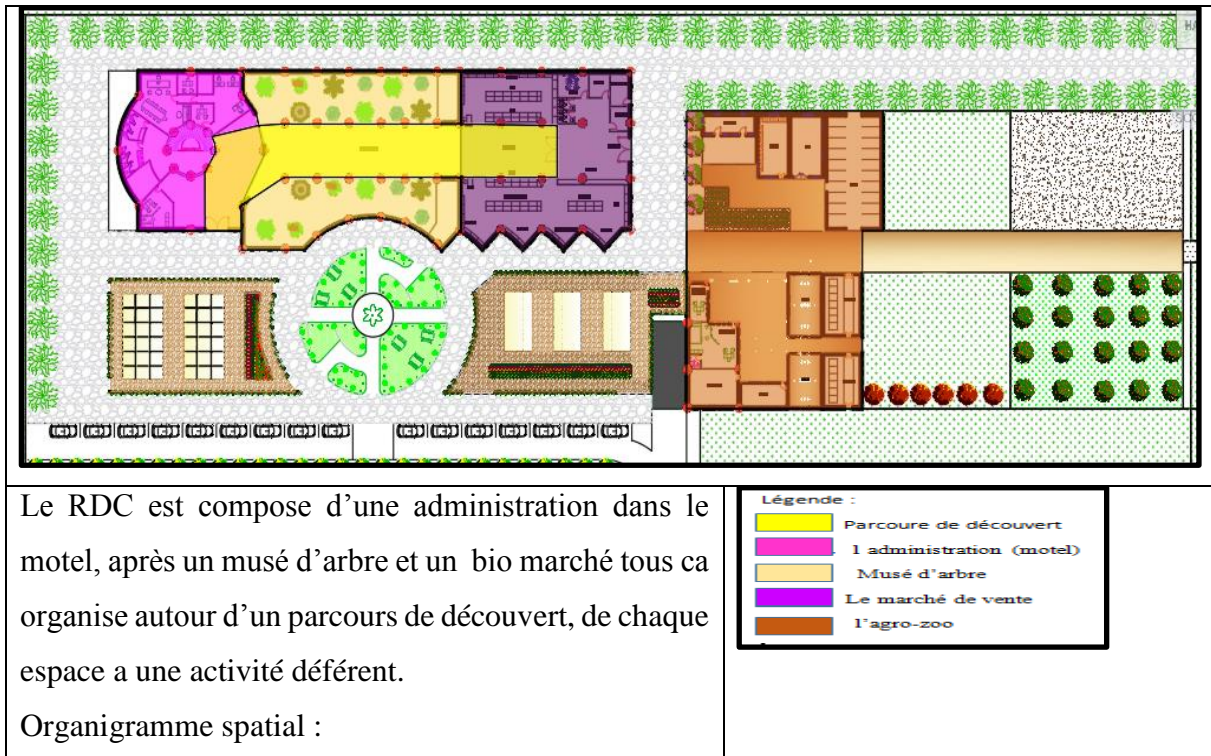
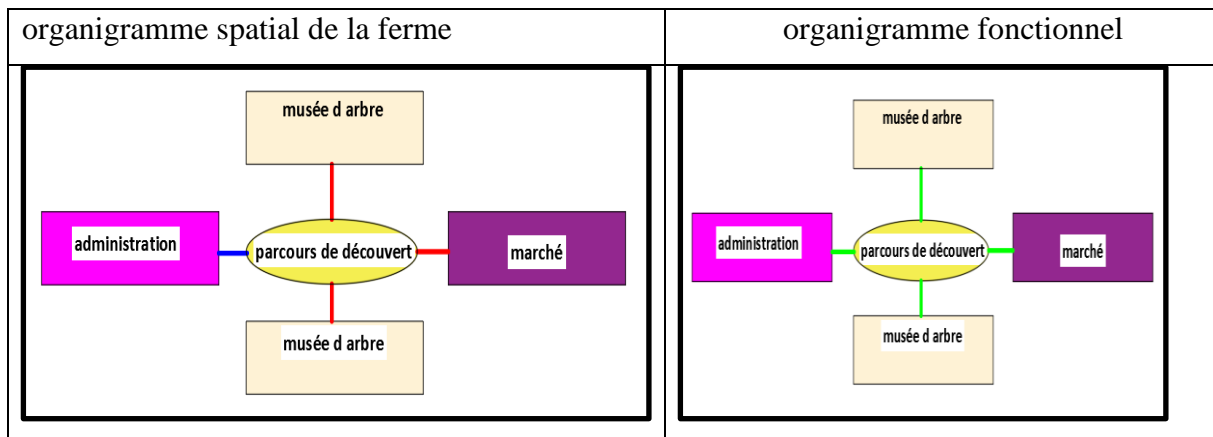


Figure 1.34: plan de RDC de la ferme. Source : auteur



Niveau 1 er étage :

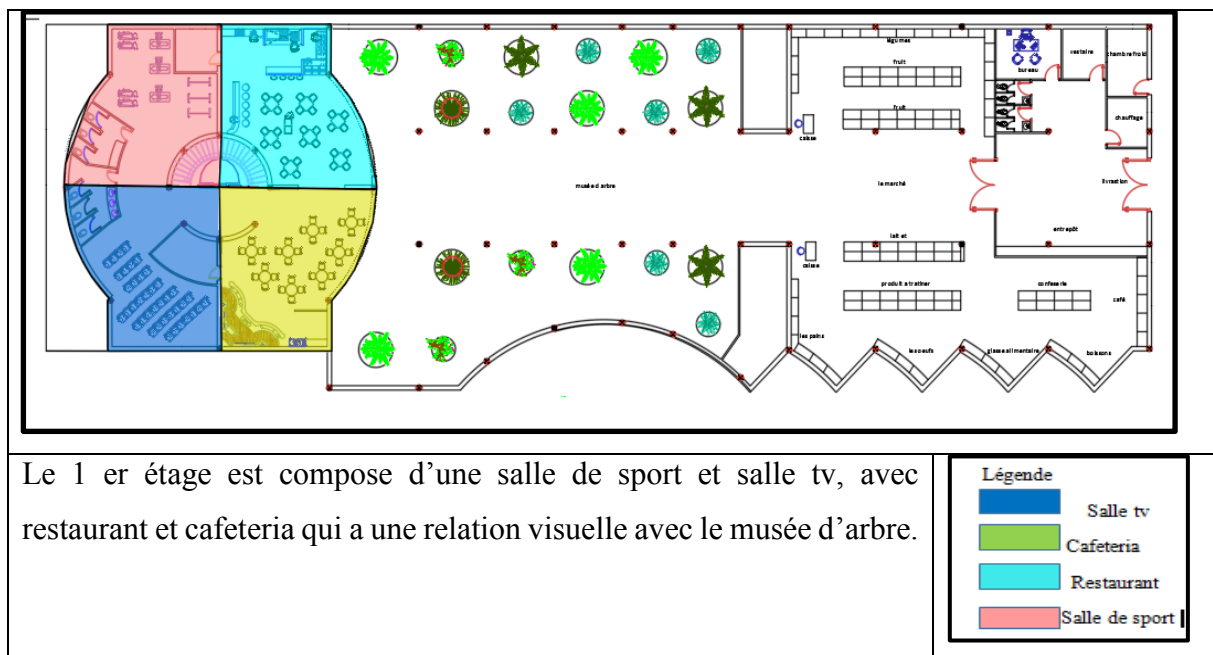


Figure 1.35 : plan de 1 er étage Source : auteur

Organigramme spatial :

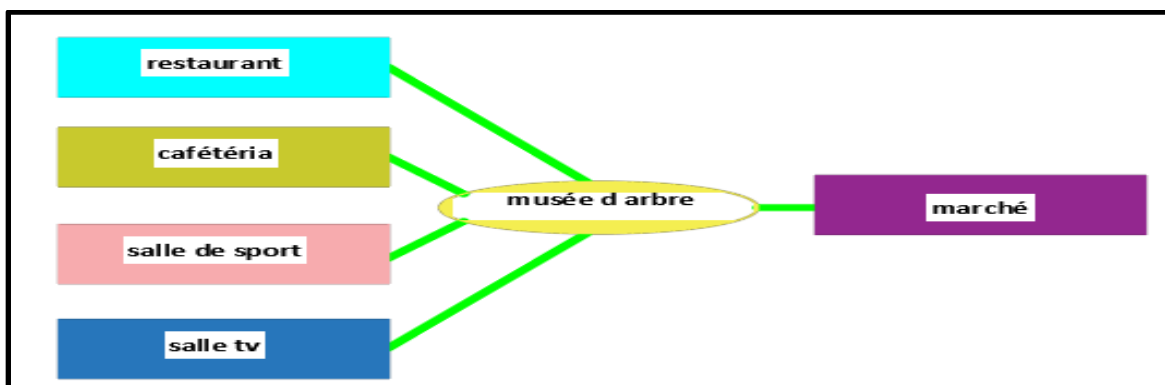


Figure 1.36:organigramme spatial de 1 er étage Source : auteur

Organigramme fonctionnel :

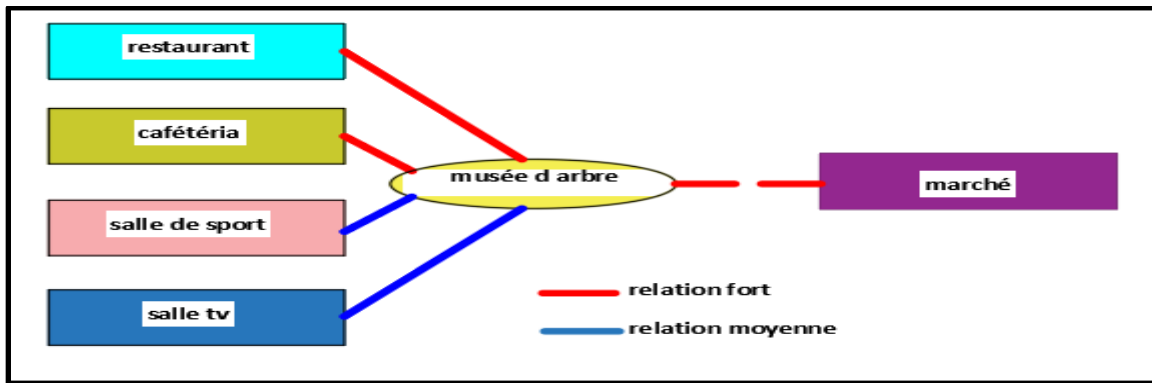
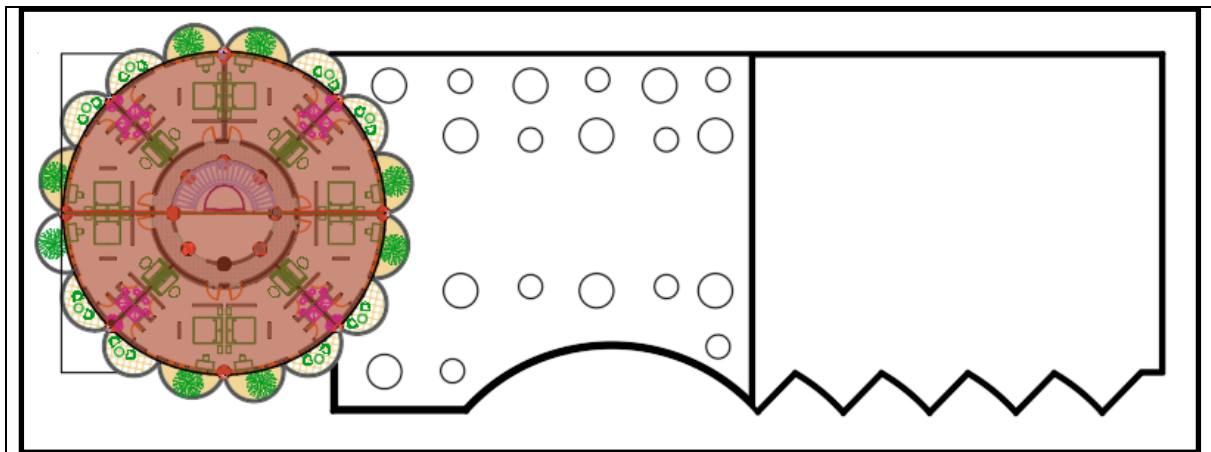


Figure 1.37: organigramme fonctionnel de 1 er étage Source : auteur

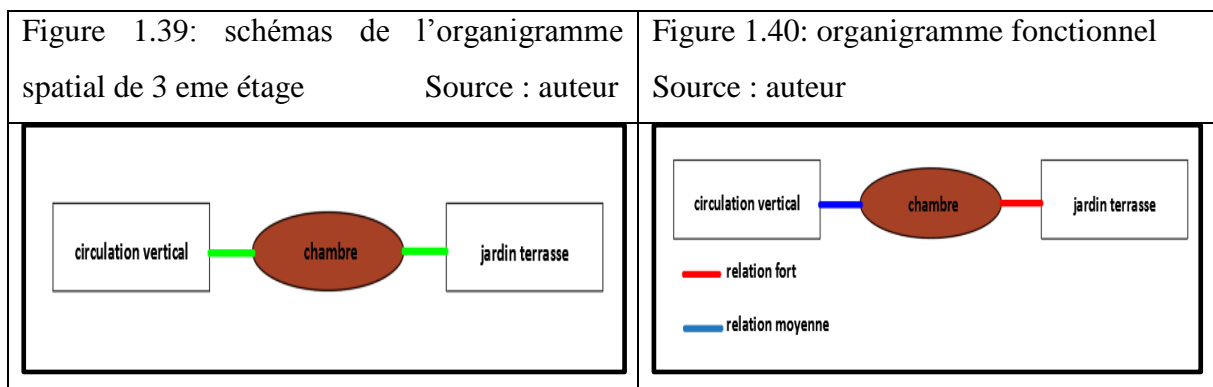
Niveau 2-3-eme :



Cet étage est réservé aux chambres seulement chaque chambre sera amputer avec sa balcon et terrasse jardin,

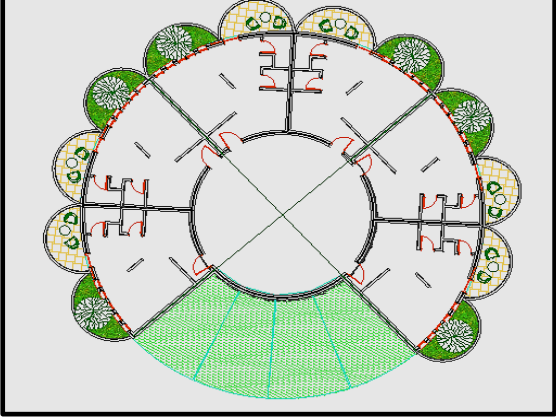
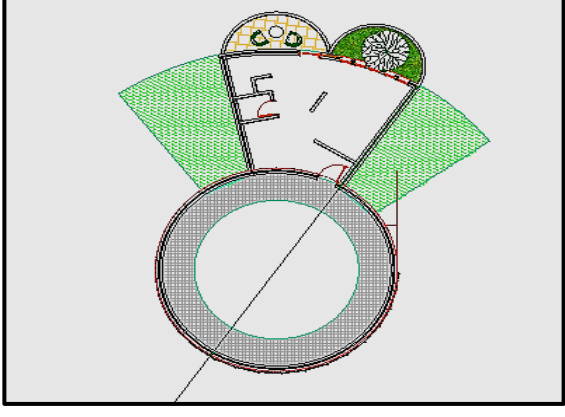
Figure 1.38: plan de 3 eme étage Source : auteur

Organigramme spatial :

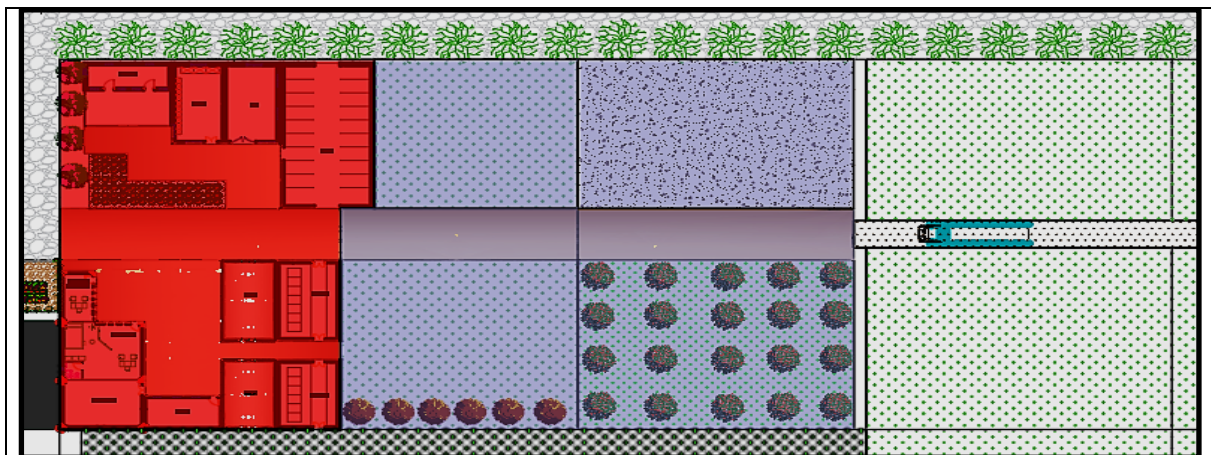


Niveau 4-5-6-7-8-9 :

Chaque étage en lève deux modules de chambre et fait une rotation

<p>Figure 1.41: plan de 4 eme étage Source : auteur</p>	<p>Figure 1.42: plan de 9 eme étage source : auteur</p>
	

• **Parti agro-zoo :**



La partie d'agro-zoo se compose d'une partie bâti et parti non bâti, la partie bâti se concerne le bureau de vétérinaire, le poulailler, hangar et fenil, laiterie, porcherie et bergerie, La partie non bâti c set de pâturage et arbre fruit, jachère et prairie

Légende :	
	Partie non bâti
	Parti bâti

Figure 1.43: plan d'agro-zoo Source : auteur

<b>activité</b>	<b>espace</b>	<b>surface</b>
<b>Administration</b>	Hall d accueil+réception	70m <sup>2</sup>
	Bureau de directeur salle de réunion	50m <sup>2</sup>
	Secrétariat	9m <sup>2</sup>
	Bureau01	21m <sup>2</sup>
	Bureau02	12m <sup>2</sup>
	Bureau 03	30m <sup>2</sup>
	sanitaire	25m <sup>2</sup>
<b>Musée d'arbre</b>	Espace d'arbre	800m <sup>2</sup>
<b>marché</b>	Chambre froid	14m <sup>2</sup>
	Chauffage	12m <sup>2</sup>
	Bureau de responsable	16m <sup>2</sup>
	Entrepôt	40m <sup>2</sup>
	Vestiaire	12m <sup>2</sup>
	Sanitaire	10m <sup>2</sup>
	Marché de vente	400m <sup>2</sup>
	total	1509m <sup>2</sup>

Programme quantitatif de agro –zoo :

<b>activité</b>	<b>espace</b>	<b>surface</b>
<b>Agro-zoo (parti bâti)</b>	Bureau de véto+ jardinier	70m <sup>2</sup>
	Laiterie	25m <sup>2</sup>
	porcherie+ enclos	85m <sup>2</sup>
	Bergerie+ enclos	100m <sup>2</sup>
	Etable	140m <sup>2</sup>
	Hangar + fenil	90m <sup>2</sup>
	poulailler	56m <sup>2</sup>
<b>Agro-zoo (partie non bâti)</b>	Prairie	300m <sup>2</sup>
	Jachère	400m <sup>2</sup>
	Pâturage	400m <sup>2</sup>
	Arbre fruité	470m <sup>2</sup>
	total	2136m <sup>2</sup>

### 3. Composition des façades :

Une volonté de garder et respecter le patrimoine architecturale, par la réhabilitation de la mémoire historique, nous avons analysé des exemples qui sont influé de style néomouresque, ceci nous permettra de trouvé les éléments qui nous concerne dans notre projet d'étude.

#### 1. Façade principale du projet : vue à partir de la route principale n 61

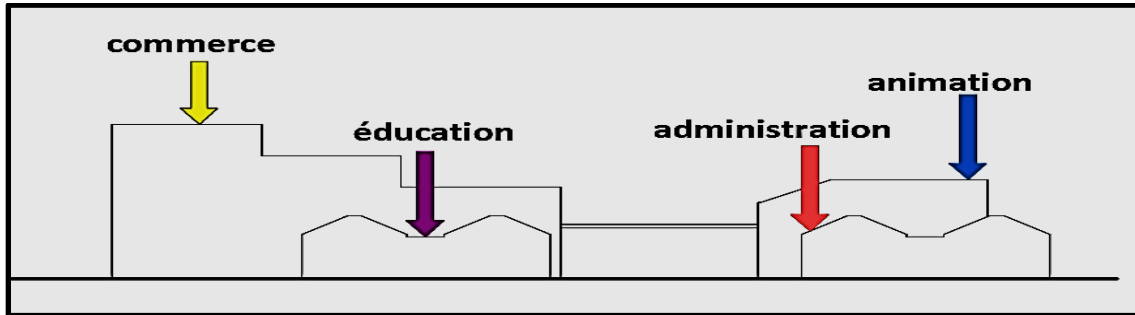


Figure 1.44: schéma de facade principale de centre source : auteur

Elément d'organisation spatial :

L axialité : les accès soient dans l'axe et l'organisation des espaces interne soit symétrique de ce même axe.

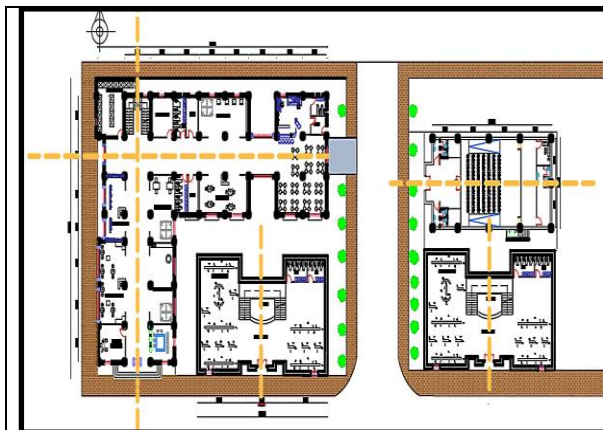


Figure 1.45: plan de RDC de centre d'agriculture urbain

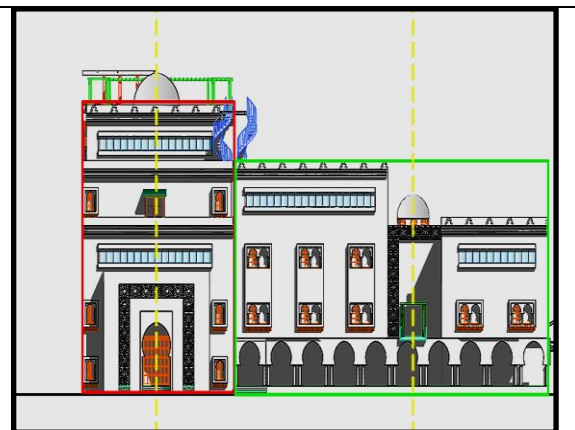


Figure 1.46: façade principale de projet  
Source : auteur

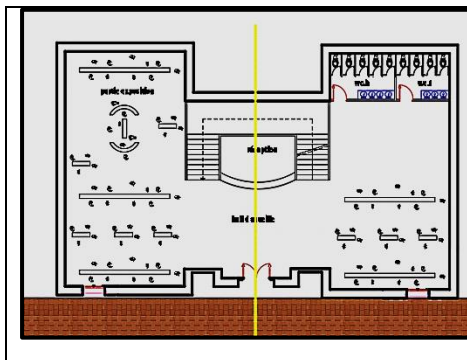


Figure 1.47 : plan et façade principale de l'école source auteur

On distingue trois typologies de la façade, la première représente **la façade principale de deux écoles coloniales**, on fait une réhabilitation au niveau de façade



Figure 1.48: la façade de l'école avant la réhabilitation Source : auteur

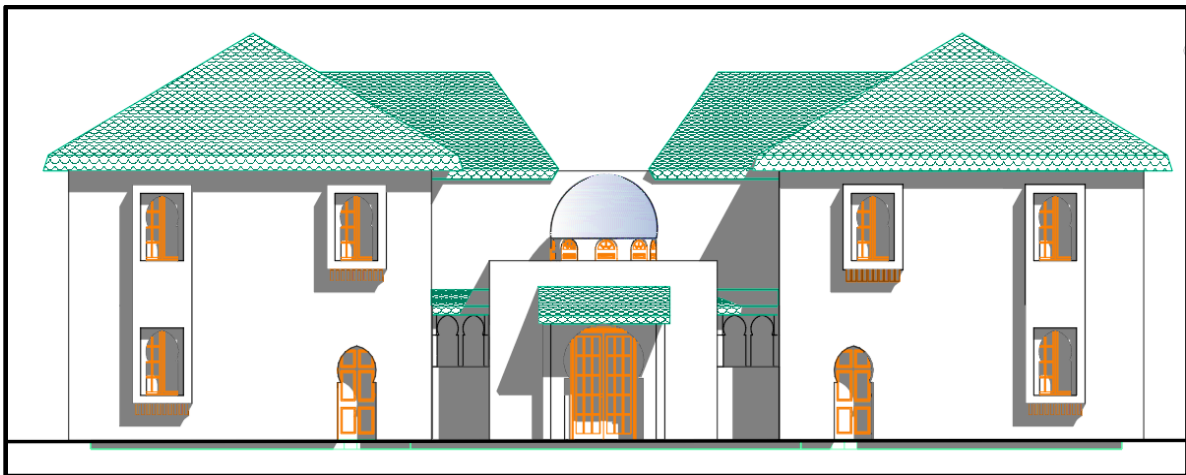


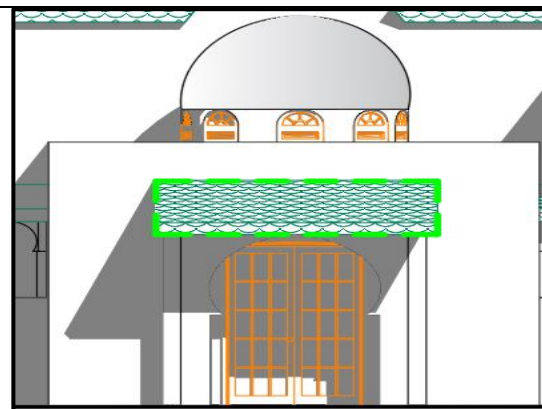
Figure 1.49: façade principale de l'école après la réhabilitation Source : auteur

Elément d'architecture :

**La porte** : on a gardé la porte mais on a rajouté une corniche en tuile verte



la porte avant



la porte après



**Les fenêtres :** c'est des fenêtres en arc brisé outrepassé repose sur des colonnettes, les fenêtres supporter par des auvents.

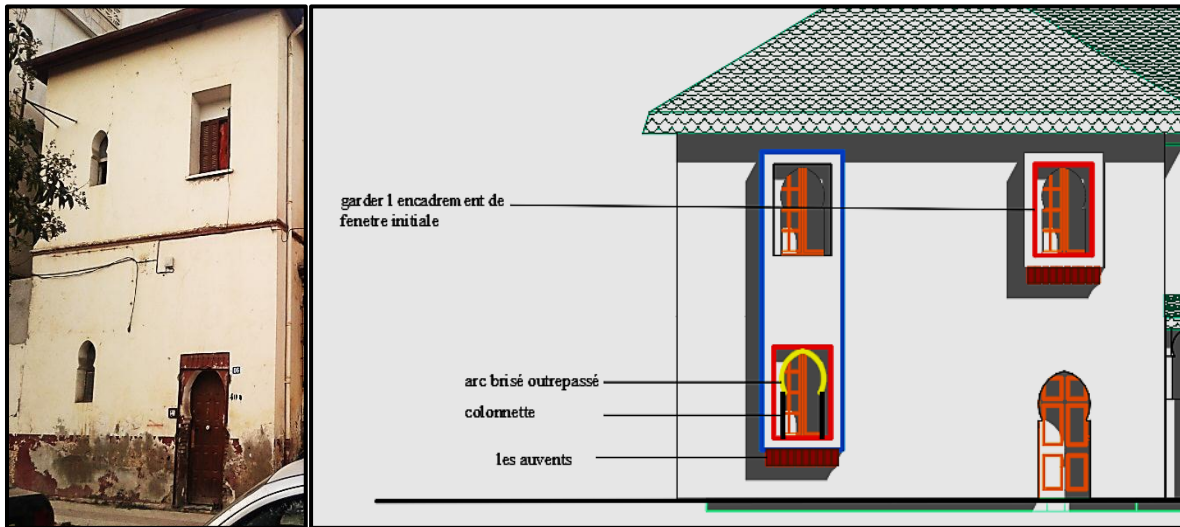


Figure 1.50 : détail de fenêtre de l'école Source : auteur

**La coupole :** on a gardé la coupole qui coiffe l'édifice par sa coque en demi-sphère sur tambour octogonal.

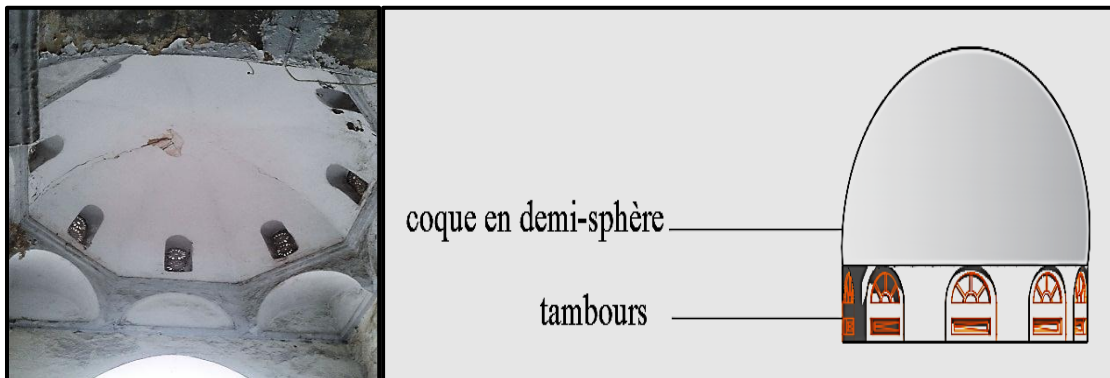


Figure 1.51 : la coupole de l'école coloniale extérieure et intérieure Source : auteur

La toiture :

On a utilisé la tuile verte

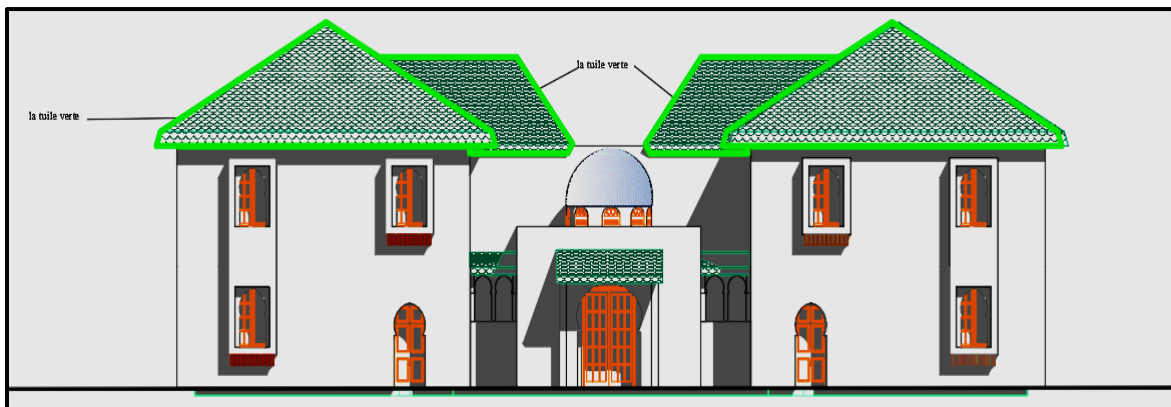


Figure 1.52 : la tuile verte au niveau de toiture Source : auteur

## La façade de production et commerce :

Trame régulière de plein et vide avec des fenêtres vertical et horizontal, la façade principale est symétrique, l'entrée étant aussi dans l'axe de symétrie.

Les éléments d'architecture :

Le porche d'entrée :

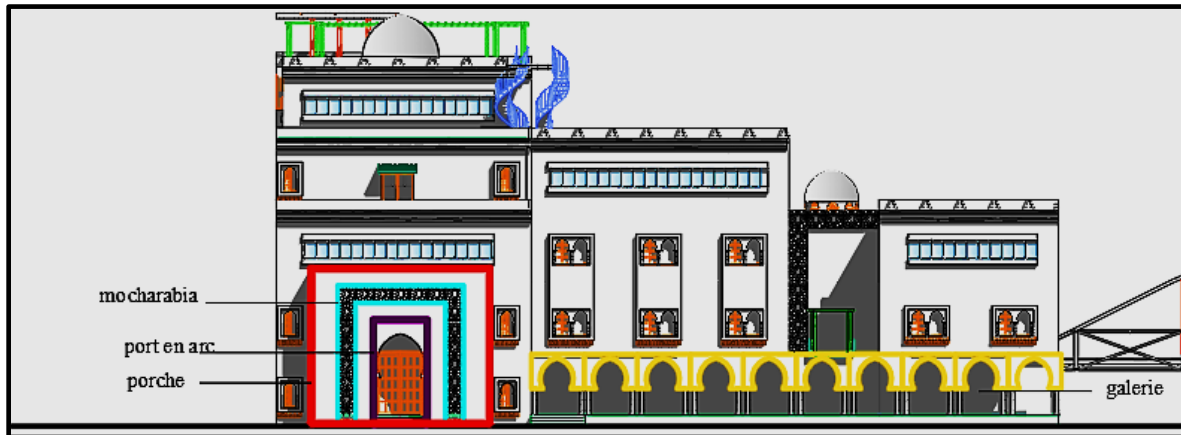


Figure 1.53: la façade principale de production et commerce Source : auteur

Le porche d'entrée qui expose dans une allure monumentale et compose d'un panneau central appuyé sur des colonnettes, la porche d'entrée meublée d'un arc brisé outrepassé.

La galerie se fait d'un arc brisé outrepassé d'une double arcature géminée

Le moucharabié est un élément utilisé à la fois comme point d'aération et de contact visuelle de l'intérieur vers l'extérieur ainsi que comme signe de richesse architectural et artisanal avec une raison esthétique, on fait le moucharabié de métal pour entrer la vision contemporaine.

**Les fenêtres :** ouverture sur extérieur, des fenêtres d'arc brisé outrepassé reposé sur des colonnettes et supporté par des auvents, on a deux types de fenêtres type d'une fenêtre d'un seul arc brisé outrepassé et fenêtre géminée. et des ouvertures horizontales contemporaine pour la vision du ce style .

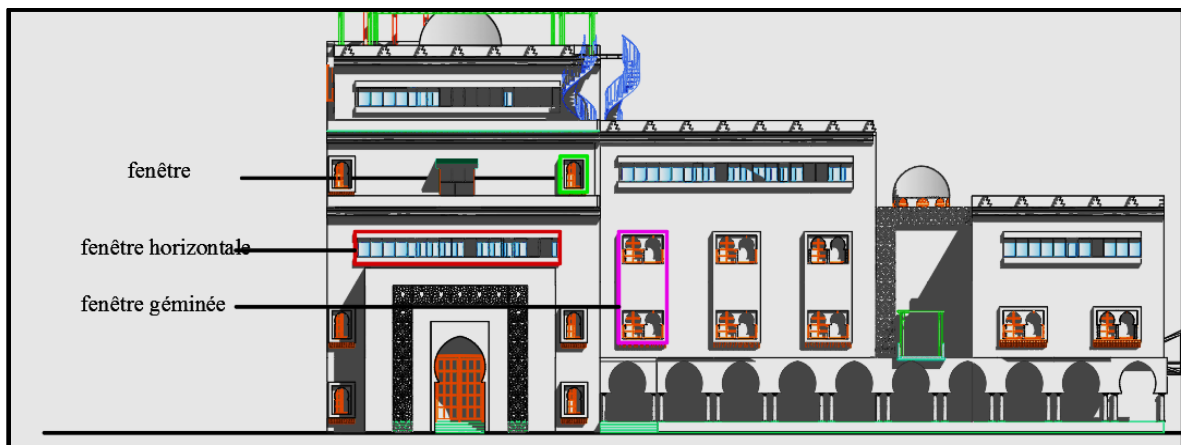


Figure 1.54: la façade principale de production et commerce Source : auteur

**La coupole :** on a intégré le dôme par les deux écoles coloniales dans notre nouveau projet, le dôme coiffe l'édifice par sa coque en demi-sphère sur tambour octogonal.

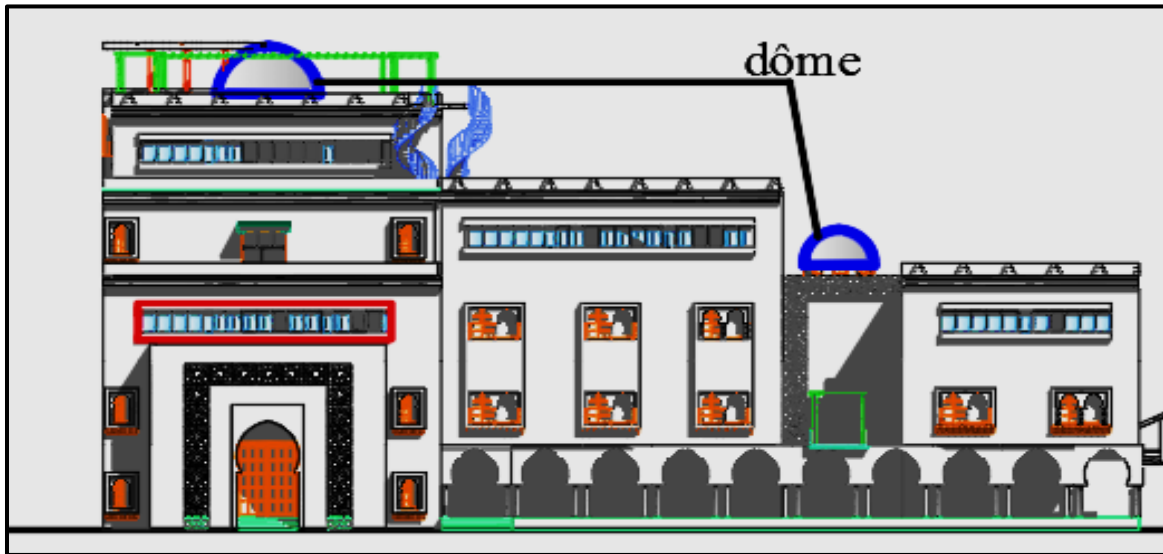


Figure 1.55: les dômes dans l'entité de production et commerces Source : auteur

**Corniches :** les murs se terminent par une rangé des corniches et après une rangé des merlons.

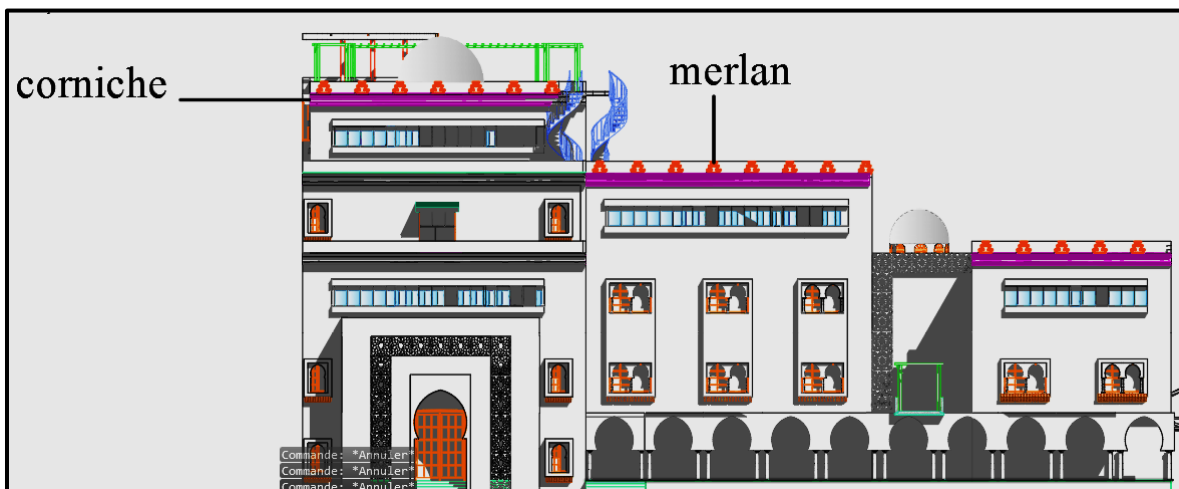


Figure 1.56: la façade de production et commerce Source : auteur

**La façade la latérale :**

On fait deux types d'ouverture, des fenêtres horizontales contemporaines, et des fenêtres verticales néo-moresques.

Le premier écran c'est de mur rideau et les ouvertures à l'étage s'achèvent par un découpage en demi-arc outrepassé légèrement brisé.

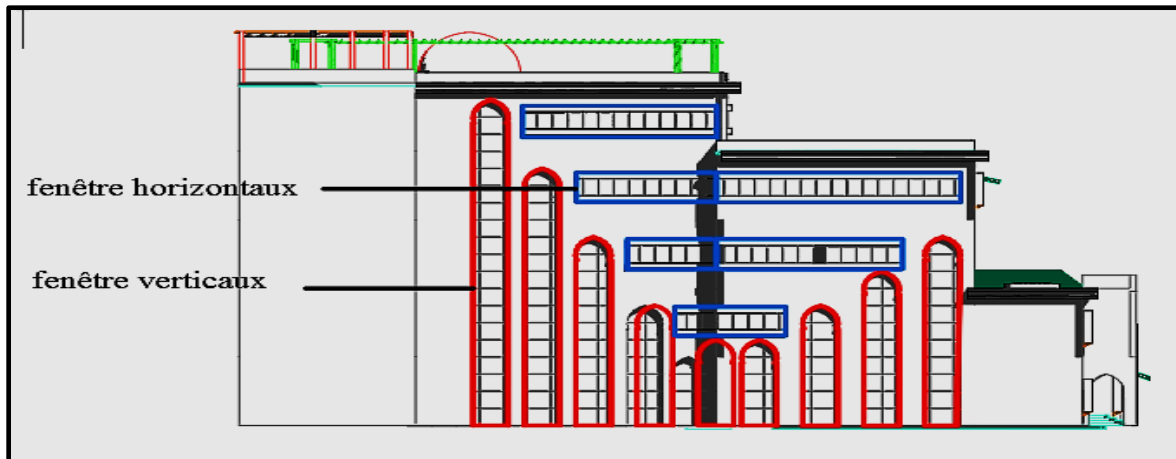


Figure 1.57: la façade latérale de production et commerce Source : auteur

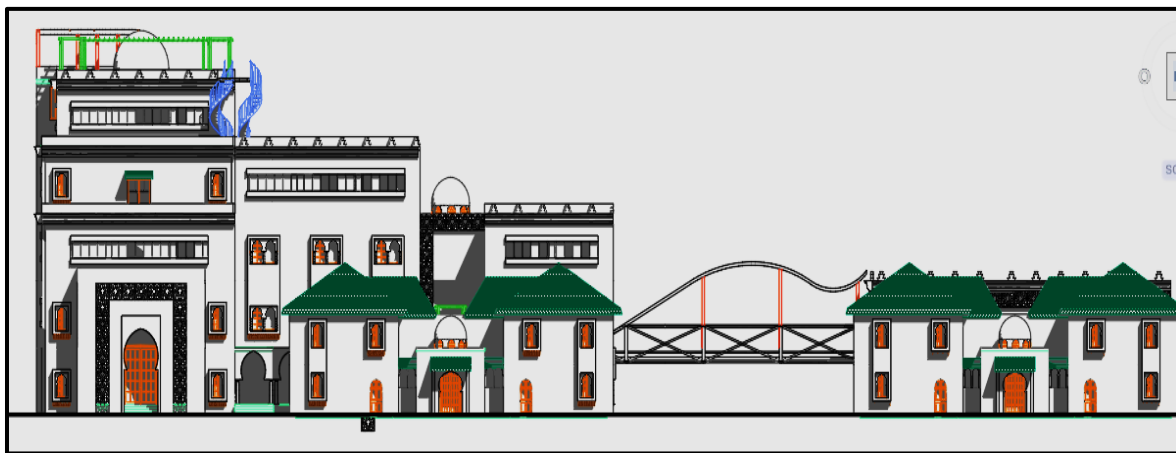


Figure 1.58: la façade de centre d'agriculture urbain Source : auteur

## Le deuxième projet : la ferme éco-agro-récré touristique

Dans notre projet on a essayé d'intégrer le style néomouresque au niveau de façade par :

Des ouvertures en arc plein ceintre allongé, l'utilisation de la tuile verte, merlon dans les hangars.

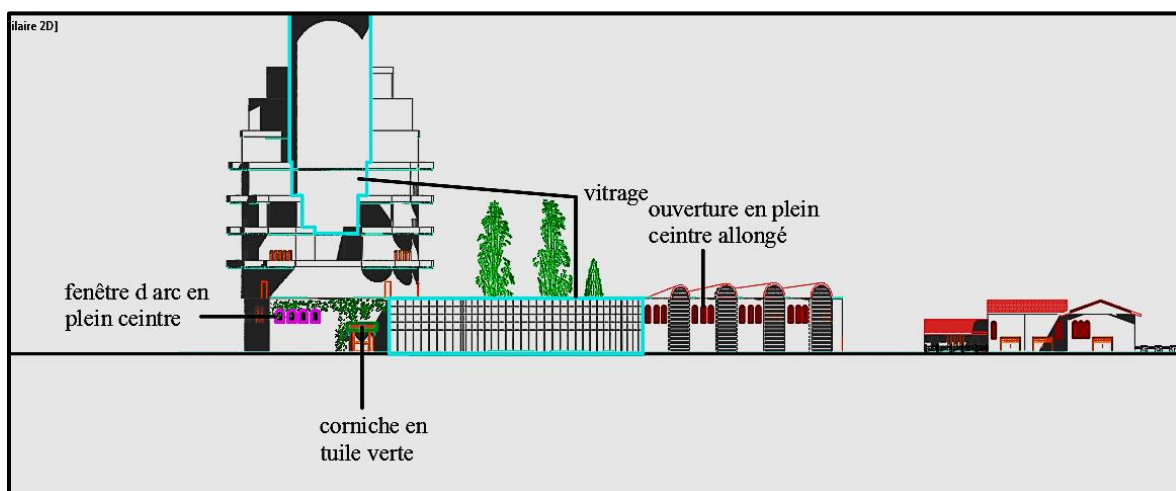


Figure 1.59: la façade principale de la ferme Source : auteur

## Le système structurel :

Dans notre projet, on a pris en considération le système constructif qui est existé en avant, de deux écoles coloniaux c'est des murs porteurs.

Et les deux entités projetés pour le commerce poteaux, poutre et pour l'animation charpente métallique.

Et pour le projet d'habitat collectif sur de système poteaux –poutre

La ferme éco-agro-récré touristique c'est le système de charpente métallique

1-Le choix du système :

1-Les fondations :

Selon le RPA 2003, la région de CHEBLI est classée en Zone 2 (zone à moyenne sismicité), donc nous avons opté pour les types de fondation :

-Semelles isolées pour les poteaux.

2- La structure :

Nous avons intégré trois systèmes :

1- Structure en murs porteurs en pierre qui est existé déjà.

2-Structure en poteaux poutres en béton armé pour l'auberge et en lamellé collé pour l'entité de commerce.et l'habitat collectif

3-structure métallique pour l'entité de l'animation (salle de conférence). Et la ferme.

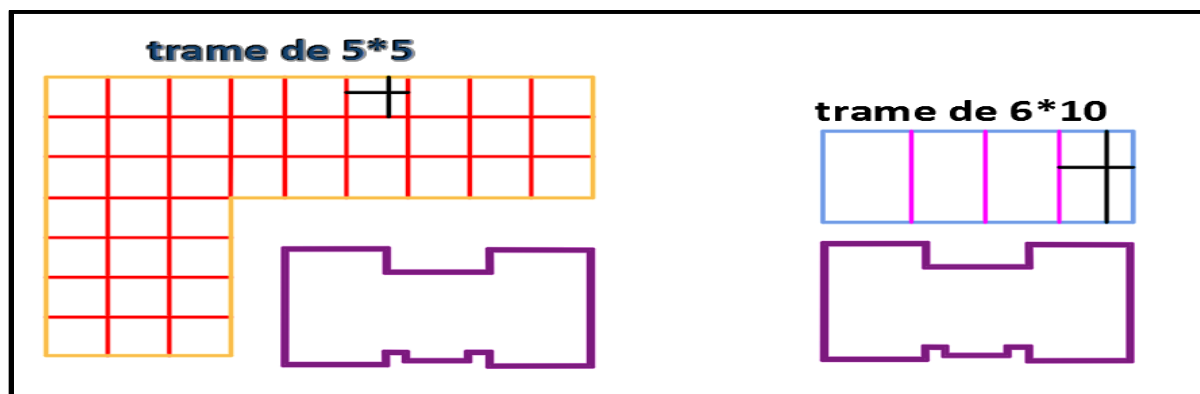


Figure 1.60:système constructif de centre d'agriculture Source : auteur

Légende :

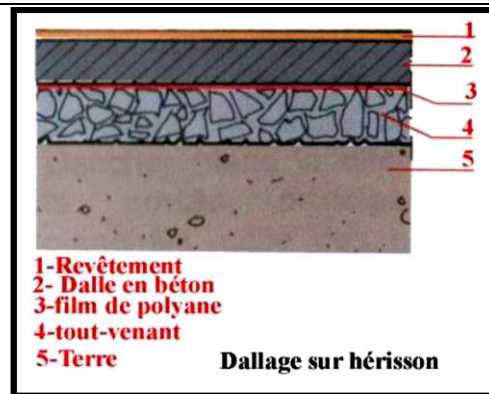
- Système poteaux-poutre de l'entité de commerce
- Système charpente métallique
- Système mur porteur pour les deux écoles.

### 3- Les planchers :

#### 1-Planchers au niveau de RDC :

##### ➤ Dalle flottante :

La dalle en béton est construite après avoir compacté la couche d'hérissons de 10cm posés sur le film polyane qui empêchera toute remontée capillaire.



#### 2-Planchers courants :

##### ➤ Planchers en corps creux :

Pour l'auberge on utilisera des planchers en corps creux avec isolation en liège.

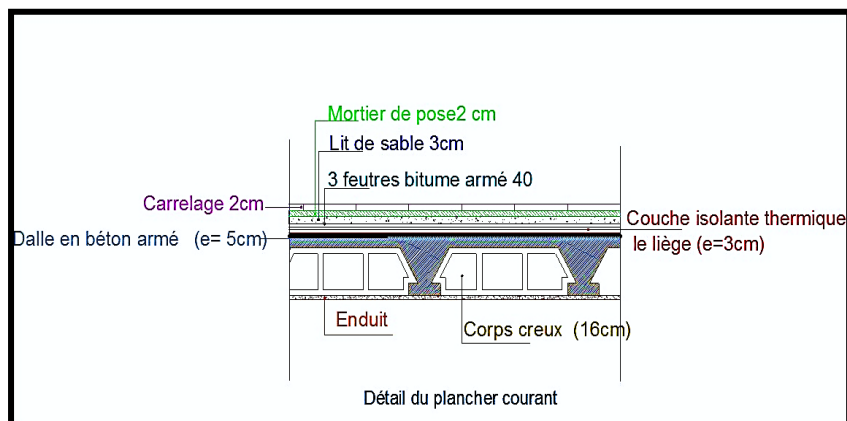


Figure 1.61:détail d'une dalle en corps creux Source

##### ➤ Plancher en caissons :

L'utilisation de dalle en caissons pour l'entité de commerce et certaines.

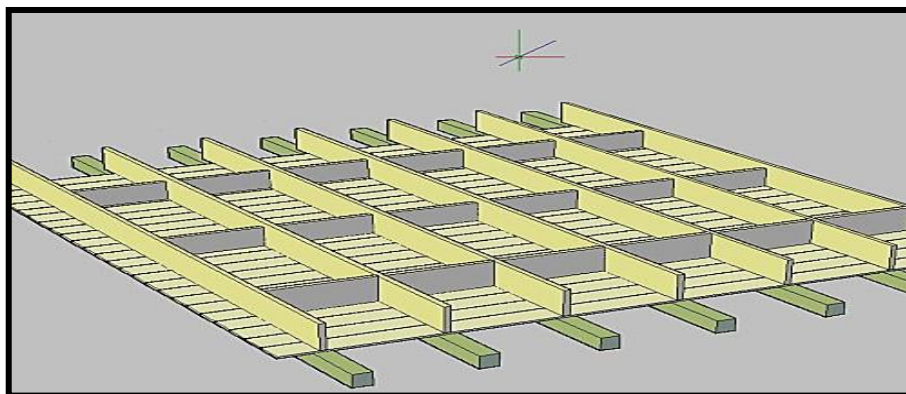


Figure 1.62:schémas de dalle en caissons

#### 4- les murs :

Les murs porteurs seront construits en pierre. Ce qui est existé dans les deux écoles coloniaux.

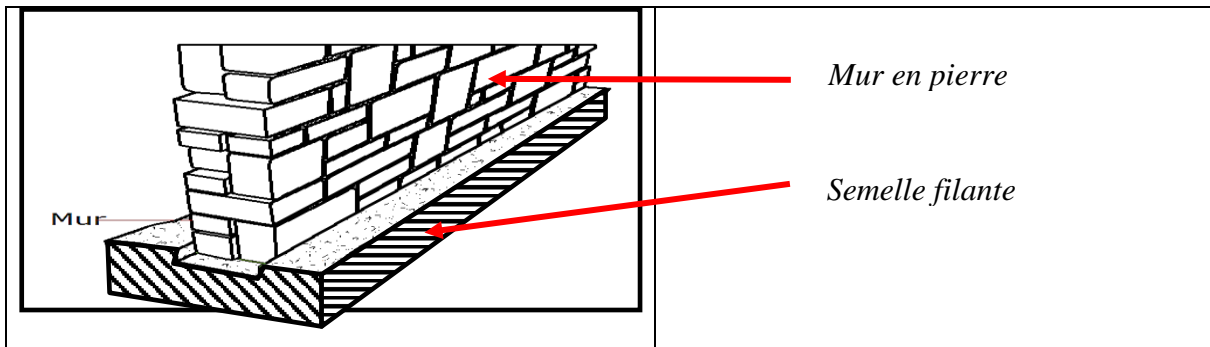


Figure 1.63:Schéma d'assemblage mur – fondation

#### 5- Les toitures :

##### 1-Toiture en tuile :

Les bâtisses seront couvertes par des toitures En tuile avec charpente en bois, une façon de Rappeler la maison kabyle. La tuile est un matériau Disponible, et il résiste aux intempéries. Et une bonne isolation thermique.

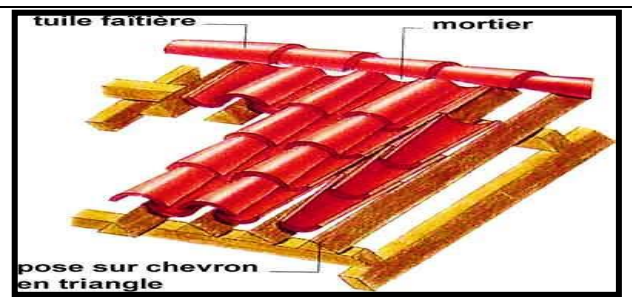


Figure 1.64:schémas de la toiture en tuile Source : auteur

##### 2-Toiture végétale :

Introduction des toitures végétale dans le Bâtiment d'éducation, l'auberge, l'administration, et salles d'exposition.

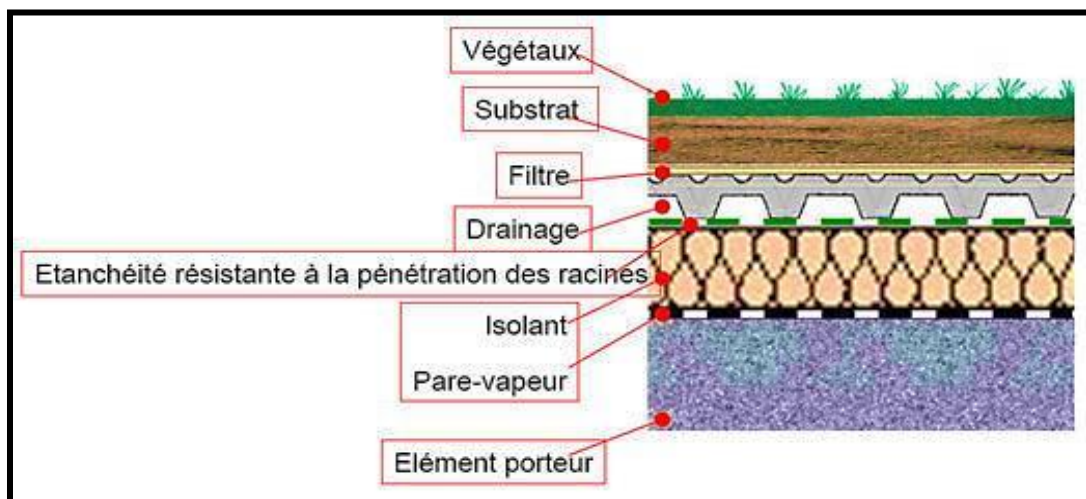


Figure 1.65: Coupe toiture végétale

## Le système de charpente métallique :

Pour la salle de conférence et la ferme éco-agro récréé touristique on a utilisé pour :

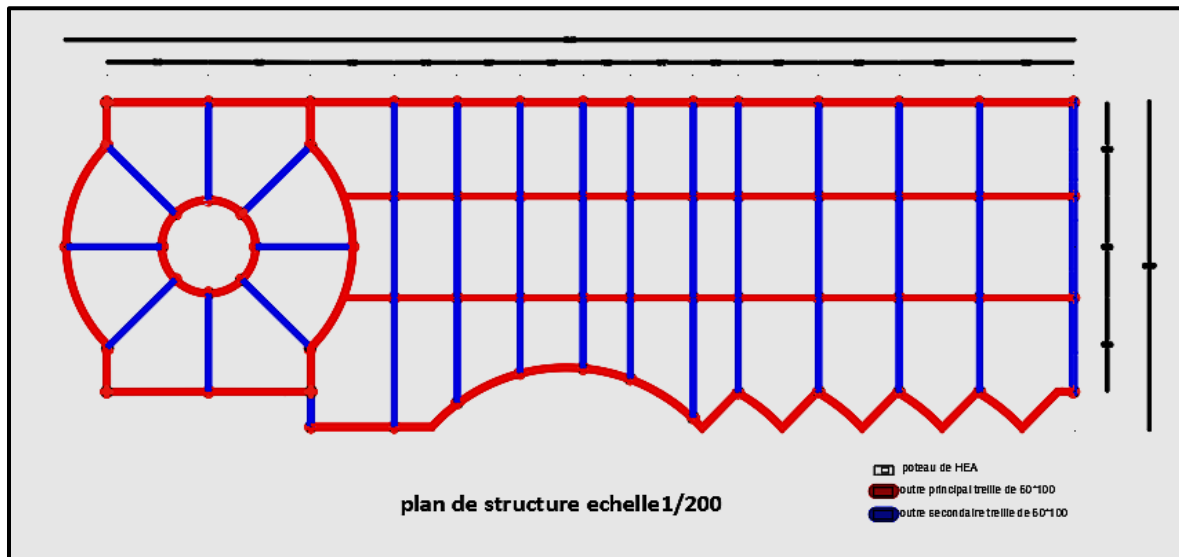


Figure 1.66 : plan de structure de la ferme Source : auteur

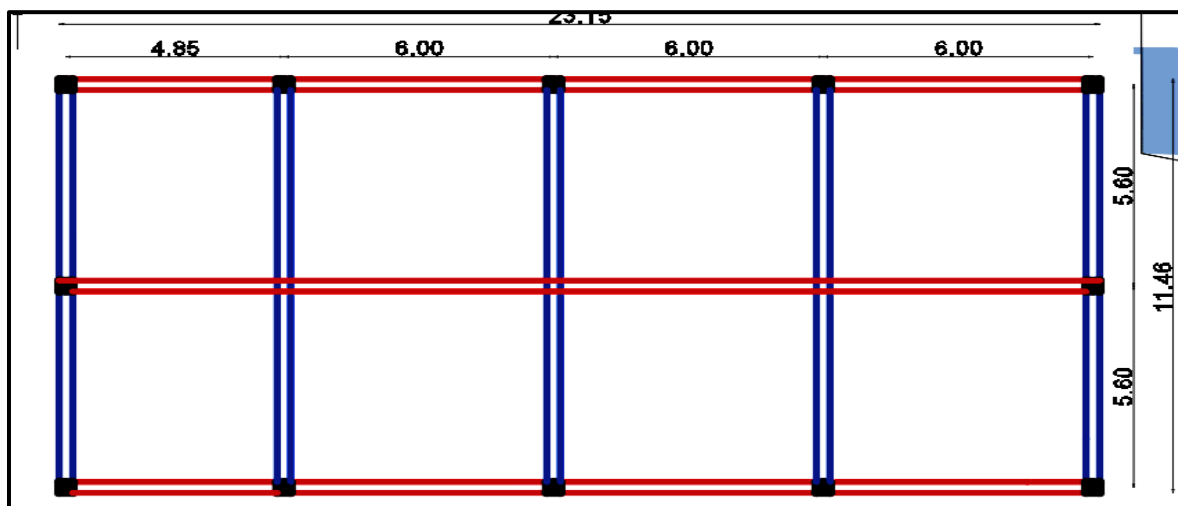


Figure 1.67: plan de structure de salle de conférence Source : auteur

## Les poteaux :

on a utilisé le poteaux HEA de section 40cm\*40cm

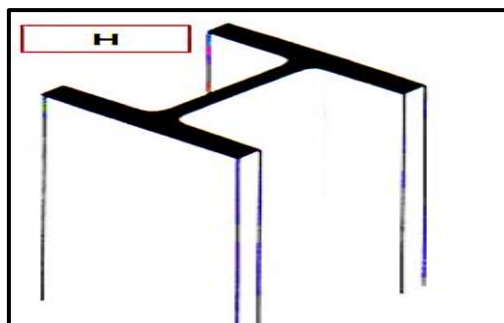


Figure 1.68 : poteaux HEA source cours de 3<sup>me</sup> année



**Les poutres :** on utilise la poutre en treille de forme v

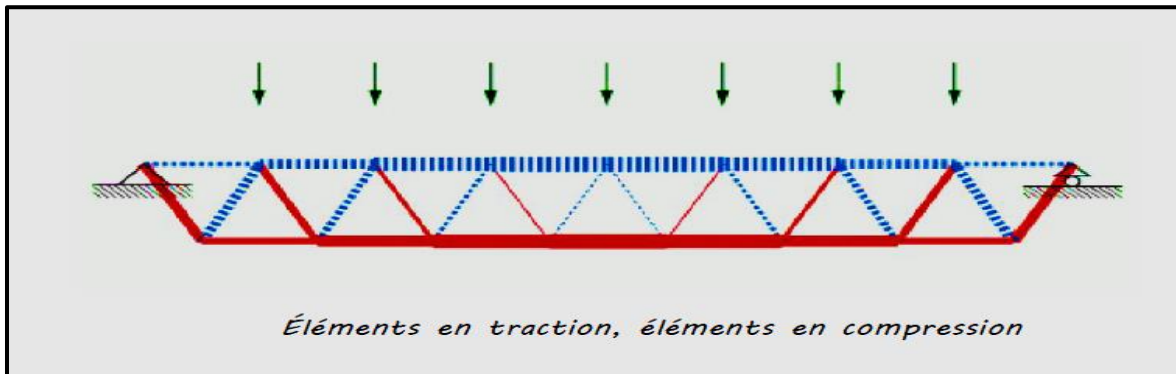


Figure 1.69: poutre treille en v Source : cour de master1 Mr : nouaise

**Les plancher :** on a utilisé le type de plancher en construction métallique collaborant

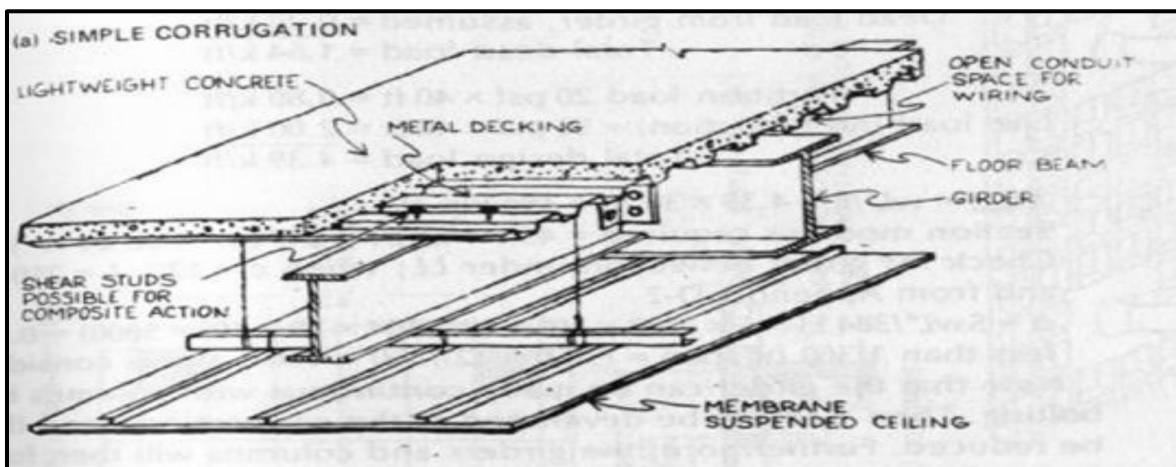


Figure 1.70:plancher en construction métallique source : cour de master 1 Mr :nouaise

**Les contreventements :**

Ces structures ne sont stables dans aucune des deux directions horizontales. Elles doivent être Contreventées dans les deux directions. Elles présentent l'avantage de faciliter les liaisons entre la poutre et le poteau doit être répéter pour tt les assemblages pour arriver a une ossature auto stable

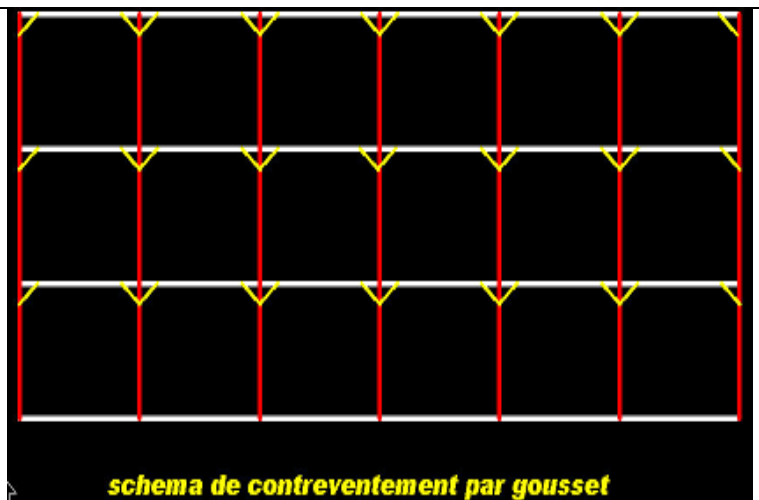


Figure 1.71 : schémas de contreventement Source : exposé de master01

# **ANNEXE 02**

## Annexe 02

### 1. Habitat mixte

L'habitat est conçu sur la base des principes de l'îlot ouvert : une voie verte qui le traverse, une place centrale, des jardins potager à l'intérieur, des bâtiments de même plan mais de tailles et de fonctions variées, bas en des partie sud pour laisser entrer la lumière du soleil, aussi on a fait des percées qui permettent lumière et vues dégagées vers la plaine.

La nouveauté réside surtout dans l'abandon de l'unicité des constructions. Ici, les entités des bâtiments sont différents, dont leur traitement de façade et dans leurs fonctionnement mais travaillent comme un tous et il n'existe plus un unique modèle d'appartement.

La nature juridique de l'assiette de projet est apparue comme contrainte à notre proposition donc on a proposé un type de logement coopératif, sur la base des directives de notre plan d'aménagement on essaye d'augmenter la densité, et créer un modèle de la parcelle durable.

Toute en respectant la mémoire du lieu et la vocation de la ville

On travail selon les principes de l'îlot ouvert :

- Un alignement des façades sur les rues
- Des hauteurs de bâti aléatoire, mais définies par des lois sur les dimensions

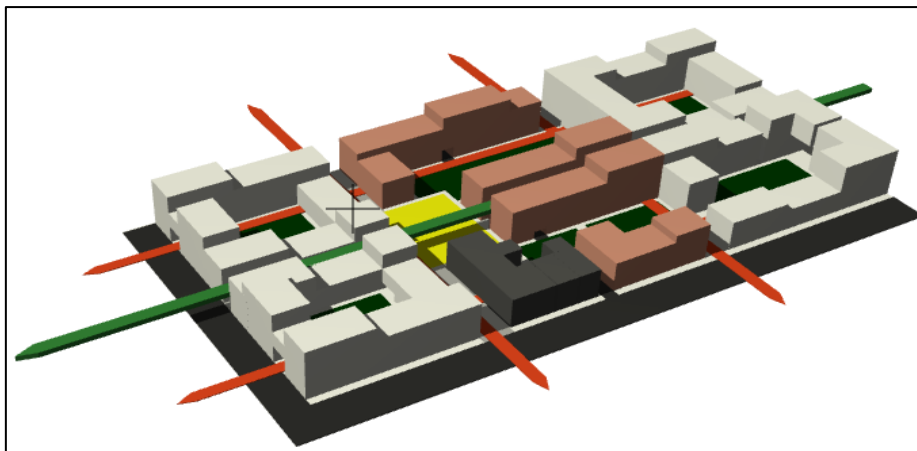


Figure 0.1. source auteur

- Des retraits permettant des ouvertures directes sur le réseau viaire : 'les fenêtres urbaines'

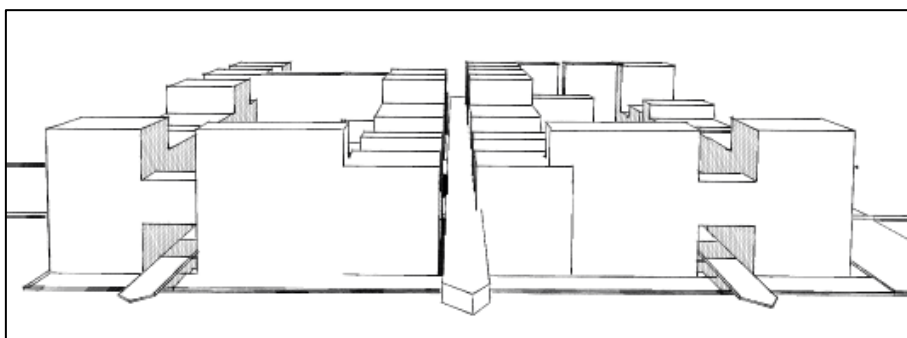


Figure 0.2 source auteur

- Des cours intérieurs ouvertes à jardin potager

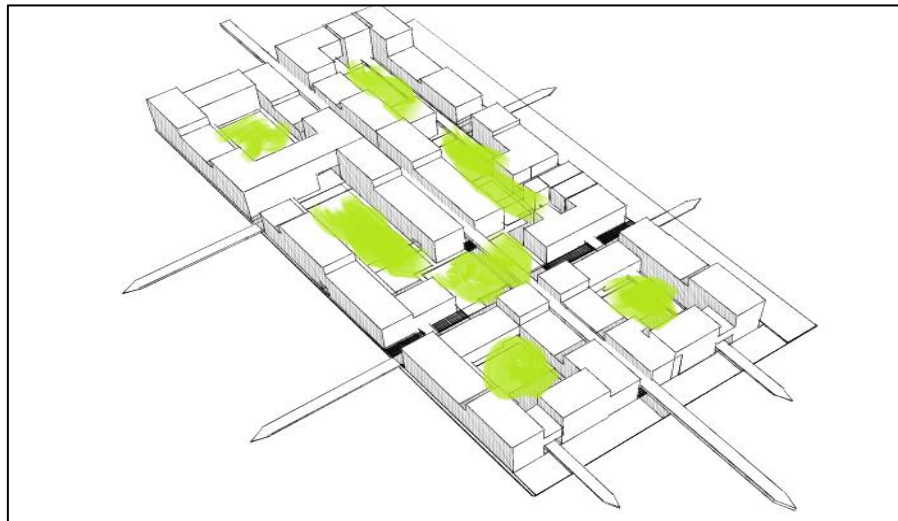


Figure 0.3.source auteur

- Genèse de la forme

L'habitat est conçu sur la base de module de base (la parcelle coloniale 24-115)

L'idée était d'assurer la transition entre l'urbain et la nature, donc on a divisé notre projet en 3 entités, des îlots séparés à travers la voie piétonne perpendiculaire à la voie RN61

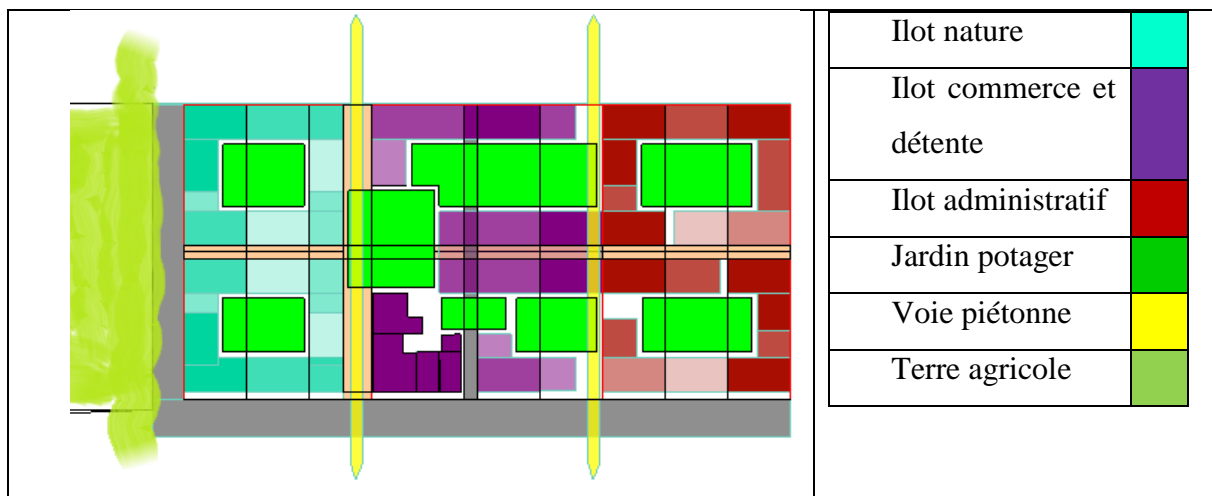


Figure 0.4.schéma des entités de quartier source auteur

La coulée verte, l'espace public structurant et la colonne vertébrale de notre projet, assure l'unicité et articule ces trois entités.

Ilot 01 entité administratives au plein centre-ville,

Ilot 02 entité commerciale et de détente, autour de la place

Ilot 03 îlot nature une lisière à la partie péri-urbaine

- 1- Ilot administratif : îlot au centre-ville habitat mixte avec des équipements intégrés donnant sur la place publique et le long de RN61 (bureau de poste, CNEP, Bank, assurances, ...).



Figure 0.5.vue d'ensemble de l'ilot administratif source auteur.

- Programme

Ilot	Parcelle	Nombre de logement				Nombre des locaux commerciaux	Surface des équipements intégrés	Surface des jardins
		Typologie		T				
01	01	Simplexe	F3	24	32	04	Surface de F3*22	Surface de F3 *12
			F4	00				
		Duplexe	F5	08				
	02	Simplexe	F3	08	40	02	Surface de F3 *6	Surface de F3*8
			F4	24				
		Duplexe	F5	08				
	03	Simplexe	F3	46	54	02	Surface de F3 *6	Surface de F3*10
			F4	00				
		Duplexe	F5	08				

2- Ilot commerce et détente.

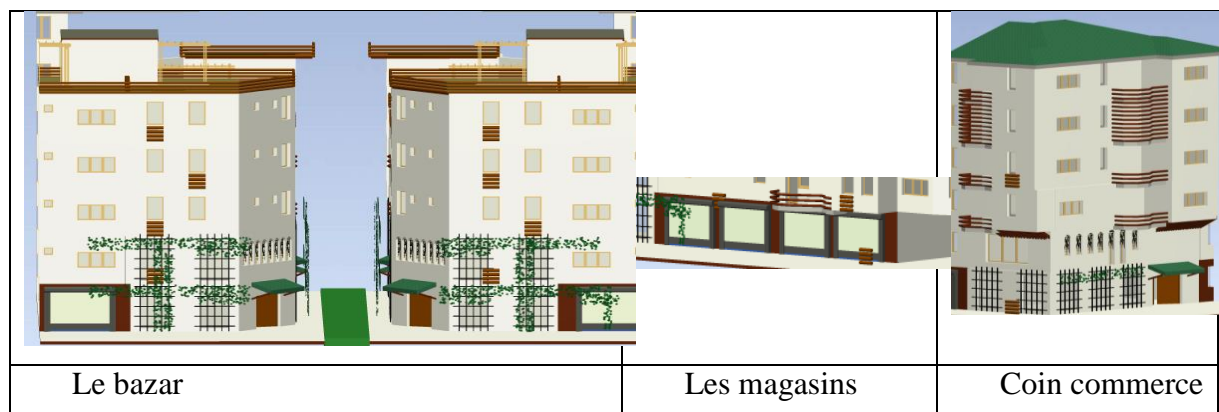
Ilot à caractère purement commerciale avec ses coins commerciaux, un bazar sur l'axe de coulé verte et de détente lorsque on arrive à la placette ou on trouve (des restaurants, crèmerie, salon de thé, magasins...) tout au tour la placette.



Figure 0.6.vue d'ensemble sur l'ilot commerce et détente source auteur

- Programme

Ilot	Parcelle	Nombre de logement			T	Nombre des locaux commerciaux	S des équipements commerciaux	Surface des jardins
		Typologie	F3	F4				
01	01	Simplexe	F3	12	40	02	Bazar :8*S (F3) Autre :4*S (F3)	Surface de F3 *08
			F4	20				
		Duplexe	F5	08				
	02	Simplexe	F3	44	52	06	Bazar :8*S (F3) Autre :4*S (F3)	Surface de F3*12
			F4	00				
		Duplexe	F5	08				
	03	Simplexe	F3	03	07	03	Surface de F3 *3	Surface de F3*10
			F4	03				
		Duplexe	F5	01				



Le bazar

Les magasins

Coin commerce

### Ilot 03

Ilot nature, un ilot qui permet la transition entre la zone urbanisée et la plaine agricole, avec un gabarit plus bas que le centre-ville, un ilot à caractère végétal avec un arbre dans chaque balcon,



Figure 0.7vue d'ensemble de l'ilot nature source auteur.

- programme

Ilot	Parcelle	Nombre de logement			T	Nombre des locaux commerciaux	S des équipements	Surface des jardins
		Typologie						
01	01	Simplexe	F3	32	40	08	00	Surface de F3 *12
			F4	00				
		Duplexe	F5	02				
	02	Simplexe	F3	12	3	04	00	Surface de F3*08
			F4	20				
		Duplexe	F5	04				
	03	Simplexe	F3	36	38	12	00	Surface de F3*12
			F4	00				
		Duplexe	F5	02				

## Etude de type répétitif

### Accessibilité :

Le quartier est accessible par une voie mécanique vers le parking en sous-sol et une voie piétonne sous bâtiment, aussi en trouve d'autre percés vers la coulée verte et vers la RN 61.

La voie piétonne sous bâtiment est marqué en terrasse par 2 arbres, et fait avec l'ensemble des entités des vues vers la plaine

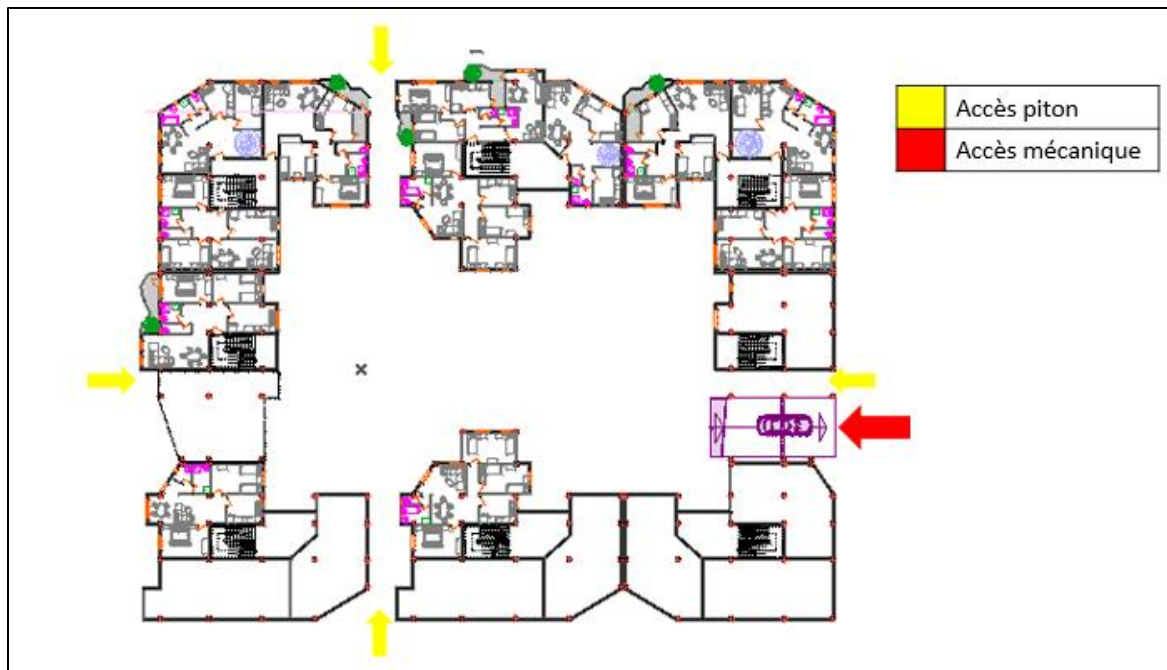


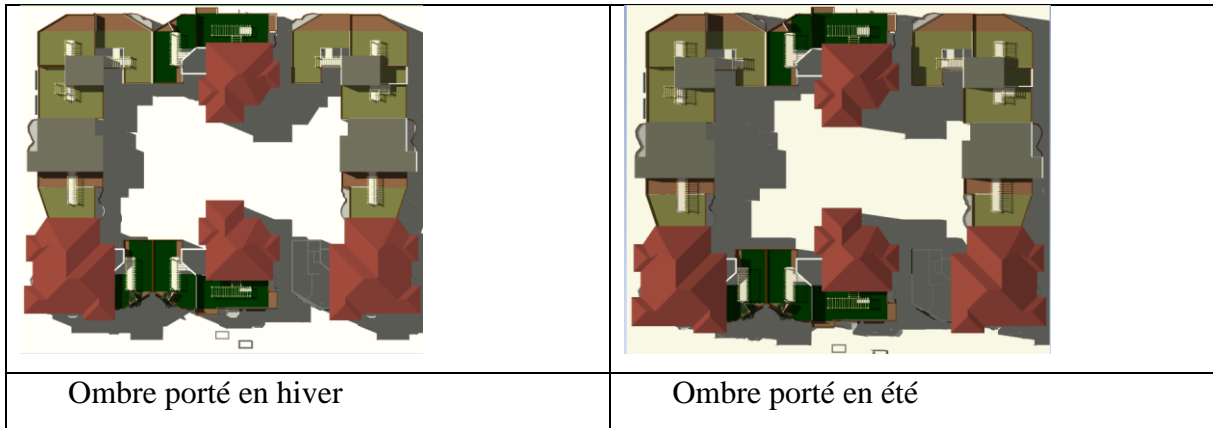
Figure 0.8 accessibilité du quartier source auteur

### Implantation

- Ensoleillement :

Une forme en C, des série de décrochements a différentes niveaux et des percés et un gradin de gabarit à fin d'assurer le maximum de rayons solaires (étude basée sur le logiciel Archicad)





- Ventilation :

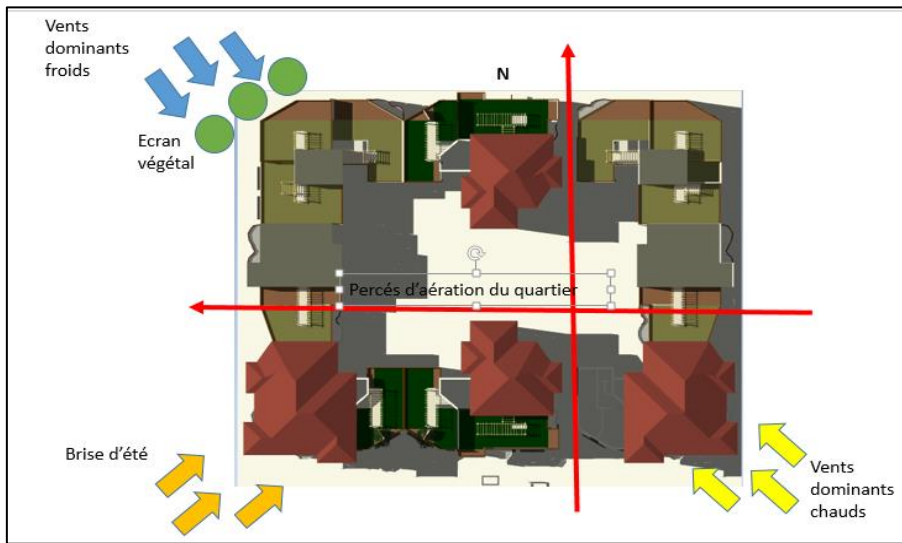


Figure 0.9. Schéma de ventilation du quartier source auteur

- Prospect

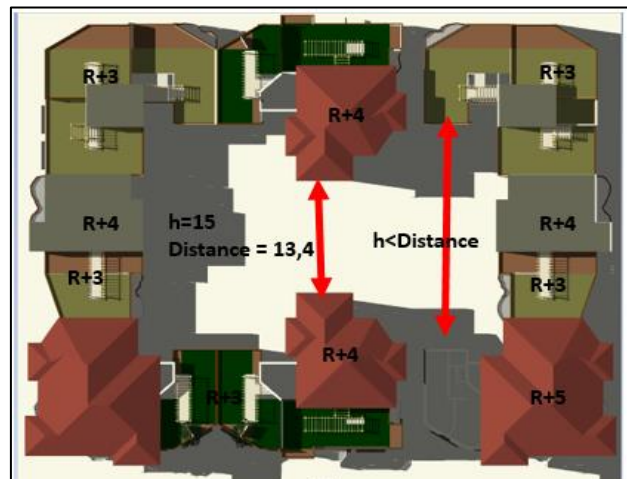





Figure 0.10 Vérification du prospect source auteur

## Typologie du bâti

<p>Type1 F5 duplexe S totale=142 m<sup>2</sup> Salon=22m<sup>2</sup> Chambre1=13m<sup>2</sup> Chambre2=12m<sup>2</sup> Chambre3=10m<sup>2</sup> Chambre 4=22m<sup>2</sup> Cuisine=11m<sup>2</sup></p>	
<p>Type 2 F3 S totale=90m<sup>2</sup> Salon=25m<sup>2</sup> Chambre1=14m<sup>2</sup> Chambre2=15m<sup>2</sup> Cuisine= 14m<sup>2</sup></p>	
<p>Type 3 S totale= 80m<sup>2</sup> Salon=18m<sup>2</sup> Chambre1=16m<sup>2</sup> Chambre2=14m<sup>2</sup> Cuisine=13m<sup>2</sup></p>	

Type 4  
F3  
S totale=79.7m<sup>2</sup>  
Salon=19m<sup>2</sup>  
Chambre1=14m<sup>2</sup>  
Chambre2=13m<sup>2</sup>  
Cuisine=13m<sup>2</sup>






Type 4  
F3  
S totale=85m<sup>2</sup>  
Salon=23m<sup>2</sup>  
Chambre1=15m<sup>2</sup>  
Chambre2=15.5m<sup>2</sup>  
Cuisine=13m<sup>2</sup>



Type 5  
F3  
S totale=78.7m<sup>2</sup>  
Salon=18.5m<sup>2</sup>  
Chambre1=13.5m<sup>2</sup>  
Chambre2=15m<sup>2</sup>  
Cuisine=11m<sup>2</sup>



<p>Type 06</p> <p>F3 S totale=84m<sup>2</sup></p> <p>Salon=23.8m<sup>2</sup></p> <p>Chambre1=12m<sup>2</sup></p> <p>Chambre2=15m<sup>2</sup></p> <p>Cuisine=11m<sup>2</sup></p>	
<p>Type 07</p> <p>F 5 duplexe</p> <p>S totale=144m<sup>2</sup></p> <p>Salon=26m<sup>2</sup></p> <p>Chambre1=22m<sup>2</sup></p> <p>Chambre2=14m<sup>2</sup></p> <p>Chambre3=11.5m<sup>2</sup></p> <p>Chambre4=13.5m<sup>2</sup></p> <p>Cuisine=12m<sup>2</sup></p> <p>SDB= WC</p>	
<p>Type 08 F4</p> <p>S totale= 100m<sup>2</sup></p> <p>Salon=18.6m<sup>2</sup></p> <p>Chambre1=15.5m<sup>2</sup></p> <p>Chambre2=14m<sup>2</sup></p> <p>Chambre3=16m<sup>2</sup></p> <p>Cuisine=10m<sup>2</sup></p> <p>SDB= WC</p>	

## Etude de façade

Façade d'entité administrative

Façade qui exprime le style néo moresque d'une façon contemporaine par l'utilisation des matériaux nouveaux (métal perforé... panneau de béton gris...).



Figure 0.11 expression de style néo-moresque d'une façon contemporaine source auteur

Façade d'entité commerce et détente exprime le style néo moresque traditionnel,



Figure 0.12 le style néo-moresque traditionnel

Façade d'entité îlot nature, exprime un style contemporain, avec l'utilisation des matériaux tel que (bois, verre) des baies en miroir pour obtenir une réflectivité du paysage de la plaine,

des balcons qui changent de largeur et de forme pour assurer un ensoleillement suffisant au arbre de jasmin planté dans les balcons



Figure 0.13 façade de l'îlot nature

Un traitement qui marque la coulée verte avec des arcades en arc outre passé légèrement brisé et surmonté par la végétation



Figure 0.14 les bords de la coulée verte

## Couverture

Les angles sont marqués par une couverture en tuile (rouge française pour l'entité administrative et îlot nature, et verte pour l'entité commerce et détente)

Et des terrasses jardins surmontent les autres appartements

## Démarche de bâtiment durable<sup>1</sup>

- Optimiser la gestion des déchets d'exploitation
  - Faciliter le tri effectif :
    - locaux de tri
    - équipement
    - dimensionnement adéquat de ceux-ci
    - signalisation
    - localisation dans le bâtiment



Figure 0.15. • Optimiser la gestion des déchets d'exploitation, source : Formation Bâtiment Durable : Bâtiment Durable de A à Z, Bruxelles Environnement

- Maintenir et renforcer la nature
  - Maximiser la biodiversité : jardins, cours, zones de parking, limites de parcelles, toitures, façades,...
  - Préserver les espaces naturels existants, les renforcer ou les compenser et s'inscrire dans les continuités du maillage vert et bleu.
- La nature en milieu dense
  - Réaliser des toitures vertes
  - Réaliser des façades vertes
- Offrir des habitats ou refuges pour la faune.
  - Lors de la rénovation ou la construction d'un bâtiment, le projet doit offrir des possibilités d'habitat ou de relais pour les oiseaux, petits mammifères et invertébrés.
- Limiter les impacts sur l'environnement physique du bâtiment
  - Ombre projetée par le bâtiment (espace public + parcelles voisines)
  - Effets du vent
- Enrichir le paysage urbain
- Assurer un ensoleillement adéquat

<sup>1</sup> Formation Bâtiment Durable : Bâtiment Durable de A à Z, Bruxelles Environnement,

- Concevoir un bâtiment favorable au développement des relations humaines
- Favoriser les opportunités d'échange entre le bâtiment et son contexte, ainsi qu'au sein du bâtiment.
  - › S'implanter dans un quartier dense
  - › Diversifier les fonctions au sein du bâtiment
  - › Diversité culturelle et intergénérationnelle
  - › Espaces communs intérieurs et extérieurs
  - › Partage de locaux, ressources et équipement
  - › Espaces de circulation de qualité
  - › L'accessibilité pour tous
  - › Typologies d'habitat particuliers
  - › Participation active des futurs occupants à la conception du projet
- (Voir les plans techniques alimentation en énergie solaire , plan de déchet, récupération des eaux pluviales.)



---

# **ANNEXE 03**

---

## Annexe 03

### 1. LE JARDIN FRANÇAIS<sup>1</sup>

#### 1. Présentation

Le jardin à la Française inspira toute l'Europe du XVIIe siècle, on trouve notamment son influence aux Pays-Bas, à Hett loo, En Angleterre, à Hampton court, En Allemagne, à Herrenhansen et en Suède, a Drottningholm.

Le premier «jardin à la française» qui mérite ce nom est celui que le surintendant des Finances, Nicolas Fouquet, fit établir autour de son château de Vaux-le-Vicomte (1656-1661). L'architecte est Louis Le Vau ; il collabore avec un jeune dessinateur, André Le Nôtre, qui deviendra le plus grand «jardinier» de son siècle. Le style qu'ils inventent, ensemble, est une synthèse des éléments français et italiens. Il y a des terrasses et des plans conjoints, comme en Italie, mais les plans sont immenses, la dénivellation entre eux faible, et la perspective issue du château se prolonge par un canal, avant de culminer sur une lointaine statue d'Hercule.

L'ensemble donne l'impression d'une clairière, enserrée de toutes parts, mais à distance respectueuse, par un mur de frondaisons. Partout, au moment de la création, il y avait de l'eau qui apportait le mouvement et la vie; comme sur l'allée des Cent Fontaines à la villa d'Este, Fig.1.Plan d'un jardin Français.

Des jets d'eau innombrables jaillissent le long de l'allée centrale, formant «une balustrade de cristal» (Mme de Scudéry). Ce jardin, ravissement pour les yeux, était, comme l'était aussi la villa d'Este, le symbole du triomphe de l'Esprit sur la nature, la scène immense d'un théâtre où se jouaient les allégories.

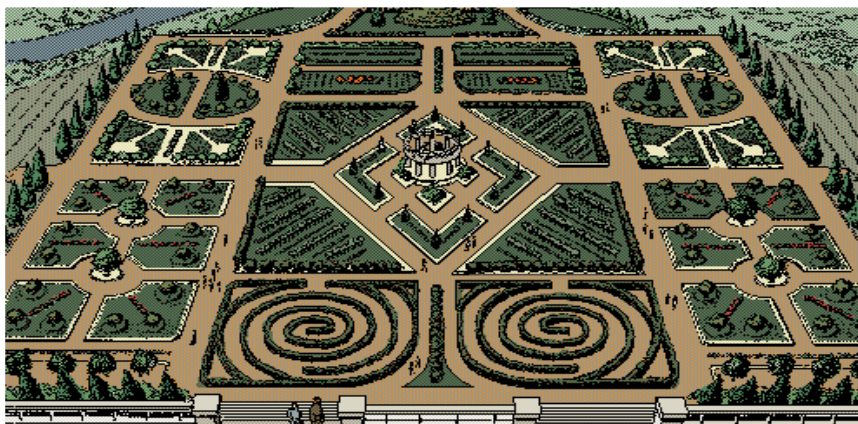


Figure 0.1 plan de jardin français

---

<sup>1</sup> ASSIA OUACHEM, HOCINE BEN MELOUKA., TAREK HAMZA., Zahr-EDDINE BOUGUERRA, .REQUALIFICATION DES SITES ARCHEOLOGIQUE DANS LA VILLE DE CHERCHELL DANS LE CADRE D'UN PARC CULTUREL URBAIN, Encadré par Dr MOHAMED SAIDI, 207/2008, Blida

## **2. Caractéristiques du jardin français**

Les jardins classiques à la française sont connus pour leurs :

- perspective, ouverte à l'infini
- échelle monumentale
- échelle individuelle
- terrain rectangulaire avec des axes principaux et axes secondaires se croisant sur des cercles
- dessin régulier, géométrique, symétrique
- terrain horizontal, ou mieux encore, très faiblement pente et orienté au Midi
- élément dominant le château au point le plus haut
- pelouses et parterres
- bosquets, futaies, salles vertes, labyrinthes, amphithéâtres, boulingrins, treillages, portiques
- terrasse large et permettra l'accès au jardin par trois marches au minimum
- l'unité dans le tracé, dans l'emploi des matériaux, et des végétaux.
- proportions respectées, conforme aux lois de composition
- allée principale sera très large, perpendiculaire à la façade du château et une deuxième allée, perpendiculaire.
- L'eau sera omniprésente, bassins, miroirs, fontaines, canaux, douves, jets d'eau, cascades
- parterres fleuris et broderies de buis autour du château
- Variation dans les matériaux, ardoise, brique, cailloux, marbre, sable blanc.
- des allées bordées par deux ou quatre rangs d'arbres en palissades.

On y retrouve aussi une grande variété de végétaux, notamment :

Les bouleaux, buis, cercis charmes, chênes, coronilles, crataegus, érables, frênes, hêtres, giroflées, hibiscus, ifs, iris, jasmins, laurus, laurier amande, ligustrums, loniceras, lys, marronniers, muflers, narcisses, oeillets, ormes, pavots, pensées, pâquerettes, pins, romarins, rose-trémières, rosiers, soucis, tilleuls, tulipes, viburnums.

## 2. Types d'arbre utilisé dans notre projet

- A l'échelle de territoire (maille verte)


	<p><b>Eucalyptus</b></p> <p>Après 10 ans H 4.5m, l'âge adulte H 18m E 2m E 6m</p> <p>Effets décoratifs :</p> <p>Jeunes feuilles vertes bleutées, écorce s'exfoliant5.</p>
---	---

Tableau 1. Savoir tous faire au jardin, Ed : le Moniteur.

- A l'échelle de territoire de Chebli



	<p><b>Filao</b></p> <p>Après 10 ans H 1.5m, à l'âge adulte H 2m E 60m E 1.2m</p> <p>Effets décoratifs :</p> <p>Feuilles étroites avec tiges et feuilles filiformes</p>
--	--

Tableau 2 . Savoir tous faire au jardin, Ed : le Moniteur

- L'échelle de la ville

	<p><b>Buis</b></p> <p>Le buis commun est un arbuste à petites feuilles persistantes, vert foncé.</p> <p>Hauteur : il atteint 1m en 3 ans et 1.50-1.80m en 6 ans.</p> <p>La variété à feuille rondes et de bonnes vigueurs, est la plus utilisée en haie.</p> <p>Exposition : au soleil ou à mi- ombre.</p> <p>Plantation : tous les 40-50 cm. En Octobre-Novembre ou Avril.</p> <p>Taille: A la fin de l'été. Une forme naine de buis commun, est idéale pour border allées et pelouses.</p>
---	--


 <p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); font-size: small;">Platanus</p>	<p>Le platane largement utilisé comme arbre d'alignement pour orner les places et les rues</p> <p>h=25m à 55m</p> <p>les feuilles sont caduques, alternes (15-25)cm</p>
---	---

Tableau 3. Source :jardinage.ooreka.fr/plante

- A l'échelle du quartier

### Le potager<sup>2</sup>

Le potager en carrés est un potager, version mouchoir de poche, chaque jardin en carrés fait 1.2m sur 1.2m. A l'intérieur on cultive 16 variétés différentes à la fois dans des cases de 30cm de côté. Pour les enfants, des jardins de 0.9m sur 0.9m, soient 9 carrés sont préférables



Le potager en carrés est petit mais très productifs, pas de place perdue, ni temps d'ailleurs

- 1- Choisir les légumes qui poussent rapidement et dont le goût sera vraiment meilleur en les cultivant : les tomates, les salades plutôt que les oignons par exemple
- 2- Essaye de gagner en hauteur, façon « gratte-ciel », au lieu d'étaler en surface.
- 3- Mettez en dehors de carré les espèces envahissantes comme l'artichaut, qui dépasse un mètre d'envergure à lui seul

<sup>2</sup> Dominique Hays, Eric Prédine,, Shruthi Ramakrishna, manuel de jardiner sans moyen, www.angesgardin.com

## Jardiner selon la taille de famille

- ✓ Pour le plaisir de jardiner ou pour faire découvrir à un enfant : 1 ou 2 carrés de 1,2 m de côté suffisent.



2 × 

- ✓ Pour deux personnes ne déjeunant pas à la maison : trois carrés.




3 × 

- ✓ Pour une famille dont un ou deux enfants déjeunent régulièrement à la maison avec un des parents : six carrés.



6 × 

- ✓ Pour les gros consommateurs : neuf carrés, voire douze. 9 × 

---

# **ANNEXE 04**

---

## 1. Définition des mots :

- L'étalement urbain : désigne le phénomène de développement de la surface immobilière urbanisée situées dans la périphérie des villes de telle manière que le taux de croissance de ces surfaces soit supérieur à celui de la démographie. <sup>1</sup>
- La périurbanisation : est un processus d'extension spatial d'une ville ce terme digne un phénomène d'urbanisation qui se diffuse dans le milieu rural .il est donc observable dans un milieu rural et proche des agglomérations, on trouve en premier la ville puis la banlieue vient ensuite le périurbain et enfin le rural.<sup>2</sup>
- La croissance urbaine : est l'extension des villes liées le plus souvent à l'augmentation de la population urbaine, c a dire phénomène d'urbanisation. <sup>3</sup>
- La migration humaine : est un déplacement du lieu de vie d'individus pour des raisons socioéconomiques.
- La ferme pédagogique : est une structure présentent des animaux d'élevage et/ou des cultures, qui accueille régulièrement des enfants et des jeunes, au sens propre une exploitation agricole.<sup>4</sup>

## 2. Définition des fonctions :

- Accueil et gestion :



L'accueil représente un espace d'articulation, ou se fait le premier contact avec le visiteur, jouant le rôle charnier entre l'intérieur et l'extérieur. De ce fait, il doit être un lieu d'orientation, d'information et d'exposition



La gestion se fait dans des bureaux administratifs, où se concentrent les services chargés de veiller au bon fonctionnement de la ferme. L'administration ne devra pas être en relation directe avec les visiteurs.

<sup>1</sup> Article de rachat crédit par Nizar fassi 2018

<sup>2</sup> <https://sites.google.com/site/a-définition>

<sup>3</sup> [Http : fr.m.wikipedia.org](http://fr.m.wikipedia.org)

<sup>4</sup> [www.ia56.ac-rennes.fr](http://www.ia56.ac-rennes.fr)



- Hébergement :



Héberger les différents visiteurs, dans des chambres et dans des dortoirs, et le personnel qui habite loin de la ferme dans des studios. Avec un restaurant et un foyer intégrés.

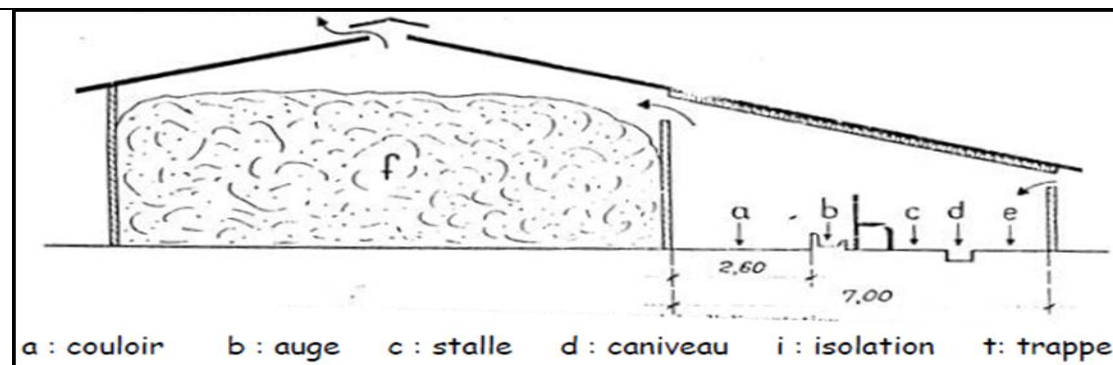
- Education et production :

Apprendre aux visiteurs, en particulier aux enfants dans de différents ateliers, qui constituent le premier support De la pédagogie, les métiers artisanales traditionnels spécifique à la région, et leurs faire découvrir la nature et les différentes plantes locales, aussi leurs montrer l'élevage de certains animaux domestique ,qui trouve dans des étables.

Dans les ateliers aussi à travers l'éducation, les apprentis auront l'occasion de produire certains produits traditionnels. Les animaux domestiques (vaches, chevaux...) seront met dans des étables où des boxes seront aménagés pour chaque animal.

Composition d'une étable :

- 1- Stalle : elle représente le lieu où se couche l'animal.
- 2- Auge : c'est une mangeoire pour les animaux.
- 3- Couloir de service : il sert pour la circulation des animaux et des éleveurs,
- 4- Espace foin : espace pour mettre le foin, qui sert de la nourriture pour les animaux.



- Commerce

C'est des boutiques pour vendre et donner l'occasion de déguster les produits de la ferme aux visiteurs et aux passagers



- Animation :

Organisation de différentes activités d'animation, en l'occurrence, des conférences et des expositions portées sur les différents thèmes liées à l'environnement et aux fermes pédagogiques, et organisation des activités collectives, comme l'alimentation des animaux, et l'entretien des boxes

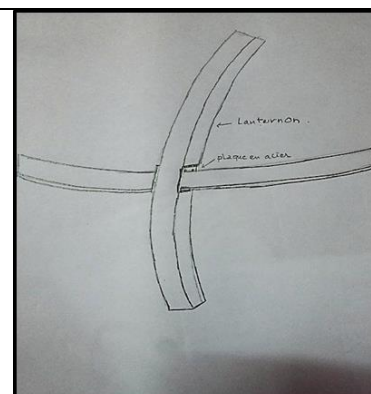
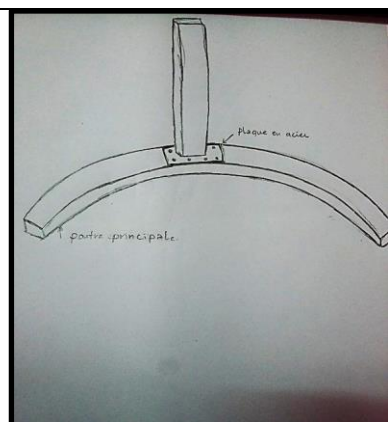


- Le système structurel de dôme :

articulation entre poutre principal et plaque



articulation entre plaque et lanternon



- Composition d'une toiture végétale :

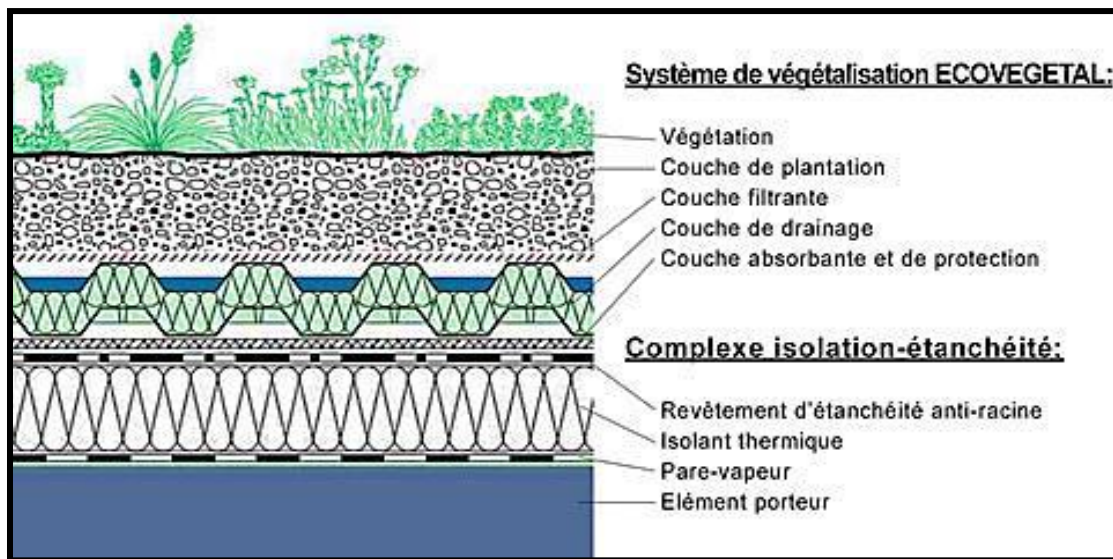


Fig:

Composition d'une toiture végétale

- Système de récupération des eaux pluviales :

Capter l'eau de pluie et la stocker est une pratique qui remonte à des civilisations préromaines. Cependant dans nos sociétés industrielles, cette pratique a quasiment disparu depuis l'apparition des réseaux d'eau potable.

Face à une consommation d'eau toujours croissante, et surtout face à un enjeu écologique inquiétant, il devient nécessaire de trouver des solutions alternatives visant à réduire la consommation d'eau potable, comme la récupération d'eau de pluie.

C'est pourquoi, la récupération des eaux pluviales pour certains usages intérieurs et extérieurs ne nécessitant pas d'eau potable (arrosage des espaces verts, lavage de voiture, chasse d'eau des toilettes, lavage de sols) est une excellente solution de substitution.

Ce système est adopté pour les raisons suivantes :

- L'eau pluviale est une ressource naturelle et gratuite et importante.
- Les potentialités bioclimatiques du site offrent une pluviométrie importante.

- Système de récupération au niveau du projet :

La ferme est composée essentiellement des espaces verts, des potagers et des champs pour la culture, et des jardins, pour cela, on a pensé à un réseau d'irrigation pour alimenter les espaces extérieurs, en récupérant les eaux pluviales et l'exploitation des cours d'eau qui provient de la forêt du côté nord du terrain, et en créant des fosses.

- anneaux solaires :

Un panneau solaire ou capteur solaire est un dispositif destiné à récupérer une partie du rayonnement solaire pour le convertir en énergie solaire utilisable par l'homme. On distingue essentiellement deux types de panneaux solaires :

- Les panneaux solaires photovoltaïques, parfois appelés photoélectriques, transforment l'énergie solaire en énergie électrique.